REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

EDITION SPECIALE 24

- LE BULLETIN DU - GOUVERNEMENT

MENSUEL D'INFORMATIONS SUR L'ACTUALITE GOUVERNEMENTALE - FEVRIER & MARS 2018

Diaby Sylla Mariama
Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminie et de l'Enfance

Mohamed Lamine Doumbouya
Ministre du Budget

Objectif : Réformes & Promotion Féminine

Entretien avec la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance et le Ministre du Budget.-p.6

8 MARS

DOSSIER SPECIAL -p.20

Journée Internationale de la Femme: Interview exclusive de Djènè Condé, Première Dame de la République.

EDITION CELLULE DE COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

SOMM

04 EDITORIAL

Damantang Albert Camara: Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail / Porte Parole du Gouvernement

06 L'INTERVIEW DU MOIS

- *Mariama Diaby Sylla, Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance*
- *Mohamed Lamine Doumbouya, Ministre du Budget*

20 DOSSIER SPECIAL

8 MARS, Journée Internationale de la Femme

38 GOUVERNEMENT EN ACTION

Actions phares du Gouvernement et activités dans nos ministères

98 LA GUINEE A L'ETRANGER

Mohamed Chérif Diallo, Ambassadeur de Guinée en Italie

102 INTER-NATIONAL

Professeur Georges Alfred Ki Zerbo Représentant de l'OMS en Guinée

Le Bulletin du Gouvernement

Votre mensuel d'informations sur l'actualité gouvernementale

AIRE

106 FEMMES D'ICI & D'AILLEURS

Kadija Bah
Directrice d'exploitation des Blue Zone de Conakry

109 ESPACE SANTE

La Gynécologie, avec Dr H. Ayelama Traoré

112 LUCARNE SUR...

- *La Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre*
- *La Direction Nationale du Budget*

121 FOCUS

Jeuxdis'Art : pour que vive l'Art et la Culture !

124 PAROLE A UN POINT FOCAL

Mama Adama Kéita
Point Focal du Service de communication au Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

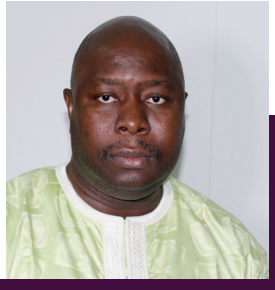

(+224) 626 82 10 25
Email : info@bdg.gov.gn
www.bdg.gov.gn

Damantang Albert CAMARA
Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail / Porte Parole du Gouvernement

EDITORIAL

Société civile ...et paix sociale !

Chers Lecteurs,
Cher-es compatriotes

Comme le dit François Bernard Huygue, la société civile est « dans l'air du temps ». Le politologue la qualifie d'entité où s'exprime « toute la vitalité de la vie sociale, basée sur la libre volonté des tous hors de tout rapport d'autorité ou d'intérêt privé ». Mais retenons surtout que cette société civile « concrétise une forme d'action pragmatique, efficace, (…) plus représentative des intérêts et idéaux des gouvernants ». L'actualité de notre pays confirme cette vision de l'action de la société civile.

Dans un contexte où tout est politique et tout est clivant, à l'image des affiliations partisanes des uns et des autres, il faut reconnaître que deux interventions de la société civile guinéenne viennent changer la donne.

La première fait du bruit. C'est l'initiative du Balai Citoyen de poursuivre systématiquement tous ceux qui utilisent les réseaux sociaux en particulier et Internet en général pour propager des messages de haines et des appels à la violence. Cette campagne judiciaire est diversement appréciée. Certains la saluent pendant que d'autres la trouve opportuniste. Peu importe. On peut déjà parier que certaines opinions ne s'afficheront plus jamais de la même manière sur la toile.

La seconde action a été plus discrète mais non moins importante. Il s'agit de la journée mondiale des consommateurs organisée le 28 mars par l'Union des Consommateurs Guinéens (UCG). Cette ONG, qui depuis quelques mois rend la vie difficile aux entreprises indélicates, apporte une contribution fondamentale à la démarche qualité voulue et initiée par les ministères en charge de l'Industrie et du Commerce. Plus que les lois et règlements, plus que les amendes et les sanctions, la satisfaction du Client et les droits qui s'y attachent restent la principale préoccupation des fournisseurs de biens et services. La puissance de la sanction de l'opinion sur l'image commerciale est la plus dissuasive. L'UCG a proposé aux participants à cette journée de débattre des thèmes liés à la téléphonie, à l'énergie, aux médicaments de rue et à l'insécurité alimentaire. Vivement les recommandations.

De manière indirecte certes mais d'un point de vue strictement objectif, le Gouvernement est également bénéficiaire de ces deux événements. Ceux qui menacent la paix sociale derrière l'anonymat de leur clavier et ceux qui trichent avec les droits des consommateurs savent désormais que l'Etat ne sera pas seul à les surveiller ; d'autant plus qu'il est lui-même passible du courroux de cette société civile.

Bonne lecture à toutes et à tous !

> *…deux interventions de la société civile guinéenne viennent changer la donne.*

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

RETOUR SUR LES TRAVAUX DU SÉMINAIRE TECHNIQUE SUR L'EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE EN AFRIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail a procédé ce mercredi 21 Février 2018, au lancement officiel des travaux du séminaire technique sur l'extension de la couverture sociale en Afrique, approches novatrices, en présence de Ibrahima Kalil Kaba ministre d'Etat, Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, de Mariama Sylla de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance et du Président directeur de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale pour l'Afrique de l'Ouest.

Cette rencontre de Conakry qui regroupe une cinquantaine de participants initié par l'Association internationales de la Sécurité Sociale (AISS), constitue une plateforme privilégiée pour échanger des informations et analyser les défis et priorités de la sécurité sociale les plus importants en Afrique. Les institutions membres sont invitées à identifier des solutions innovatrices et à façonner le programme dans le cadre d'une enquête qui sera menée auprès de tous les membres de la région. L'AISS vise à promouvoir une sécurité sociale dynamique en tant que dimension sociale dans le contexte de la mondialisation, en favorisant l'excellence dans la gestion de la sécurité sociale.

Parallèlement, les systèmes de sécurité sociale d'Afrique sont confrontés à des changements rapides dans les domaines économique, social et du marché du travail, engendrant de nouveaux défis et opportunités. Si des progrès importants peuvent être observés, les institutions devront toutefois identifier des solutions innovantes pour étendre la couverture et améliorer l'administration. Certes, la sécurité sociale en Afrique a fait d'importants progrès. Afin de poursuivre l'extension et l'amélioration de la couverture, les institutions de la sécurité sociale devront s'adapter et innover afin de relever les principaux défis.

Pour le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, la majorité des populations africaines restent encore sans aucune forme de couverture, qui reste selon lui, un défi majeur pour l'ensemble des décideurs politiques et des experts du continent qui compte la population la plus jeune de la planète et dont les challenges à l'horizon 2050 seront de plus importants. Pour être à ce rendez-vous de 2030 des Objectifs du Développement Durable, Malick Sankhon préconise la mise en œuvre de la qualité du capital humain et la création massive d'emplois qualité qui va permettre d'avoir une population saine, active, éduquée et productive.

A la faveur du 4ème forum régional de l'AISS pour l'Afrique tenu en Ethiopie en octobre 2017, la publication des résultats des enquêtes réalisées auprès des organismes membres qui a mis en exergue le

grand défi que représente l'extension de la couverture sociale. Le ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail dira que la Politique Nationale de Protection Sociale guinéenne vise la mise en place de mécanismes multiples qui englobent l'amélioration de l'offre de services, la promotion de l'inclusion financière, l'accès à des solutions innovantes, afin de protéger les vulnérables et leur permettre de sortir de leur situation de fragilité.

Poursuivant, Damantang Albert Camara a clairement précisé que cette politique guinéenne cadre parfaitement avec les Objectifs du Développement durable définis par l'Organisation Internationale du Travail à l'effet de réduire les inégalités et promouvoir une croissance durable et inclusive à l'horizon 2030. Il souhaite que cette rencontre de Conakry soit celui d'un échange constructif entre les organismes et institutions de sécurité sociale présente en Guinée pour aborder et trouver des solutions innovantes aux questions fondamentales que sont la mise en place de système de protection sociale pour tous les groupes non couverts, la question des travailleurs migrants, du monde rural, des femmes et des jeunes.

La Cellule de Communication du Gouvernement

PUBLI-INFORMATION

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT
BDG

BDG - N°24 / Edition Spéciale

L'INTERVIEW DU MOIS

BDG - N°24 / Edition Spéciale

Diaby Sylla Mariama

Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

Diaby Sylla Mariama

Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

Le concept d'action sociale appartient à l'univers de la sociologie ; c'est la science qui se consacre à l'étude des groupes sociaux. Au sens large du terme, une action sociale est toute action touchant la conduite des autres. Le sociologue Max Weber a contemplé quatre types d'action sociale : la traditionnelle (associée aux coutumes), l'affective (liées aux émotions), la rationnelle conformément aux valeurs (orientée par une norme morale) et celle qui a pour but d'obtenir une fin rationnelle. Outre cette définition, on entend aussi par action sociale l'ensemble des programmes et des aides qui, en général, sont complémentaires aux prestations d'assistance qu'apporte l'État, même s'il existe aussi l'action sociale étatique.

L'action sociale (expression de l'État-providence), désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant. L'action sociale se structure suivant trois principes : 1-l'assistance et l'aide aux plus défavorisés, en raison d'un droit à la solidarité nationale ou locale ; 2-la protection universelle qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous les individus ; 3-l'assurance afin de mutualiser les risques et qui est organisée par le droit social. La législation sur l'aide sociale doit être centralisée au sein d'un Code de l'action sociale et des familles.

Bonjour Madame Diaby Sylla Mariama. Vous êtes depuis près de cinq mois, Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance. Quels constats avez-vous fait depuis votre prise de fonction?

Je commencerai par vous remercier pour cette interview, et je continuerai en souhaitant une bonne et heureuse année aux femmes, aux enfants, aux personnes handicapées et aux personnes âgées de Guinée. Que cette année soit celle de l'amélioration des conditions de vie et la réduction de toutes les inégalités sociales.
Cela dit, permettez-moi, avant d'entrer dans le vif du sujet, de présenter le département que le Président de la République et le Premier Ministre, ont bien voulu me confier la charge le 23 août 2017 par décret N°
Pour rappel, ce ministère a été créé dans sa nomenclature actuelle par décret N°081/PRG/SGG du 07 AVRIL 2014, avec pour mission la conception, l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement dans les domaines de la protection sociale, de l'action sociale, de la famille, de la promotion féminine, du genre, et de l'Enfance, et d'en assurer le suivi et à ce titre il est chargé :
- D'élaborer la législation et la réglementation dans le domaine de la protection sociale, de la promotion de la famille, de la promotion féminine et du genre, et de veiller à son application ;
- De coordonner et suivre l'utilisation des dons, legs et subventions, accordés aux populations vulnérables ou nécessiteuses ;
- D'assurer la protection de l'enfance et de promouvoir et encourager les organisations mutualistes, les associations, et tout autre mécanisme d'entraide ou d'assistance humanitaire, les ONG et groupements vulnérables ;
- De participer aux négociations, conventions, accords et surtout à la mobilisation des ressources relatives à la réalisation des programmes et projets dans le cadre de la protection et de la promotion des couches vulnérables.

Pour mener à bien cette mission, le Premier Ministre Chef du Gouvernement, nous a adressé une lettre de mission dont la réalisation repose sur cinq piliers:
1- élaboration et mise en œuvre des différentes politiques de promotion et

de protection des personnes vulnérables, en vue de la réduction des inégalités entre les différentes couches sociales de notre nation
2-autonomisation sociale et économique de toutes nos cibles, et développement du travail social;
3- Promotion et protection des droits humains des couches vulnérables ;
4- Renforcement de la solidarité nationale et résilience en faveur de nos cibles ;
5- Amélioration de la gouvernance et renforcement du partenariat entre tous les acteurs du domaine de l'action sociale, de la promotion féminine et de l'enfance.

Pour les constats, il faut noter avec satisfaction que ce département a élaboré tous les documents de politiques, assortis de programmes et projets en début d'exécution pour certains, en stade avancé pour d'autres.
Il a été également créé de nouveaux dispositifs institutionnels, en vue d'ajuster le cadre légal de nos interventions sur le terrain. En dépit de ces acquis, il faut reconnaitre à ce département un déficit dans les domaines de la communication, et de l'ameublement du cadre organique à l'échelle déconcentrée. Ces insuffisances culminent avec la faiblesse des ressources allouées au secteur d'une part, et de l'autre à la coordination de nos différents domaines d'interventions malheureusement disséminés dans d'autres secteurs du fait du caractère très transversal du Ministère de l'action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance. Cette situation déplorable est aussi accentuée par le manque de siège approprié pour un regroupement des structures techniques pour une circulation des informations administratives et à cela, s'ajoute le nombre réduit de cadres de conception, d'animation et d'orientation.

Quelles ont été vos priorités à votre prise de fonction pour redonner un nouvel élan à votre département?

Ces priorités, il faut le noter, s'inscrivent dans l'esprit de la lettre de missions et attributions de ce Ministère où je ne suis pas étrangère et à cet égard, je procèderai à une classification par secteur :
Le domaine de la Protection et de l'action sociale constitue l'essence même du Programme National de Développement Économique et Social de la Guinée pour la période 2016- 2020. Elle a pour vocation d'aider les citoyens à résister aux chocs et risques exogènes (épidémies, catastrophes, calamités, insécurité alimentaire, et autres formes de vulnérabilité). Pour sa mise en œuvre, la politique de protection sociale repose sur 6 axes et nécessite la mise en place d'un système d'information sur les plus vulnérables à travers le Registre Social Unifié dont la feuille de route pour sa réalisation a été définie en Juillet 2017 :
1. Vulgarisation, diffusion et dissémination de la première politique nationale de protection sociale de notre pays depuis son indépendance, adoptée par le Gouvernement le 13 Juin 2017,

2. Elaboration du plan national d'action de mise en œuvre de la politique de protection sociale qui prendra en compte la mise en place d'un Registre Social Unifié qui est l'outil permettant de mieux connaitre les populations à haute intensité de vulnérabilité et de pauvreté, de coordonner les aides sociales et éviter les déperditions des ressources. Ce plan intégrera la création et l'opérationnalisation des organes de décisions, de contrôle, d'exécution et suivi évaluation du domaine de l'action sociale, ainsi que l'adoption d'un Code sur la Protection Sociale par l'Assemblée Nationale (le Haut Conseil de la Protection Sociale placé sous la présidence du Premier ministre (HCPS), le Comité National de la Protection Sociale placé sous la tutelle du MASPFE (CNPS), l'Observatoire National de Protection Sociale rattaché au Secrétariat Général du MASPFE; le Secrétariat exécutif de la mise en œuvre de la Protection Sociale qui sera assuré par la Direction nationale de l'action sociale (SEMEPS); des Comités régionaux de protection sociale présidés par les gouverneurs des régions administratives (CRPS); des Comités préfectoraux de protection sociale placés sous l'autorité des préfets ou des maires pour la zone spéciale de Conakry (CPPS)).

Des textes d'application seront nécessaires pour appuyer et préciser davantage les modalités de fonctionnement et la composition interne de chaque organe en dépit de ceux qui existent déjà provisoirement dans la Politique, y compris les actions prioritaires et les mesures d'accompagnement.

3. Exécution (en cours) du projet d'appui à la solidarité nationale et autonomisation des indigents et personnes handicapées et développement du Travail social.

4. Développement inclusif, à travers un projet d'appui à la solidarité, et autonomisation des personnes handicapées et des indigents par la construction de centres de formation qualifiante dans les régions administratives et je suis heureuse, que le Ministère du Plan ait voulu soutenir le projet et la mise en place du Registre social Unifié

Dans le domaine de la Promotion de la Femme et du Genre, les priorités consisteront à renforcer la lutte contre les violences basées sur le Genre et l'Entrepreneriat Féminin.

Domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre : Aucune société ne peut prétendre à un développement harmonieux si elle tolère les violences faites aux femmes. Cette violence commence au sein de la famille par les injures adressées aux femmes, la maltraitance de la belle famille, les difficultés de gestion des budgets du ménage, les coups et blessures, etc., constituent le lot quotidien de nombreuses femmes guinéennes.

En Guinée, l'ampleur est fortement influencée par les coutumes qui prônent la domination de l'homme. Les résultats de l'Enquête nationale sur les Violences basées sur le Genre, menée par le département, révèlent l'importance du phénomène. Cette réalité qui trouve son fondement dans le psychisme collectif, préoccupe le Gouvernement qui s'est doté de tous les cadres légaux pour son élimination. Les actions porteront et s'intégreront dans la mise en œuvre de la politique nationale sur le genre, qui est le document stratégique devant servir de cadre de référence pour l'ensemble des actions programmatiques et opérationnelles à mener dans le domaine de la réduction des inégalités en général, et dans la gestion de la problématique des violences.

Dans ce document, chaque acteur se retrouve et doit se l'approprier, car il constitue un instrument d'appui à la mise en œuvre des engagements auxquels la Guinée a souscrit pour promouvoir l'équité, la justice sociale , la lutte contre les VBG/MGF/ excision, la pauvreté en contribuant à l'élimination des inégalités entre les sexes et à la création de nouvelles conditions de vie pour toutes les couches sociales, en particulier les femmes.

Il faut noter que la priorité est aussi accordée à la mise en œuvre de la stratégie spécifique contre les mariages précoces et leurs conséquences (fistules) et la traite des humains.

L'autonomisation des femmes de Guinée est une priorité absolue pour les décideurs sur le plan national et international. Quelle politique préconisez-vous pour favoriser cette autonomisation?

La politique d'autonomisation de la femme passe par son éducation, sa formation et son accès aux marchés à travers la labélisation de ses produits dans les réseaux sociaux. Nous avons misé sur les centres d'autonomisation et de promotion des femmes au sein desquels les filles vulnérables, déscolarisées et les femmes non scolarisées, viennent apprendre des métiers, des connaissances sur leurs droits fondamentaux de santé de la reproduction.

Il faut saluer les efforts dans la mise en œuvre d'initiatives telles que les MUFFA, la construction des centres d'autonomisation des femmes, l'aménagement des terres, l'octroi des intrants agricoles qui garantissent les conditions de vie propice aux ménages ruraux pauvres et par ricochet une meilleure approche quant à l'autonomisation des femmes. Et à cela, s'ajoute la création très prochaine des maisons de justice de proximité en cours au Ministère de la Justice, pour ouvrir l'accès à la justice et aider à la cohésion sociale et à la protection des couches vulnérables des femmes contre les mauvais traitements et la violation de leurs droits humains .

Le Gouvernement, avec l'accompagnement du PNUD, a soumis un projet d'appui à l'entreprenariat féminin à la BID, pour le développement des chaines des valeurs et le renforcement des CAPF. Toutefois, il a été prévu dans le plan de travail avec l'UNFPA de 2018, l'élaboration de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme.

Vous serez, au mois de mars, à la tribune de la 62ème-session des Nations-Unies sur les questions des femmes à New-York. Quelle sera la doléance que vous comptez porter à ce rendez-vous majeur au nom des femmes de Guinée ?

Le thème de cette session est : « défis et possibilités pour le genre et l'autonomisation des femmes et filles en milieu rural ».
Le thème de l'examen est la participation et l'accès des femmes aux médias et TIC, pour leurs impacts sur l'autonomisation des femmes.
Mon message à ce forum sera celui du Gouvernement, qui reconnait que la construction de la nation et les mutations économiques et sociales profondes, ne peuvent s'opérer sans la participation pleine et responsable de la couche féminine tirée de sa situation injuste d'infériorité. Pour cela, il s'agira d'avantage de poursuivre des réformes pour améliorer le statut de la femme. Ces réformes s'effectueront dans le domaine de la scolarisation de la jeune fille, la participation de la femme dans les instances et postes de prises de décisions. Le développement des services de santé pour la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et surtout la promotion des méthodes contraceptives, l'émergence et l'encadrement de coopératives féminines dans toutes les régions, la diversification des filières de formation et d'apprentissage pour les jeunes filles, les emplois dans l'Administration et dans les entreprises publiques, etc.

Pour la célébration de la journée internationale de la femme le 8 mars prochain vous entendez mettre un accent sur les Mutuelles Financières des Femmes Africaines « «MUFFA » afin d'évaluer son impact dans le cadre de l'autonomisation des femmes. Quelle sera la particularité de cette fête cette année en Guinée ?

Il faut rappeler que cette Journée trouve son origine dans l'histoire des revendications et luttes des femmes entamées depuis plus d'un siècle sur les continents européens et américains pour de meilleures conditions de travail et l'obtention du droit de vote notamment. Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale des femmes (JIF), célébrée le 8 mars de chaque année, est mise à profit pour :

- Dresser un bilan des progrès pour la réduction des inégalités de genre,
- Identifier et célébrer les actes de courage et de détermination posés par des femmes ordinaires au sein de leur communauté ou dans leur pays.
- Servir de journée de plaidoyer et de sensibilisation où

les femmes vont à la rencontre des dirigeants politiques et de tout autre détenteur d'une parcelle de pouvoir, pour réclamer des réformes politiques et des changements structurels en faveur de la protection, la promotion et l'autonomisation de la femme.

Cette année, en lien avec le thème international et les réalités sociales et économiques, en particulier celles relatives aux conditions des femmes, le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, en concertation avec les Chefs des Cellules Genre des Départements sectoriels, des Organisations de la Société Civile, des organisations faitières et des partenaires au développement, a pris l'initiative de définir un thème national articulé autour des « Acquis, Défis et Perspectives de l'Autonomisation des Femmes à travers l'expérience des Mutuelles Financières des Femmes Africaines (MUFFA) en Guinée ».

Ce choix découle de l'appréciation des résultats des MUFFA que le Président de la République, a bien voulu initier en faveur des femmes de Guinée, dans le cadre de sa volonté politique de leur autonomisation économique à travers AFRILAND BANK, créée à cette fin.
Aujourd'hui ce mécanisme de micro finance des projets féminins couvre les cinq communes de la capitale, les 27 préfectures, ainsi que les communes rurales de développement à travers les Mutuelles de Croissance Communautaire (MC2).

Au cours des séances de concertation, une place de choix sera réservée aux bénéficiaires des MUFFA, des femmes et filles rurales dont les décisions seront importantes dans le processus de promotion et de qualification du système des micro- finances en Guinée.
L'occasion sera aussi mise pour la promotion des femmes modèles qui ont émergé et ont réussi à extraire leurs consœurs de la précarité et de la vulnérabilité. Pour les résultats, seront disponibles :
• Le Rapport d'évaluation des MUFFA et les acquis qui mettront en exergue les défis de l'autonomisation économique des femmes à travers cette expérience, les contraintes et risques seront analysés, cernés et les difficultés pour d'éventuels ajustements, et les perspectives en termes d'extension seront définies;
• Les témoignages des femmes mutualistes, bénéficiaires ou non de crédits auprès des unités MUFFA, seront recueillis pour comprendre les difficultés éventuelles, mais aussi identifier les réussites à mettre en valeur.
• Etude bilan diagnostic réalisée, sous forme de monographie de pays, sur l'impact des projets et programmes de promotion et d'autonomisation des femmes mis en œuvre en Guinée de 2010 à 2017, avec l'appui des différents partenaires de développement. L'étude mettra en relief la mesure dans laquelle ces projets et programmes contribuent à la réduction de la fracture numérique et favorisent l'accès des femmes et des filles aux médias et aux TIC pour l'amélioration des conditions de vie et l'atténuation des inégalités structurelles ;
• Des ateliers et débats sont organisés et les rapports d'études disponibles servent de base d'orientation pour l'examen des bonnes pratiques développées au sein des projets, mais aussi des fondements institutionnels et des contraintes de taille à l'autonomisation des femmes ;
• Les talents des femmes/ filles spécialistes de TIC, journalistes et animateurs de médias publics et privés sont mis en avant et des prix décernés dans le cadre d'un partenariat entre le MASPFE et les associations féminines et de presse ou TIC ;
• Des défilés, manifestations et débats de revendications et plaidoyers sont organisés sur toute l'étendue du territoire national et le Chef de l'Etat reçoit les femmes au cours d'un meeting au Palais du Peuple de Conakry, en présence de la Coordinatrice du Système des Nations Unies et de l'ensemble des chefs d'agence et ambassadeurs accrédités en Guinée.

Cette année...le MASPFE...a pris l'initiative de définir un thème national articulé autour des « Acquis, Défis et Perspectives de l'Autonomisation des Femmes à travers l'expérience des Mutuelles Financières des Femmes Africaines (MUFFA) en Guinée ».

Je vous remercie.

La Cellule de Communication du Gouvernement

BDG - N°24 / Edition Spéciale

Mohamed Lamine Doumbouya

Ministre du Budget

Mohamed Lamine Doumbouya

Ministre du Budget

Le département du Budget a pour vocation profonde de proposer une stratégie soutenable des finances publiques et agir dans ce cadre pour des politiques publiques performantes !

La bancarisation du paiement des impôts, la dématérialisation des bulletins de salaire des fonctionnaires guinéens, la mise en place d'un gestionnaire de voyage appelé E-BIASSI et l'extension de l'accès à la chaîne des dépenses sont, entre autres, les nouvelles mesures initiées actuellement par le Ministre guinéen du Budget, invité du mois dans ce nouveau numéro du BDG.

> ***...conduire notre économie à travers des réformes majeures, importantes et structurelles...***

Pour commencer cet entretien Monsieur le Ministre, comment se porte aujourd'hui, au plan économique, la Guinée où de nombreuses réformes sont engagées pour la relance de l'économie ?

J'ose me permettre de répondre par l'affirmatif, que la Guinée, du point de vue économique, se porte mieux. Ceci dit, il y'a quelques difficultés que nous sommes en train de surmonter, comme toute économie en environnement instable, parce qu'il y a dans l'exercice de la conduite de notre économie, ce qui relève effectivement de nous d'une part, et ce sur quoi, d'autre part, nous n'avons pas d'emprise, notamment les facteurs exogènes qui viennent de l'extérieur. Quand on a une combinaison de ces deux phénomènes, il est clair qu'on peut connaitre des moments de crises ou de croissance économique. Mais dans tous les cas ce que nous faisons actuellement, c'est de conduire notre économie à travers des réformes majeures, importantes et structurelles qui inscrivent notre économie dans une phase de résilience, pour que l'objectif qui a été affiché par le Président de la République, d'aller vers une croissance à deux chiffres à l'horizon 2020, puisse être réalisé.

Actualité oblige Monsieur le Ministre, face à la crise que traverse le pays, certains observateurs estiment qu'il faut réduire une bonne partie du budget alloué à la Présidence de la République, tout comme les dépenses courantes de l'équipe gouvernementale pour faire face à la revendication du SLEG ! Partagez-vous ces avis ?

Je peux comprendre que les uns et les autres veuillent proposer des solutions mais celles-ci doivent être durables, et non ponctuelles ou à la va vite. Un salaire est à prévoir sur une longue période, c'est-à-dire jusqu'à la retraite. De notre point de vue, ce serait donc un mauvais procès que l'on ferait à la Présidence, d'autant plus que beaucoup de services publics y sont rattachés : comme l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés, l'Office National de Pétrole, l'Office Nationale des Bourses Extérieures, la Direction Général du Patrimoine Bâti Public, l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption, etc., et tous ces

services publics rattachés, bénéficiant du budget de l'Etat, viennent bien évidemment s'additionner au budget proprement dit de la Présidence.
Je peux bien comprendre ceux qui émettent des critiques, mais notre rôle est de réduire les dépenses courantes au profit des dépenses d'investissements pour soutenir notre économie. J'en veux pour preuve, dans la loi de finance pour 2018, le budget des investissements a augmenté de 68 % par rapport à 2017. Il est passé de GNF 4 mille milliards à plus de GNF 7 mille milliards. Des budgets de fonctionnement sont en train d'être réduits, et cette année nous projetons de geler les achats d'un certain nombre de biens et de services pour permettre à l'économie de créer de la richesse et des emplois car, en continuant à tout mettre dans la consommation, nous détruisons, et pire, nous consommerons ce que nous nous importons au lieu de bâtir l'économie au niveau local. Nous travaillons avec des partenaires, comme le FMI, à rationaliser les dépenses publiques à tous les niveaux afin de pouvoir générer plus de croissance économique.

En décembre 2017, vous avez présenté en Conseil des Ministres des Projets sur la dématérialisation des bulletins de salaire, et la rationalisation des dépenses publiques par la mise en place d'un gestionnaire de voyages appelé « E-biassi ». Près de trois mois après où en êtes-vous ?

« E-biassi » est un produit qui rentre dans les réformes structurelles que nous menons, qui doivent nous conduire à améliorer et à harmoniser nos dépenses et accroitre effectivement nos recettes publiques en vue de mieux contrôler le solde budgétaire et les indicateurs de base. Par exemple, il y a du côté des transports une évolution inquiétante des frais de déplacements des fonctionnaires et autres cadres. On se rend compte qu'il y a des agences non homologuées qui vendent des billets à l'administration! Des agences de voyage qui n'ont pas de licence authentique. Celles-ci ne peuvent donc pas intervenir en cas de problèmes, faute d'être répertoriées dans le réseau international standard.
Un autre problème concerne les cas de surfacturation des frais de transports. A titre d'exemple, deux personnes qui font un même trajet ne payent pas parfois le même prix.
Tous ces faits relèvent de la corruption et une loi anticorruption à l'initiative du Président de la République commande d'agir pour moraliser la vie publique, et c'est ce qui a conduit, entre autre, à concevoir cet outil « E-biassi ».

Et pourquoi dématérialiser les bulletins de salaire des fonctionnaires?

Nous sommes dans une zone équatoriale qui a un patrimoine forestier assez important et qui est menacée depuis longtemps. La coupe de bois pour fabriquer, entre autres, du papier menace l'environnement. La version électronique du bulletin de salaire est un des signes du progrès car imprimer systématiquement des milliers, voire des millions de documents, contribue à consommer des tonnages importants de papiers fabriqués avec la destruction de nos forêts. Nous nous inscrivons dans la modernisation de l'administration publique qui passe par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La mise à disposition d'une nouvelle nomenclature budgétaire au sein de la Direction Nationale du Budget suscite beaucoup de débats ces temps-ci ; de quoi s'agit-il ?

La loi de finance s'appuie sur des lignes budgétaires auxquelles sont attribuées des dénominations au fil des créations, ou des disparitions d'institutions.
Il se trouve que notre nomenclature n'a pas été actualisée depuis plus d'une décennie, ce qui fait qu'aujourd'hui il y a des départements qui ont été créés, à qui on attribue des lignes qui ne reflètent pas la réalité. D'autres institutions ont même disparu. C'est le cas du Ministère du Contrôle Économique. Par contre, d'autres sont de création récente comme le Ministère des Postes, Télécommunications et de l'Économie Numérique. . Il y a aussi d'autres Ministères qui ont été scindés comme celui de l'éducation nationale.
Il faut donc chaque année actualiser la nomenclature, pour l'adapter aux nouvelles réalités et cela participe sans doute à une amélioration de la transparence budgétaire. Lorsque les lignes sont floues, on a du mal à faire des imputations. Nous sommes tenus de faire des rapports d'exécutions budgétaires trimestriels, pour leur accessibilité à tous les acteurs : - Cour des comptes ; -Commission économique du parlement ; -Société civile ; - décideurs et partenaires etc. Nous avons eu, il y a peu, un sommet international sur le budget pour permettre aux uns et aux autres de comprendre ce qu'est le budget de l'Etat, comment il est structuré.

Pour le renforcement du contrôle aux frontières, la douane guinéenne s'est dotée d'une division de renseignements et d'analyse de risques. Comment cette division joue-t-elle son rôle ? Et depuis sa mise en place des résultats probants ont-ils été obtenus ?

La mission de la douane est triple :
- nos services ont la responsabilité de veiller sur notre espace économique ;
- de veiller sur notre environnement vital ;
- de veiller sur notre sécurité physique et celle des biens des différents acteurs.

Nous savons ce qui se passe en dehors de nos frontières dans la sous-région où parfois nos soldats sont sur le terrain comme à Kidal. Dans un tel espace géographique où les risques sont nombreux, il faut anticiper, prévenir en contrôlant les itinéraires. Car des individus de toutes qualités vendent des drogues et des armes, des faux médicaments et des contrefaçons. Et nous risquons quotidiennement l'invasion terroriste. Les risques économiques et environnementaux foisonnent par tout, les affaires et le développement en pâtissent. Ces risques exacerbent la misère et la souffrance des populations innocentes.

Les nombreuses réformes engagées ces derniers temps amènent la direction nationale des impôts à doter les contribuables de numéros d'identification fiscale perma-

...Nous travaillons avec des partenaires, comme le FMI, à rationaliser les dépenses publiques à tous les niveaux afin de pouvoir générer plus de croissance économique....

nents ''NIF''. Qu'est-ce qui a motivé cette mesure?

C'est pour lutter contre la fraude, l'évasion et l'éviction fiscales, car on constate qu'il y a des opérateurs économiques qui ont tendance à utiliser plusieurs numéros d'identification fiscale pour échapper aux fiscs. Il est courant qu'un opérateur qui importe 10 véhicules, n'en déclare qu'un seul et c'est ce seul papier légal qui va servir pour tous les autres véhicules. Les passagers clandestins sont également concernés par ces nouvelles mesures. Il faut éliminer toutes les pratiques en sécurisant les biens et les opérations à nos frontières pour avoir aussi des statistiques fiables.

Les opérations sont déjà en cours et se termineront en Juin.
Je vous remercie.

La Cellule de Communication du Gouvernement

Nous sommes tenus de faire des rapports d'exécutions budgétaires trimestriels, pour leur accessibilité à tous les acteurs...

GAC

UNE FILIALE D' EGA

GUINEA ALUMINA CORPORATION, UN PROJET AUX AMBITIONS MULTIPLES.

Fondée en 2001 sous le nom de Global Alumina dans le but d'exporter de la bauxite en provenance de la République de Guinée, Guinea Alumina Corporation est l'un des plus importants acteurs en matière d'investissement depuis les quarante dernières années.
Elle est une filiale en propriété exclusive de la société Emirates Global Aluminium qui en a acquis la pleine propriété en mai 2013.
Elle développe actuellement une mine de bauxite et ses infrastructures d'exportation, en République de Guinée (Riche d'une réserve de plus de 7 milliards de tonnes de bauxite, soit un quart des ressources mondiales).

LE PROJET

GAC est un acteur majeur du secteur minier en république Guinée et contribue considérablement au développement du pays en créant des emplois,

des opportunités économiques et améliorera une fois la phase d'exploitation débutée, la position de la Guinée parmi les pays exportateurs de bauxite dans le monde. Une fois que ses opérations auront atteint un état de fonctionnement stable, sa production de bauxite sera estimée à 12 millions de tonnes par an.

GAC est en train de construire des boucles ferroviaires et un embranchement pour relier sa mine à la voie préexistante, elle construit également des installations portuaires, y compris une aire de déchargement et un quai d'exportation à Kamsar, qui est un port de bauxite bien établi sur la côte. En 2016, GAC a réalisé pour un cout de 49 millions de dollars, un quai à conteneurs à Kamsar, lequel est utilisé pour importer des machines et de l'équipement au cours du déploiement du projet. Cette dernière sera mise à disposition des autres entreprises et organismes à des fins commerciales.

INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

GAC apporte également diverses contributions en tant qu'entreprise citoyenne au-delà de son activité principale.

Entre 2014 et 2016, GAC a dépensé 3,4 millions de dollars pour le développement communautaire local : elle a construit (8) huit centres sanitaires, onze écoles scolarisant plus de (5000) cinq mille enfants, et assuré l'approvisionnement en eau potable grâce à la construction de (49) quarante-neuf puits. Elle a également mis en œuvre des campagnes de sensibilisation sur la santé, en dispensant une formation médicale fondamentale dans les domaines des premiers secours, de l'hygiène, du VIH/sida, de la santé maternelle et du cancer du sein auprès de (175) cent soixante-quinze communautés. Pendant la crise de l'Ébola, GAC a fourni un soutien financier au programme de sensibilisation de l'UNICEF pour freiner la propagation du virus en Guinée. Elle a aussi aidé à renforcer les moyens des établissements sanitaires à Kamsar, afin d'aider l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à mieux gérer la crise d'Ébola. GAC a amélioré la sécurité alimentaire dans les communautés voisines par le biais de projets agricoles ainsi que par la formation de jeunes agriculteurs.
Ainsi, des systèmes d'arrosage utilisant des dispositifs de pompage solaire, des clôtures, et d'autres améliorations pour les pratiques agricoles ont été développés. Plus de 3 000 arbres fruitiers ont été plantés dans le cadre de ces projets. Plus de 1800 personnes ont participé à notre programme d'alphabétisation d'adultes et au programme d'aide financière que nous assurons pour les activités génératrices de revenus. Elle a dispensé des programmes de formation en informatique à plus d'une soixantaine de jeunes adultes et permis à douze autres de suivre une formation agropastorale

durable à l'Institut d'agriculture de Koba. À l'échelle nationale, GAC a construit le premier

centre médical guinéen de dépistage et d'information pour la drépanocytose qui touche une partie de la population guinéenne. Elle soutient également d'autres initiatives et investissements sociaux, notamment le parrainage du symposium des mines, le forum de mobilisation des ressources nationales, les dons à d'autres organisations caritatives locales...

CONTENU LOCAL

Au-delà du support au développement des communautés locales et de la création d'emplois, GAC crée des opportunités économiques dans sa chaîne d'approvisionnement, et plus généralement, elle assure des recettes au gouvernement de la Guinée afin de lui permettre d'améliorer le financement de ses activités prioritaires.

Elle admet que le développement d'une chaîne d'approvisionnement locale compétitive et efficace est à la fois vital pour la croissance économique de la région de Boké ainsi que pour le succès à long terme de l'entreprise. Elle travaille avec des entrepreneurs locaux et le gouvernement pour se doter des moyens dont elle a besoin.

Guinea Alumina Corporation privilégie, dans la mesure du possible, l'approvisionnement en produits et services locaux. Cela implique la population qui vit dans les environs immédiats de son exploitation, celle de la région de Boké, et par extension la population nationale. Plus de la moitié des contrats d'approvisionnement qu'elle octroie a été passée avec des entreprises guinéennes. Le coût total de ces contrats est estimé à plus de six millions de dollars.

La politique de Guinea Alumina Corporation est de fournir des produits durables à base de bauxite de la meilleure qualité possible, tout en se forgeant une réputation d'excellence et en construisant un avenir plein d'opportunités et de fierté pour la République de Guinée. Cette vision est légitimée par trois valeurs fondamentales :

PROTÉGER – FOURNIR – PROMOUVOIR

ENVIRONNEMENT

GAC souscrit aux normes de performance de la Société Financière Internationale sur la responsabilité environnementale et sociale et aux Principes d'Équateur. Ce sont des normes de performance de classe mondiale pour l'industrie minière pour lesquelles elle a un rôle important à jouer pour s'assurer que ces aspirations sont satisfaites. Les contrôles environnementaux de GAC comprennent ainsi des plans de gestion spécifiques pour la biodiversité, le contrôle de l'érosion et des sédiments, l'eau, la réhabilitation et le reboisement, le dragage et l'élimination des déchets, la qualité de l'air et le contrôle du bruit et des vibrations. En 2016 et 2017, le Bureau guinéen d'études et d'évaluations environnementales a approuvé l'étude d'impact social et environnemental de GAC, par laquelle des engagements ont été pris pour la protection de l'environnement et pour garantir la responsabilité et l'engagement continus de GAC envers le développement social et les investissements communautaires. L'étude a ensuite été approuvée et validée par un groupe de prêteurs, notamment la Société financière internationale et la Banque africaine de développement, au moyen d'un processus d'évaluation par les pairs mené par leur ingénieur indépendant, Polaris Europe.

Du fait qu'il y a des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest présents dans la zone de sa concession minière, elle travaille avec la « Wild Chimpanzee Foundation » et a convenu avec le gouvernement de financer la création et la protection d'un autre site ailleurs en Guinée. Ce programme devrait faire augmenter la population totale de chimpanzés dans le pays.

Construire un futur fait d'espoirs, d'opportunités et de fierté pour la Guinée.

BDG - N°24 / Edition Spéciale

DOSSIER SPECIAL

Journée Internationale de la Femme

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le 8 mars célèbre la Journée Internationale de la Femme ! Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

La Journée Internationale de la Femme demeure, aujourd'hui plus que jamais, d'actualité tant de nombreux défis restent à relever.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Condé Djènè
Première Dame de la République
et Présidente de la Fondation PROSMI

Bonjour Madame Condé Djènè ; Vous avez créé en mars 2011 une fondation portant votre nom et ayant comme programme phare la protection de la santé maternelle et infantile. Pouvez-vous nous donner les raisons de ce choix particulier ?

Je vous remercie ; effectivement, en mars 2011, j'ai créé la Fondation PROSMI. Le choix de consacrer ma Fondation principalement aux services de la femme et de l'enfant a été motivé par mes visites dans des structures hospitalières de notre pays en 2010.
En effet, pendant la campagne pour les élections présidentielles de 2010 auxquelles mon époux s'était porté candidat, j'ai constaté lors des nombreux déplacements dans les hôpitaux que non seulement les structures sanitaires de notre pays étaient dans un état de dénuement total, mais aussi que la situation des femmes et des enfants y étaient déplorables. La Guinée était de très loin, le pays où les taux de mortalité maternelle et infantile étaient très élevés. Les structures sanitaires très vétustes, étaient dans des conditions d'hygiène déplorables.
C'est à ce moment-là que je me suis fait la promesse de me consacrer au bien-être des femmes et des enfants, si mon époux, Pr Alpha Condé, accédait à la magistrature suprême de notre pays.
Ce qui fut fait grâce à Dieu et dès le mois de mars 2011, la Fondation PROSMI a été créée.

Sept ans après, quelles sont les principales réalisations de votre fondation ?

En sept ans, nous avons dans la mesure de nos capacités fait des actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'autonomisation des femmes, de la culture, de la paix et de l'humanitaire. Je ne pourrai citer que quelques réalisations.
Nous avons, avec l'appui du Gouvernement et des partenaires, construit des centres de santé ; fait don de matériels médicaux à des hôpitaux et à des centres de santé. Pour exemple, je peux citer la maternité du CHU de l'hôpital Donka, totalement équipée par PROSMI.
Nous avons construit cinq centres de santé à Conakry et à l'intérieur du pays ; Nous sommes aussi pleinement investis dans la lutte contre l'épidémie à virus Ebola, et nous sommes déployés sur le terrain pour soutenir les personnes survivantes que nous affectons dans le cadre du Post-Ebola. Dans ce même domaine également, nous avons permis avec la TIKA, la formation de sages-femmes et doté l'INSE du CHU DONKA en groupe électrogène, pour pallier le déficit d'énergie. En ce moment des jeunes médecins suivent une formation en Inde ; je n'oublie pas, tout récemment, l'arrivée de médecins iraniens qui ont officié une semaine complète à l'hôpital national Ignace Deen ; pendant cette période des centaines de personnes ont reçu des soins. Toujours dans notre collaboration avec d'autres institutions, avec Barraquer, nous avons organisé l'opération « Laissez vos yeux s'amuser », au cours de laquelle plus de 250 de nos compatriotes ont été opérés de la cataracte.
Nous avons surtout, avec la chaine de l'espoir, procédé à des évacuations sanitaires d'un certain nombre de nos enfants pour subir en France des interventions chirurgicales nécessitant une technologie de pointe ; la séparation des bébés siamois a été une réussite et à Doura, la ville dévastée par un incendie, nous avons apporté notre contribution pour la reconstruction, et donné des conseils utiles dans le cadre du lotissement dans nos villages, pour éviter d'autres sinistres. On peut aussi citer les dons de vivres dans les mosquées à l'occasion du mois saint de Ramadan. Il y'a bien d'autres actions que je ne peux pas toutes énumérer ici.
Je crois humblement que nous apportons notre contribution pour la réussite de la politique sanitaire du Gouvernement Guinéen.
Sur le plan de l'éducation, la Fondation PROSMI a initié le projet BUM qui est le bon usage du médicament dans les écoles ; je n'omets pas l'assainissement à travers le slogan « j'aime mon école, je la rends propre », et l'ouverture de cantines qui ont permis à des milliers d'élèves, surtout les filles, d'être maintenus à l'école.
Nous avons, grâce à la coopération avec Rochas Fondation, envoyé cinq élèves orphelins au Nigéria pour poursuivre leur cycle scolaire.
L'autonomisation des femmes, fait partie des préoccupations de PROSMI ; nous avons, grâce à la coopération avec la Chine et la Turquie, envoyé dans ces pays des femmes et des jeunes filles en formation pour leur perfectionnement dans les métiers qu'elles ont appris.

Personnellement je me suis impliquée pour que les groupements féminins obtiennent des crédits dans l'exercice des activités génératrices de revenus. C'est pourquoi j'ai accepté d'être la marraine des MUFFA de Guinée.
La paix étant essentielle pour le développement d'un pays, nous avons organisé deux évènements importants au bénéfice de la paix et de la concorde nationale; le premier qui s'est déroulé en 2012 était un atelier intitulé « femme et paix » et qui a réuni plus de 400 femmes pour proposer des pistes de solutions à la sauvegarde de la cohésion sociale dans notre pays et plus récemment, en octobre 2017, mon cabinet a organisé la journée de concertation pour la concorde nationale. « La femme Guinéenne au service de la paix » ; pendant cette rencontre, d'éminentes individualités dont des personnalités féminines, ont participé aux cotés de centaines de femmes issues d'associations et groupements, à apporter des recommandations pour que notre pays reste un havre de paix, un pays où le dialogue, plutôt que la violence, est privilégié pour résoudre les malentendus et rectifier les frustrations. La femme est la première victime des conflits ; c'est elle qui subit le plus, soit en devenant prématurément veuve, soit en perdant ses enfants, ou en se faisant souvent tuer ou violenter.

Pensez-vous qu'il y'a de l'évolution dans le traitement des femmes en Guinée ? La reconnaissance de leurs rôles dans la société est-elle plus effective aujourd'hui ?

Sincèrement, je crois qu'il y a de l'évolution dans les conditions de vie des femmes, bien que le chemin à parcourir reste encore long.
Les femmes occupent de plus en plus de postes de responsabilités dans notre pays. Elles prospèrent autant que les hommes dans les affaires et sont aujourd'hui celles sur qui reposent les charges dans bon nombre de familles.
Le taux de femmes diplômées augmente d'année en année et leur proportion dans les instances de décision s'améliore, surtout avec la troisième République
Néanmoins, les femmes doivent savoir que tout s'arrache ! Rien ne s'obtient facilement. Nos devancières, surtout en Guinée, sont des exemples dans l'émancipation de la femme Africaine, et notre devoir est de poursuivre la lutte pour que la Guinéenne ait dans la société la place qu'elle mérite. Pour oser revendiquer et exiger l'égalité avec les hommes, nous avons l'obligation de remplir un minimum de critères, nous avons des devoirs. Nous devons nous instruire, nous former et nous engager pour atteindre l'équité genre, dont nous rêvons toutes.

Madame la Première Dame, l'épanouissement de l'enfant est au cœur de vos actions. Dites-nous quelles sont vos perspectives pour cette année 2018 ?

En 2018, comme les années précédentes, l'enfant va occuper une place prépondérante dans nos activités. La Journée de solidarité sera organisée au cours de laquelle nous réunirons des enfants démunis et déshérités issus de milieux défavorisés, pour passer des moments agréables et distribuer des cadeaux et à Siguiri, une zone fortement victime de déscolarisation à cause de la multiplication de mines d'or ''traditionnelles'', nous allons construire un centre de réinsertion pour remettre à l'école et en apprentissage des enfants qui ont abandonné les études.

« Pour oser revendiquer et exiger l'égalité avec les hommes, nous avons l'obligation de remplir un minimum de critères, nous avons des devoirs. Nous devons nous instruire, nous former et nous engager pour atteindre l'équité genre, dont nous rêvons toutes ».

La construction du centre pédiatrique est également une de nos priorités cette année qui verra aussi la continuation des cantines scolaires pour maintenir en classe de plus en plus d'élèves.
La distribution de fournitures scolaires et denrées dans les écoles et orphelinats se poursuivra. Des Bourses d'études pour la Malaisie et le Nigéria, seront octroyées cette année à des enfants et comme chaque année, la Participation au mois de l'enfant en Juin sur le plan environnemental, nous impliquera dans le reboisement en haute Guinée avec une ONG de jeunes car, la situation y est alarmante à cause de la destruction de la végétation par les exploitations minières.

Madame la Première Dame, quel est votre message à la fin de cet entretien ?

Je lance un appel à tous les Guinéens, particulièrement aux femmes, pour la préservation de la paix et de la quiétude sociale. La Guinée doit rester un pays uni et solidaire pour atteindre son objectif d'émergence dans quelques années. Pour cela, l'implication de la Guinéenne est nécessaire.
Je vous remercie.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Mariama Sylla Diaby
Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

Que représente pour vous la journée du 08 mars, célébrée dans le monde entier ?

Dans une perspective historique, c'est le 8 mars 1857 que les travailleuses d'une usine textiles de Chicago aux Etats Unis d'Amérique se sont révoltées contre l'exploitation dont elles étaient victimes et exigèrent au bout de leurs revendications l'amélioration de leur condition de vie et de travail. Pour reconnaître le bien fondé et la légitimité de ces revendications, la Communauté Internationale a consacré en 1977 cette date comme journée Internationale de la Femme. C'est donc une date symbolique qui offre l'occasion chaque année de mettre au-devant de la scène la femme, son rôle et son importance dans la société et dans le développement de la nation. C'est aussi une opportunité pour le Ministère et ses partenaires de mener des actions en termes de plaidoyer pour la reconnaissance des droits des femmes et leur concrétisation pour aboutir progressivement à l'égalité du genre.

...« La place de la femme dans la société guinéenne est immense, car elle représente le socle de cette société ».

Quelle est, selon vous, la place qu'occupent les femmes guinéennes dans notre société aujourd'hui ? Est- elle satisfaisante ?

La place de la femme dans la société guinéenne est immense, car elle représente le socle de cette société. Pour mieux illustrer ceci, on la représente avec mille bras. C'est elle qui s'occupe du ménage et de l'entretien des enfants. En milieu rural, la plupart des femmes sont soit aux champs, au marigot pour la lessive ou dans les mines pour aider leurs maris dans les besoins primaires de la famille. Autant dire que le rôle de la femme est inestimable. Or, malgré tout, son immense travail est très peu valorisé parce que non comptabilisé. Justement il faut que cette perception des préjugés sur la femme cesse. La femme guinéenne ne sera satisfaite que quand viendra l'accomplissement total de ses droits dans une société juste et équitable.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Kanny Diallo
Ministre du Plan et de la Coopération Internationale

Que représente pour vous la journée du 08 mars, célébrée dans le monde entier ?

C'est un jour qui a une grande portée historique car il marque le point de départ de la revendication et de la reconnaissance des droits des femmes. La communauté internationale a choisi cette date pour interpeler les pouvoirs publics, les Institutions Internationales et la Société civile sur les droits, les réalisations et la place des femmes pour un monde plus juste et équitable.
C'est aussi une occasion de mesurer les progrès réalisés par les femmes de Guinée par elles-mêmes d'abord, et par les pouvoirs publics dans la résolution des multiples problèmes qu'elles rencontrent quotidiennement dans le cadre de leur autonomisation, de l'élimination de la discrimination et des violences envers elles.
Je voudrais rappeler que ces dernières années, la Journée internationale des femmes a pris une nouvelle dimension tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Le mouvement féministe en plein essor, qui avait été renforcé par quatre conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide de l'ONU, a aidé à faire de la célébration de cette Journée le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger le respect des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique.

Quelle est, selon vous, la place qu'occupent les femmes guinéennes dans notre société aujourd'hui ?

Depuis l'Indépendance, il faut reconnaitre que les femmes guinéennes occupent la première place dans notre société grâce à leur bravoure et à leur engagement pour leur autonomisation. Ces dernières années, des avancées appréciables ont été enregistrées dans le cadre du respect des droits des femmes et d'importantes réformes ont été mises en œuvre par le gouvernement guinéen en vue de la promotion de la femme sous le leadership du Président de la République, le Professeur Alpha Condé.

Est-ce que la place qu'occupent aujourd'hui les femmes guinéennes est satisfaisante ?

Aujourd'hui, malgré les difficultés de positionnement, les femmes progressent dans leur intégration et certaines occupent des places importantes et des emplois de haut niveau même s'il subsiste toujours des disparités et des inégalités. Les femmes participent de façon significative à l'effort de développement économique et social du pays, et à l'expansion du Secteur Privé.

Je voudrais saisir cette occasion, pour rendre un vibrant hommage aux femmes et filles de Guinée pour leur courage, leur bravoure et leur engagement pour une Guinée meilleure et prospère.

...la Journée Internationale des Femmes a pris une nouvelle dimension...

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Oumou Camara
Ministre des Travaux Publics

Que représente pour vous la célébration du 08 mars de façon générale ?

Le 08 mars est la journée dédiée à la femme, pour se remémorer la lutte qui a été menée par les femmes pour l'égalité, le respect et l'honneur des femmes afin qu'elles s'affirment et participent activement au développement du pays. Cette date me rappelle en Guinée, entre autres, les pionnières M'Balia CAMARA, Mafori BANGOURA, Jeanne Martin Cissé, etc.
La République de Guinée, à l'instar de tous les pays de la Planète, s'apprête à fêter le 8 mars, les femmes et leurs œuvres ; et de faire des diagnostics pertinents sur les conditions de vie des femmes guinéennes.

Et quelle est selon vous la place qu'occupent les femmes guinéennes dans notre société aujourd'hui ? Est – elle satisfaisante ?

La femme guinéenne d'aujourd'hui, occupe une place importante dans la société parce qu'elle participe activement et positivement à son processus de développement. Aussi, il faut souligner que la volonté politique du Professeur Alpha Condé accorde une place particulière aux femmes pour le développement économique et social de la nation ; et c'est pourquoi on assiste à leurs promotions dans l'administration publique, ainsi que la mise en œuvre des stratégies d'accompagnement des structures féminines en vue de les rendre autonomes.
Donc, à ce stade, nous pensons que les attentes pour l'émancipation et l'autonomisation de la femme sont en train d'être prises en compte.
Aujourd'hui, des femmes sont nommées à des postes de responsabilités ou de décisions dans les administrations publiques et privées. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre le seuil souhaité pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Et pour atteindre ce seuil, il faut que d'une part, les femmes acceptent de se former, se perfectionner et s'engager pour faire valoir leur savoir-faire, et d'autre part, l'Etat doit accroitre les efforts fournis pour la promotion des femmes.

...Aujourd'hui, des femmes sont nommées à des postes de responsabilités ou de décisions dans les administrations publiques et privées ...

Je demande à cette occasion, à toutes les femmes d'accepter de nous remettre en cause non seulement pour corriger nos insuffisances mais aussi pour oser agir avec efficacité dans les différentes instances de la société. C'est en cela que les femmes arriveront à se valoriser davantage vis-à-vis des hommes.

Bonne fête aux femmes de Guinée et du monde

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Malado Kaba
Ministre de l'Economie et des Finances

Que représente pour vous la célébration du 8 mars de façon générale ?

C'est une date symbolique, qui rappelle les enjeux et la nécessité de l'amélioration de la place des femmes dans le monde et dans nos sociétés. Il est vrai que c'est une célébration, il s'agit de célébrer les avancées importantes faites depuis plusieurs siècles dans le monde et aussi en Afrique dans une moindre mesure. Mais le chemin qui reste à parcourir est encore long chez nous. En effet, même à mon propre niveau et j'utilise cela souvent comme une boutade à l'égard de mes collaborateurs, je remarque que l'on a du mal à dire Mme la Ministre, on se trompe pour dire souvent Monsieur le Ministre. C'est une erreur involontaire sans doute, mais qui en dit long justement sur les habitudes et l'inconscient de nos hommes (rires) ! Certains d'entre eux ont eu à déclarer « pourquoi elle ? » / Auraient-ils dit la même chose si j'avais été un homme ?

...« Nous sommes une majorité encore trop silencieuse, mais qui émerge néanmoins. L'éducation est une des clés pour favoriser l'indépendance économique nécessaire à l'émancipation des femmes »...

Et quelle est, selon vous, la place qu'occupent les femmes guinéennes dans notre société aujourd'hui ? Est-elle satisfaisante ?

Mon département compte 3 femmes au poste de directeur national, sur les six directions que compte le ministère, la parité est inscrite dans les gènes de ce département au plus haut niveau. Mais beaucoup reste à faire dans les comportements au quotidien.
Les femmes guinéennes continuent de souffrir. L'éducation, l'accès au financement, la justice, les violences sont encore des aspects sur lesquels des avancées importantes sont attendues.
La violence en particulier est encore trop prégnante dans notre société au 21ème siècle. On l'a vu encore récemment, y compris dans des pays dits « avancés », les comportements les plus abjects de la part des hommes sont monnaie courante. Mais que dire de nos sœurs en Afrique et en Guinée.
Nous sommes une majorité encore trop silencieuse, mais qui émerge néanmoins. L'éducation est une des clés pour favoriser l'indépendance économique, nécessaire à l'émancipation de la femme. Je l'ai répété encore lors de la semaine de la citoyenneté à l'université de Kindia. Bâtir sa vie sur des éléments structurants comme l'éducation est primordial. La beauté passe ! Pas les diplômes.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Assiatou Baldé
Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Que représente pour vous la célébration du 8 mars de façon générale?

La femme en tant que sœur, mère, épouse et grand –mère reste incontournable dans la vie d'une nation. La femme de façon générale est le pilier et l'épicentre de toutes les activités humaines. Elle contribue efficacement au développement dans toutes les sociétés sur tous les continents, d'où l'origine de plusieurs mouvements historiques de femmes depuis des décennies. En célébrant la journée internationale du 8 Mars, les femmes du monde entier mettent à profit l'occasion pour la réflexion et la recherche de solutions visant à améliorer leurs conditions.

Ainsi l'engagement des femmes, illustré par de nombreuses revendications lors de rencontres internationales, a permis de faire progresser les droits et d'obtenir pour les femmes reconnaissance et équité. Il est à rappeler que cette journée tire son origine de diverses manifestations dont les luttes ouvrières des siècles passés. Convaincue du rôle et de la place des femmes, le Gouvernement de la troisième République a toujours accompagné la guinéenne dans la défense de ses droits et dans l'accomplissement de ses devoirs. La création des MUFA pour l'autonomisation des femmes et leur promotion aux différents postes de décisions dans l'administration publique et parapublique sont des actions fortes du Président de la République.

Et quelle est, selon vous, la place qu'occupent les femmes guinéennes dans notre société aujourd'hui ?

Les femmes guinéennes sont au cœur de la vie des familles, qui constituent la base de notre société. C'est tout dire ; Elles ont été de tous temps à l'avant-garde du bien-être des populations ; Elles donnent la vie et assurent l'éducation de la famille.

En milieu rural notamment, ce sont les femmes qui produisent et transforment les aliments, s'occupent des soins sanitaires et veillent au bon fonctionnement des ménages. De par leur rôle de piliers de la société, les guinéennes se sont toujours impliquées dans la prévention et la résolution des conflits en vue de rapprocher les points de vue divergents et réconcilient ainsi les parties prenantes, tout en contribuant à la vie économique du pays.

L'apport des femmes de Guinée est une réalité qui se matérialise par une gamme variée d'activités qu'elles mènent tant dans le secteur formel, qu'informel. Toutes choses qui justifient la priorité qu'accorde le Président de la République à l'émancipation des femmes.

...L'apport des femmes de Guinée est une réalité qui se matérialise par une gamme variée d'activités qu'elles mènent tant dans le secteur formel, qu'informel ...

En dépit de la place importante octroyée aux femmes, il est indéniable que des efforts sont à consentir par les politiques et autres acteurs sociaux pour davantage améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Les femmes doivent s'entraider pour cultiver l'esprit de solidarité, afin de relever de multiples défis auxquels elles font face.

Est-ce que la place qu'occupent aujourd'hui les femmes guinéennes est satisfaisante ?

En tant que Ministre, donc Femme politique je dirai OUI, mais beaucoup reste à faire dans la mesure où les femmes n'ont pas atteint leur plénitude dans le développement économique et social de cette nation.

La bataille doit continuer pour qu'elles s'épanouissent dans tous les secteurs de développement du pays.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Mariama Camara
Ministre de l'Agriculture

Que représente pour vous la célébration du 8 Mars de façon générale ?

La journée internationale de la femme a pris une dimension proportionnelle au poids que possède la femme dans les différentes sociétés. En effet, de nos jours, la célébration de la Journée internationale de la femme n'a plus la portée féministe d'antan car tout le monde a pris conscience de la place de la femme et du rôle qu'elle joue dans la société. Certes, il subsiste encore des enclaves qui n'ont pas suivi le mouvement d'ensemble général, mais cela ne peut occulter l'avancée réalisée car la prépondérance de la position de la femme dans nos sociétés est une réalité.

«...Aussi bien en zone urbaine que rurale, la femme occupe de par sa persévérance, par ses capacités et aptitudes, une place faîtière dans nos sociétés. Il reste toutefois d'énormes efforts à fournir sur le plan de l'opérationnalité des législations d'équité ...»

En effet, aussi bien en zone urbaine que rurale, la femme occupe, de par sa persévérance, par ses capacités et aptitudes, une place faîtière dans nos sociétés. Il reste toutefois d'énormes efforts à fournir sur le plan de l'opérationnalité des législations d'équité.

Donc, la célébration de la Journée internationale de la femme doit se résumer aux revendications des droits statutaires de la femme. Elle doit aussi et surtout porter sur les stratégies de renforcement des acquis des femmes en zones rurale et urbaine. En effet, le renforcement des capacités opérationnelles des femmes dans le secteur rural par l'octroi d'outils et de moyens de production permettrait de consolider le socle d'égalité, voire d'émancipation de la femme par ses résultats économiques et son ascension dans la structure sociale.

Le poids économique de l'individu constituant un des principaux critères de positionnement dans nos structures sociales, a permis aux femmes d'occuper des positions privilégiées. Toutefois, il serait opportun de poursuivre la sensibilisation afin de faciliter, d'une part, la convivialité entre hommes et femmes et entre femmes et femmes, et d'autre part, de consolider les acquis alcalins et civiques.

Et quelle est, selon vous, la place qu'occupent les femmes guinéennes dans notre société d'aujourd'hui ? Est-elle satisfaisante ?

La femme guinéenne est le socle de notre structure sociale car c'est sur elle que reposent toutes les familles aussi bien en milieu urbain que rural. En effet, depuis les

temps immémoriaux, la femme constitue le baromètre de la société en Guinée.
A ce jour, cette position n'a fait que se renforcer de par les efforts, d'une part, de la gent féminine et, d'autre part, par ceux de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Pr Alpha Condé, du fait même qu'il dédie son mandat aux femmes et aux jeunes, preuve d'une réelle prise en compte des contraintes qui entravent l'émancipation effective et le développement de la femme.

Toutefois, des efforts considérables sont encore nécessaires pour atteindre le niveau d'équité souhaitée. A cet effet, la contribution de chacun des acteurs y compris la gent féminine est requise. C'est seulement à cette condition que le thème retenu cette année 2018, à savoir «L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes » aura tout son sens.

La participation de tous les acteurs permettra de bien prendre en compte et de résoudre les principales contraintes à l'essor effectif des femmes dans les environnements rural et urbain. Tel est le prix du développement harmonieux de notre société qui s'appuiera sur la contribution de tous ses fils et filles. Ceci consolidera aussi les acquis des femmes dans les différents secteurs d'activités économiques où elles excellent actuellement. L'agriculture constitue un de ces secteurs prioritaires qui requièrent des efforts de la part du Gouvernement car il concerne plus de 80 pour cent de la population.

Développons notre agriculture pour développer nos couches vulnérables (femmes et jeunes) et assurer un harmonieux développement où chacun contribuera à l'essor national..

BDG - N°24 / Edition Spéciale

GOUVERNEMENT EN ACTION

MOIS DE FEVRIER

ACTIONS PHARES DU GOUVERNEMENT ET ACTIVITES DANS NOS MINISTERES

MPAEM

MINISTERE DES PÊCHES, DE L'AQUACULTURE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

Une mission sénégalaise en audience.

Le Ministre Frédéric Loua a reçu ce jeudi 15 février 2018, une mission sénégalaise au sein des locaux du MPAEM. Il a été question au cours de la rencontre de parler de la gestion de la biodiversité Marine Ouest africaine.

La biodiversité marine, par définition est l'ensemble de la diversité propre aux océans ou en dépendant très directement. Elle est en forte répression du point de vue de la richesse trophique notamment depuis 50 ans, incontestablement du fait de la surpêche et de la pollution et l'artificialisation des fleuves, estuaires, ports et zones côtières.

C'est cette raison qui motive cette mission sénégalaise à effectuer des déplacements dans les pays de l'Afrique de l'ouest afin de se mobiliser pour préserver la biodiversité marine ouest africaine.

L'environnement marin côtier d'Afrique de l'Ouest fournit de nombreux services aux populations de la sous-région dont près de quatorze (14) millions vivent près des côtes.

Or, ces écosystèmes subissent une surexploitation croissante de la pêche hauturière et la pêche dite artisanale.

La zone côtière ouest africaine fortement convoitée en raison de la richesse de sa biodiversité est sujette à de multiples menaces. Ces cinquante (50) dernières années, on a assisté à une dégradation de ces ressources animales et végétales et à une réduction drastique des stocks de pêche. Cette situation est aggravée par les effets du changement climatique.

C'est tout le sens de BIOMAC, le réseau de biodiversité marine et côtière qui vise à coordonner les efforts de conservation des espèces et des habitats dans des pays comme la Guinée, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Bissau, la Sierra Léone et le Cap-Vert.

La Cellule de Communication du MPAEM

MCSPH

MINISTERE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Le monde de la culture en deuil: Fatou « linsan » Barry, figure de proue de la musique pastorale guinéenne a tiré sa révérence.

ANNONCE DE DÉCÈS

Le Ministère des Sports, de la Culture et du Patrimoine Historique a le regret de porter à la haute attention de S.E.M le Président de la République, Chef de l'État, Professeur Alpha Condé et le peuple de Guinée, le décès de Madame Kouyaté Fatou Linsan BARRY, artiste , chanteuse de talent, survenu le Vendredi 16 Février 2018 des suites de maladie.

A cette douloureuse occasion, le Ministère des Sports, de la Culture et du Patrimoine Historique adresse ses condoléances à la famille biologique de la défunte ainsi qu'à celle des artistes guinéens et informe que les obsèques se dérouleront selon le programme suivant :
Samedi 17 Février 2018:
-09h00- Levée du corps à la morgue du CHU Ignace Deen;
- 13h45- Prière à la Mosquée du quartier Cosa suivie de l'enterrement au cimetière du même quartier.

Prions pour le repos de son âme.

Amen !

La Cellule de Communication du MCSPH

MDB

MINISTERE DU BUDGET

Atelier sur la Transparence Budgétaire et la Participation Publique sous le thème : « vers plus de transparence, participation et redevabilité en Afrique ».

Conakry, le 22 février 2018 : Le Ministre du Budget a procédé ce jeudi-là, au lancement officiel des travaux de l'atelier sur la Transparence Budgétaire et la Participation Publique. C'était en présence du Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet de la Présidence de la République Ibrahima Kalil Kaba et de Moustapha Mamy Diaby, Ministre des Postes, Télécommunication et de l'Economie Numérique. Quinze pays Africains y prennent part.

Financée par le Gouvernement guinéen et l'initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire ''CABRI'', cette rencontre de Conakry va permettre de discuter des voies et moyens pour renforcer la transparence budgétaire, tout en examinant la relation entre la transparence et la participation. L'objectif vise à obtenir une meilleure redevabilité dans certains pays de l'Afrique.
Depuis 2010, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président Alpha Condé, s'est inscrit dans la perspective d'un budget ouvert et participatif, pour le bonheur des populations guinéennes. D'où l'engagement du gouvernement à œuvrer pour l'amélioration de l'ouverture du budget. Cet engagement se traduit entre autres sur le terrain par la mise en œuvre effective du compte unique du trésor, ou encore de l'instauration d'une nouvelle nomenclature budgétaire bâtie sur les standards internationaux dont les classifications facilitent la compréhension des agrégats budgétaires et des politi-

ques publiques.
Pour Joana Bento, spécialiste de la gestion des finances publiques pour la transparence et la responsabilité au sein de l'initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire, il est question de voir les 15 pays présents à Conakry, échanger pour un partage d'expérience, pour voir ensemble les défis auxquels chaque nation reste confrontée dans la gestion de la transparence budgétaire, en vue de rendre compte aux citoyens. Pour Joana Bento, à travers l'Afrique, les ressources des finances publiques sont gérées avec intégrité, transparence et responsabilité, pour assurer la prestation de services efficiente et efficace, ainsi que la croissance et le développement économiques durables.

Allant dans le même sens, le Ministre du Budget, dira que les réformes législatives et administratives en Guinée, ont érigé la transparence en principe fondamental de l'action publique. C'est pourquoi cette évolution logique suit en réalité, l'aspiration de nos populations. « Les guinéens, à l'instar des citoyens des pays présents, sont désireux de participer davantage aux décisions publiques et au fonctionnement des pouvoirs publics. Ils attendent de jouir pleinement des bénéfices du budget de l'État, leur budget. Ils veulent aussi des explications sur les raisons qui motivent les politiques budgétaires que nous menons », précise le Ministre du Budget.

Poursuivant, Mohamed Lamine Doumbouya dira que le défi qui se pose aujourd'hui, est de concrétiser l'engagement du Président de la République de faire adhérer effectivement la Guinée au partenariat pour un Gouvernement ouvert en 2018. Pour matérialiser cette volonté du Chef de l'Etat, le Ministre du Budget préconise entre autre, de renforcer l'ouverture des données publiques, la responsabilité et la redevabilité en matière de gestions de finances publiques, ainsi que la participation de nos concitoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

Les participants à ce rendez-vous de Conakry, pourront établir les liens entre transparences, participation et redevabilité à partir de cas pratiques d'expériences internationales pour une meilleure exécution des ressources pour de meilleurs résultats dans la prestation des services publics.

La Cellule de Communication du Gouvernement.

MJ

MINISTERE DE LA JUSTICE

Une mission de la Cour Pénale Internationale reçue par le Ministre Cheick Sako.

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a reçu en audience une équipe de la Cour Pénale Internationale conduite par Emeric Rogier, Chef de section de l'analyse des situations de l'institution. Cette équipe, introduite par Souadou Diallo, conseillère technique auprès du ministre chargé de la justice de proximité et évènementielle, est venue faire un nouveau point avec le Ministre Cheick Sako, et prendre acte de la clôture de l'instruction relative aux évènements du 28 septembre 2009.

En effet, depuis les tragiques évènements de 2009, la Cour Pénale Internationale n'a cessé d'apporter son soutien à la justice guinéenne, pour que toutes les victimes soient rétablies dans leur droit.

Le Chef de section de l'analyse des situations, se réjouit de l'évolution du dossier entre les mains des autorités judiciaires guinéennes. Pour Emeric Rogier, les efforts consentis par les autorités judiciaires du pays, sont significatifs car, un certain nombre de protagonistes vont être prochainement renvoyés devant le tribunal criminel. L'équipe de la CPI, dirigée par le Chef de section de l'analyse des situations, va prendre acte des derniers développements dans l'affaire 28 septembre et discuter davantage avec le Garde des Sceaux et les autorités judiciaires des préparations nécessaires pour l'organisation d'un procès équitable dans de bonnes conditions et dans un délai aussi raisonnable que possible pour toutes les parties.

Poursuivant, Emeric Rogier affirme que la CPI fait entièrement confiance aux autorités judiciaires guinéennes pour gérer ce dossier et tenir le procès dans un bref délai, avec la clôture des instructions, relative aux évènements du 28 septembre 2009.

Pour terminer, le Ministre Cheick Sako dira que c'est toujours un plaisir pour lui d'accueillir une mission de la Cour Pénale Internationale, pour échanger sur le dossier du 28 septembre 2009. Me Cheick Sako a clairement signifié à la mission mandatée par la Procureure Générale, Fatou Ben Souda, la ferme volonté du Gouvernement guinéen de lutter contre l'impunité sous toutes ses formes, même au-delà des évènements du 28 septembre 2009.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MAEGE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

Conférence de presse: point de bilan de la présidence du Chef de l'Etat Alpha Condé à la tête de l'Union Africaine.

« L'Afrique doit poursuivre le combat du Président Alpha Condé en faveur de l'Union Africaine ».

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, a animé mercredi 7 février 2018, une conférence de presse, pour faire un point de bilan de la présidence du Chef de l'Etat Alpha Condé à la tête de l'Union Africaine.

Cette conférence qui intervient moins d'une semaine après la fin du 30ème Sommet des Chefs d'Etat du continent, a enregistré outre la présence du corps diplomatique accrédité en Guinée, celle des cadres du ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger.

En effet, le Président guinéen Alpha Condé, est aujourd'hui l'une des figures emblématiques de cette organisation panafricaine à travers l'offensive diplomatique qu'il aura menée tout long de son mandat, pour l'unification des dirigeants du continent marquée par le retour du Maroc au sein de la grande famille de l'Union Africaine. Cette diplomatie a mis aujourd'hui le continent sur l'orbite, et marqué le retour de la Guinée sur la scène internationale. C'est pourquoi, face aux ambassadeurs des pays amis, le ministre Mamadi Touré est largement revenu sur les principaux défis mais aussi, sur les nombreux résultats obtenus par le Président Alpha Condé durant sa présidence.

Pour le ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, le Président Alpha Condé quitte la présidence tournante de l'Union Africaine en laissant un grand héritage au continent. Si de nombreux observateurs parlaient d'un éclatement de l'instance africaine pour le problème du retour du Royaume Chérifien dans l'UA, le Président Guinéen a fait preuve de sagesse par son soutien ferme aux partisans de ce retour.

Poursuivant, Mamadi Touré dira que les futurs Présidents de l'Union Africaine devront impérativement s'inspirer de l'engagement sans faille du Président Alpha Condé qui a fait entendre la voix du continent noir aux quatre coins du monde, pour défendre les intérêts de l'Afrique auprès de l'ensemble des grandes puissances.

Pour finir, le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, a affirmé qu'avec l'héritage que lègue le Président Alpha Condé au continent, l'heure n'est plus à la réflexion, mais au travail pour obtenir des résultats afin de hisser très haut l'Union Africaine.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MS

MINISTERE DE LA SANTE

Atelier de renforcement du système de surveillance épidémiologique en Guinée.

Dr Abdourahmane Diallo, Ministre de la Santé, a procédé à l'ouverture des travaux de l'atelier de renforcement de surveillance épidémiologique en Guinée. L'Objectif global étant de renforcer le système de réponses à d'éventuelles épidémies et urgences sanitaires.

Les travaux ont été lancés en présence de diplomates, de hauts cadres du ministère de la santé, ainsi que de partenaires techniques et financiers de la Guinée dont le chef de file, Alfred Ki-Zerbo représentant de l'OMS, a saisi l'occasion pour saluer le leadership du Gouvernement qui a permis la tenue de cet atelier.

Rappelant les leçons tirées de l'épidémie de la maladie à Virus Ebola après laquelle le relèvement économique est très difficile, le chef de file des partenaires techniques et financiers a déclaré « qu'il revenait aux partenaires, de mettre en œuvre selon leur mandat respectif, les engagements pris à l'assemblée générale des Nations Unies ».

Selon lui, en dépit des progrès enregistrés et des leçons apprises de l'épidémie à virus Ebola, le système de surveillance épidémiologique tarde encore à être performant, conformément au RSI et à la SIMR. Pour Alfred KI-ZERBO, seul un système de surveillance épidémiologique performant permet une alerte, une détection précoce et une réponse efficace aux épidémies. Poursuivant

son adresse, Monsieur KI-ZERBO a tenu à rassurer de la disponibilité de l'ensemble des partenaires techniques et financiers à soutenir d'avantage la Guinée dans ses efforts de renforcement du système de Santé.

Prenant la parole à son tour, le Ministre de la Santé, a placé cet atelier dans son contexte ; Abdourahamane Diallo a rappelé que ces travaux permettront entre autres :
- de mettre en exergue les liens fonctionnels entre les différents acteurs intervenants dans la gestion des épidémies en Guinée ;
- Présenter et optimiser le fonctionnement du Ministère de la Santé et de ses structures telles que l'ANSS, l'Institut National de Santé Publique, etc. dans la lutte contre les maladies à potentiel épidémique en Guinée ;
- Identifier les duplications et définir, de façon concertée et en tenant compte des moyens disponibles au niveau de chaque partenaire les actions à mettre en œuvre pour éviter la duplication des rôles et mandats ;
- Définir les modalités de suivi à utiliser par les acteurs agissant dans le domaine de la Santé pour assurer la collecte et le partage des informations ;
- Etablir les mécanismes et les outils de communication et la feuille de route pour les actions à mettre en œuvre pour améliorer le système de réponse aux urgences épidémiologiques.

Par ailleurs, Abdourahamane Diallo, a invité tous les participants à s'impliquer fortement dans l'atteinte de ces objectifs. «Au vue de la qualité des intervenants, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les travaux seront productifs, fructueux et aboutiront à des recommandations pratiques, dit-il». Pour finir, le Ministre de la Santé a exprimé sa profonde gratitude aux différents partenaires du système de Santé, particulièrement au PNUD pour son assistance technique dans le renforcement institutionnel de l'ANSS, et la coopération Japonaise pour l'organisation et la tenue de cet atelier.

Il s'agira à court et moyen termes, pour les partenaires, d'appuyer la préparation et l'élaboration du plan national de sécurité sanitaire suite à l'évaluation du RDI, de la stratégie de financement de la Santé vers la CSU, de la politique de santé communautaire et la mise en œuvre du Pipeline Rural 2018-2022.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MEF

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Malado Kaba reçoit le nouveau Directeur pays de la BAD.

La Ministre de l'Économie et des Finances a reçu ce jeudi 1er février 2018 une visite de courtoisie du nouveau directeur pays de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Léandre Bassolé.

Cette rencontre a permis à M. Bassolé de se présenter à la Ministre et de réitérer la volonté de la Banque Africaine de Développement d'apporter l'appui nécessaire à la poursuite des réformes en Guinée.

Après avoir souhaité la bienvenue au nouveau directeur, Malado Kaba s'est réjouie de l'installation d'un bureau de la BAD en Guinée. En effet grâce à cette proximité, les dossiers en cours pourront être traités plus rapidement, et cela permettra également de renforcer la coopération entre la Guinée et l'institution.

Au cours de son entretien, M. Bassolé a évoqué l'organisation, la veille, de la première revue du portefeuille de la BAD, qu'il a lui-même instauré avec l'accord de la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale. La mise en place d'un mécanisme de revue tous les deux mois, facilitera le dialogue et les échanges d'expériences entre les parties prenantes. Plusieurs sujets ont été évoqués, notamment dont les différents appuis proposés par la BAD, notamment au niveau de l'assistance technique.

M.Bassolé a fait part à la Ministre, de l'élaboration en cours d'une stratégie pays pour les années 2018-2022, la précédente s'étant achevée en 2017. À cet effet il a sollicité des rencontres avec les différents cadres du département afin de mieux planifier les futurs projets destinés à la Guinée.

Transmis par la Cellule de Communication du MEF

MATD

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

Suite aux Violences post électorales, une délégation des ressortissants de Kalinko chez le ministre Bouréma Condé.

Vendredi 9 février 2018, le ministre de l'Administration du Territoire et de la décentralisation a reçu à Conakry une délégation des ressortissants de Kalinko.

A cette audience, le général Bouréma Condé avait à ses côtés la ministre de l'Action sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance, Mme Diaby Mariama Sylla.

Ce sont les violences postélectorales enregistrées dans cette localité de Dinguiraye qui ont été le principal sujet abordé au cours de la rencontre.

M. Alpha Cissoko, le porte-parole de la délégation, a déploré les tragiques événements dont Kalinko a été le théâtre après les élections communales du 4 Février (5 enfants tués dans un incendie volontaire, des magasins et des maisons brûlés sur fond de rivalités politiques). Il a expliqué aux deux membres du gouvernement la démarche menée à ce jour par les ressortissants de Kalinko pour apaiser les esprits et écarter toute idée de vengeance. Il s'est dit d'autant plus surpris que dans leur localité les membres des différentes communautés ont toujours vécu en frères et sœurs. Sans oublier les nombreux liens du mariage qui se sont tissés et qui continuent de se tisser entre eux. M. Cissoko a surtout attiré l'attention sur la préoccupante situation humanitaire qui prévaut sur le terrain. Les pauvres victimes de ces violences injustifiables dormiraient à la belle étoile et manqueraient cruellement de vivres. Il s'est par ailleurs réjoui du fait que le ministre Bouréma Condé ait fait à la télévision nationale une déclaration pour condamner avec la dernière énergie ces violences enregistrées aussi bien à Kalinko que dans le reste du pays.

Le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le général Bouréma Condé, a rassuré que le gouvernement saura prendre sereinement mais fermement des décisions concourant à rétablir durablement l'ordre, la cohésion sociale et la paix sur toute l'étendue du territoire national. Il a, au nom du chef de l'Etat, Pr. Alpha Condé et de son Premier ministre Mamady Youla, exhorté les ressortissants de Kalinko à faire preuve de retenue et à laisser les autorités faire leur travail comme cela se doit en pareille circonstance. Certaines personnes impliquées dans ces violences ont déjà été arrêtées et devront répondre de leurs actes criminels devant les juridictions compétentes du pays.

Ne dit-on pas souvent et à juste raison que la Guinée est une famille ? Il va falloir que chaque Guinéen s'emploie désormais, et sincèrement, à prouver cette assertion au quotidien, par des actes concrets.

Transmis par le Service de Communication du MATD

MFPREMA

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ETAT ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Remise d'équipements, de mobiliers et d'engins roulants au département de la Fonction publique

Dans le cadre de l'appui institutionnel au Projet d'appui sectoriel à la Décentralisation et à la Déconcentration, l'Union Européenne a procédé, mercredi 7 février 2018, à la remise officielle de ces équipements.

Ils sont constitués de motos, une voiture 4x4, des ordinateurs, des imprimantes multifonctions, des photocopieuses et des onduleurs. Trois interventions ont marqué cette cérémonie de remise d'équipements. La première intervention a été celle du Coordinateur Général du PREMA, régisseur de l'unité de Gestion du Projet qui a fait une présentation brève du contexte et des équipements mis à disposition. Son intervention à été suivie par celle du représentant de la délégation de l'Union européenne qui a félicité le département pour la réalisation des différents projets soumis à l'Union européenne et réaffirmer l'engagement de son institution à accompagner le MFPREMA dans la mise en oeuvre des projets et programmes pour la performance et la qualification de l'administration guinéenne.

Après son intervention, le Ministre de la Fonction publique, Monsieur Billy Nankouman Doumbouya a tout d'abord au nom du gouvernement, du département et en son nom propre souhaité la bienvenue à la délégation de l'Union européenne et aux cadres à cette cérémonie de remise. Il a saisi l'occasion pour rappeler la réalisation de plus de 80% des activités prévues dans le cadre du Programme d'appui de l'union européenne, qui aura contribué au cours de ces deux dernières années (2016-2017), à hauteur de plus de 50%, à l'atteinte des objectifs du département. Il a remercié l'Union européenne de ses différentes gratifications dont bénéficie le ministère et pour l'appui en général apporté à la Guinée dans le processus de développement engagé. Il a terminé son intervention en réaffirmant la volonté de consolider et d'entretenir la coopération fructueuse engagée avec l'union européenne. La cérémonie a pris fin par la remise des clés des engins au Ministre ainsi que les autres mobiliers.

.

Le Service Communication du MFPREMA

METFPET

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

Cérémonie officielle de lancement de la formation en soudure industrielle et en hydro photo voltaique.

Le Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail, Damantang Albert CAMARA a présidé la cérémonie officielle du lancement de la formation en soudure industrielle et en Hydro Photo Voltaïque, ce jeudi 26 janvier 2018 dans la salle de Conférence de l'ENAME.

Étaient présents : le Coordinateur de la TIKA Monsieur Ismail GURLEK, le Coordinateur National des Projets de Formation de la TIKA Monsieur Moustafa Hasim POLAT, le Directeur exécutif de la Fondation PROSMI, Monsieur Karfala KABA, représentant de Madame la première Dame de la République, le Directeur National de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Dr Baba DIANE, des représentants du Ministères de l'Action Sociale et celui de l'Industrie, le Vice-Recteur de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry des stagiaires bénéficiaires de la formation et plusieurs membres des entreprises turques évoluant en Guinée.

Quatre discours ont été prononcés à l'occasion.

Tout d'abord, celui de bienvenue, par le Directeur Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Dr Baba DIANE, qui dans son intervention a donné d'amples information sur la genèse de cette collaboration entre la TIKA et le département de l'enseignement technique et de la Formation Professionnelle, ayant abouti à la présente formation.

Suivi de celui du Coordinateur des Projets de Formation de la TIKA, Monsieur Moustafa Hasim POLAT, expliquant les objectifs de l'Agence Turque de Coopération et de Coordination et tous les aspects liés au présent projet de Formation ainsi que les perspectives dans la coopération Guinéo-Turque.
Quant au Directeur Exécutif de la Fondation PROSMI, Monsieur karfala KABA, représentant de Madame la Première Dame de la République, il a remercié la TIKA en particulier et la Coopération Guinéo-Turque en général pour les nombreux services rendus à la Guinée.

A son tour, le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail,

Damantang Albert CAMARA, a au nom de son département remercié la TIKA et le gouvernement Turque, qui, au nom de la Coopération Guinéo-Turque sont en train d'apporter une touche importante au développement socio-économique de la Guinée à travers l'une des composantes de l'autonomisation et de l'employabilité des jeunes qu'est la formation.

Cette formation innovante en soudure industrielle et en Hydro Photo Voltaïque permettra sans nul doute aux participants d'acquérir de meilleures formations.
Pour finir, le Ministre a réaffirmé l'engagement de son département à œuvrer pour la réussite de ce présent projet avant de déclarer ouverte la formation en soudure Industrielle et en Hydro photo Voltaïque.
.

La Cellule de Communication du METFPET

MC

MINISTERE DU COMMERCE

Initiative présidentielle, une délégation de la BAD rencontre le Ministre Yombouno.

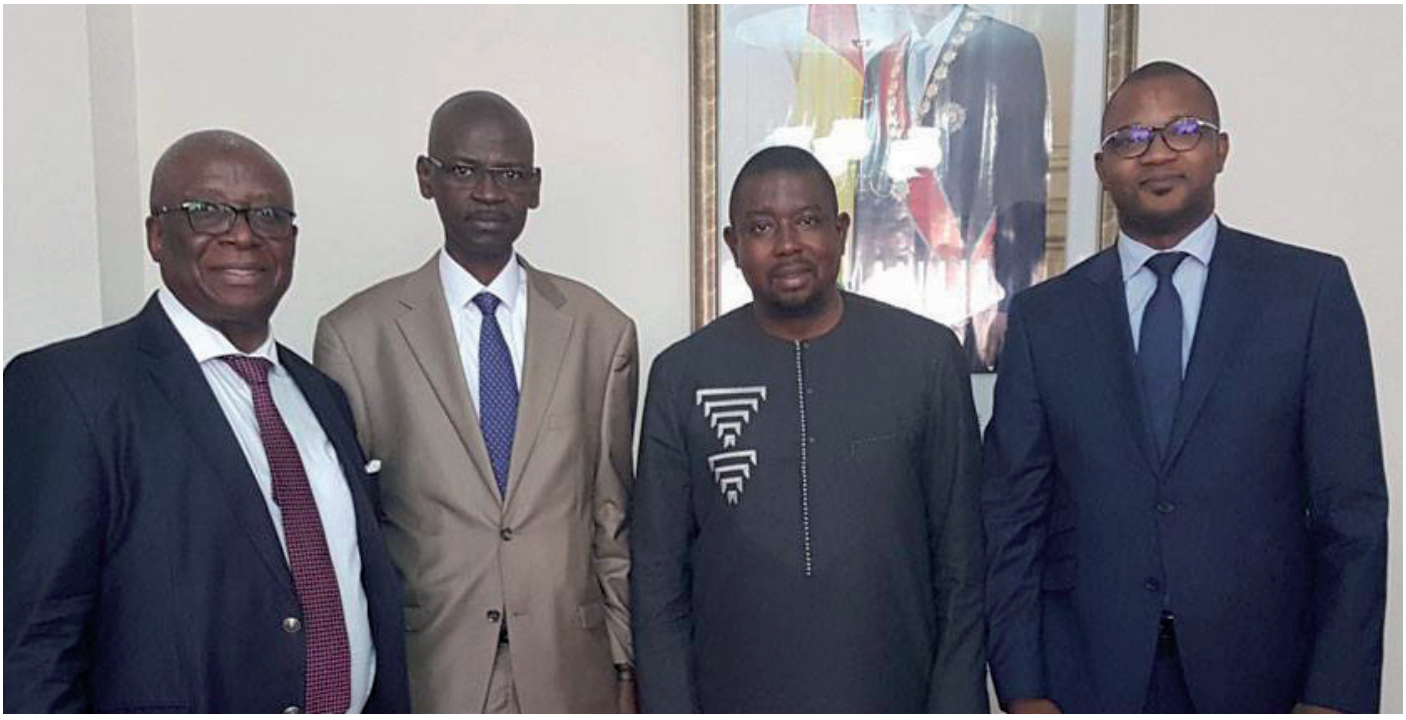

Le ministre du commerce Marc Yombouno a reçu mercredi 21 février 2018 en audience une délégation de la Banque Africaine de Développement BAD. Cette délégation était conduite par Léan Bassolé Représentant pays de cette institution bancaire en Guinée.

L'objectif était d'échanger sur l'initiative présidentielle qui porte sur les zones de transformation agro-alimentaire. Cette initiative qui vise à développer l'agriculture afin de créer les ressources. Elle va permettre de créer des zones industrielles. « Le département du commerce est concerné parce qu'il est un maillon important de la chaine, dans la mesure où il faudra aller chercher les marchés tant au niveau national qu'à l'extérieur dans l'optique de l'exportation des produits qui vont être transformés au niveau national. Donc on considère le département du commerce comme le porte-voix de la République de Guinée dans la recherche de marché » explique Léan Bassolé Représentant pays de la BAD en Guinée.

Le ministre du commerce prenant la parole, a salué cette initiative. Pour Marc Yombouno s'il y a un projet qui tient en compte le développement des chaînes de valeurs est une très bonne chose car, poursuivant, « Guinée a besoin de ces genres d'initiatives ». Se rappelant de quelques acquis de la première république en matière d'unité de transformation le chef de département du commerce a estimé que la Guinée peut reprendre sa place d'antan, vu les potentialités agricoles qu'elle dispose. Cependant, il a exprimé quelques besoins comme le désenclavement des zones de production et le manques des unités de conservation dans ces zones pour éviter la destruction de nos produits.

Marc Yombouno a enfin exprimé la nécessité de la synergie des efforts pour la bonne exécution de ce projet avant de conclure en réaffirmant la disponibilité de son département à travailler pour l'aboutissement de ce projet.

Transmis par le service de communication du MC

MPCI

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Signature du Plan de Travail Biennal 2018-2019 du PNUAD 2018-2022

En réponse aux priorités définies dans le plan national de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, le système des nations Unies en étroite collaboration avec le Gouvernement, les Partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et le secteur privé a élaboré le Plan Cadre des nations Unies pour l'Aide au Développement 2018-2022 (PNUAD). C'est dans le cadre de la signature de ce Plan cadre que la Salle de Conférence du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale a servi de cadre le mercredi 07 février 2018.

La rencontre était co-présidée par Madame Kanny Diallo, Ministre et Madame Séraphine WAKANA, Coordinatrice Résidente du Système des Nations. On notait entre autres la présence de Madame la Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts, du Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, les Représentants des PTF, les Ambassadeurs ainsi que les Représentants des Départements Ministériels.
Madame la Ministre a d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants avant d'exprimer sa gratitude pour avoir bien voulu honorer de leur présence cette importante cérémonie de signature du Plan de Travail Biennal Conjoint (PTC) des programmes et projets financés ou administrés par les Agences du Système des Nations Unies pour les exercices 2018-2019.
Elle a souligné que le Gouvernement se réjouit de l'approche participative qui a caractérisé l'élaboration de ce Plan de Travail Biennal Conjoint qui a permis d'identifier les axes d'intervention prioritaires en parfaite harmonie avec les priorités du Gouvernement exprimées dans le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 pour les deux (2) années à venir.

Elle a salué l'engagement des Agences du Système des Nations Unies à contribuer aux efforts du Gouvernement pour un montant de cent soixante-sept millions quatre cent douze mille trois cent cinquante-trois dollars américains (167.412.353 USD) dont soixante-sept millions six cent soixante-neuf mille dollars (67.669.000 USD) restent à mobiliser.

Elle a précisé que ce montant permettra de financer les projets destinés à l'opérationnalisation des différents Programmes Pays (CPAP) et du nouveau Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD 2018-2022). Leur mise en œuvre permettra non

seulement de consolider les acquis des précédents cadres de coopération, mais aussi et surtout d'intégrer les nouvelles réformes engagées par le Système des Nations Unies à travers l'approche « Delivery as One » ou « Unis dans l'Action ».
Tout en rassurant que le Gouvernement prendra les dispositions nécessaires afin d'intégrer dans le budget national les différents apports financiers, elle a exprimé la gratitude du Gouvernement aux Institutions du Système des Nations Unies et à l'ensemble des partenaires au développement.

Pour terminer, elle a au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Professeur Alpha CONDE et du Premier Ministre Chef du Gouvernement, remercié particulièrement Madame la Coordinatrice Résidente et les Chefs d'Agences du système des Nations Unies pour leur soutien constant au processus de développement socio-économique de la Guinée.
Madame La Coordinatrice, prenant la parole a indiqué que le Gouvernement de la République de Guinée s'est prononcé depuis 2015, en faveur de la réforme des Nations Unies, qui se matérialise aujourd'hui, entre autres, par l'Unité des actions du SNU et par l'appui conjoint apporté à la Guinée pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'agenda 2030.
Elle a souligné l'importance de cette cérémonie de signature qui représente le lancement du nouveau cycle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD 2018-2022) avant de préciser que le plan de travail biennal 2018-2019 du SNU en Guinée porte sur les quatre effets identifiés dans le cadre du PNUAD, qui visent, d'ici 2022, en résumé, à (i) renforcer les institutions nationales pour assurer l'Etat de Droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante ; (ii) améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes ; (iii) favoriser un accès accru et équitable des services sociaux de base de qualité, au profit des populations, notamment les plus vulnérables ; et enfin (iv) améliorer l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants de retour et des personnes vivant avec handicap.

Enfin, elle a noté qu'ensemble, unis dans l'action, qu'elle est convaincue de leurs capacités à accompagner efficacement la Guinée, dans son élan de développement vers l'émergence, au bénéfice des hommes et des femmes du pays.

Transmis par la cellule de Communication du MPCI

MEEF

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORÊTS

Atelier de formation sur l'identification des especes de raies et de requins.

Atelier de formation sur l'identification des especes de raies et de requins en annexe de la convention sur le commerce internnational des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction(cites) en cours a conakry.

Cette rencontre a pour but de renforcer la capacité d'intervention des autorités nationales de la CITES, ceux des agents des douanes et des agents d'application de la loi chargés d'identifier les espèces protégées inscrites à la CITES en Afrique de l'Ouest. Une activité qui implique plusieurs pays dont le Libéria, la Sierra Léone, la Gambie, le Sénégal et la République de Guinée.

A l'entame du discours du représentant de la ministre de l'environnement des eaux et forêts, le commerce et la chasse illégale des espèces sauvages constituent des menaces rampantes dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. De l'avis du Colonel Aboubacar OULARE, l'Afrique de l'Ouest est identifiée comme plaque tournante du trafic des espèces sauvages et profondément affectée par le manque d'application des lois. Les espèces de Raies et de requins font partie de ces espèces les plus touchées dans cette région.

En revanche, le représentant de la ministre, dira que, pour inverser cette situation et promouvoir la conservation et l'exploitation durable des Requins, la commission Sous Régionale des pêches (CSRP) a adopté un Plan Sous Régional d'Action (PSRA) en septembre 2001, emboitant ainsi le pas à la FAO. Egalement les résultats de la Cop 17 de la CITES ont inscrits toutes les Raies Manta et Mobula ainsi que des Requins Soyeux et Renards à l'Annexe II.

En outre, le Colonel Aboubacar OULARE soulignera que, pour répondre à cette recommandation, il sera nécessaire à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des décisions de la CITES soient formés et informés à la reconnaissance des espèces inscrites aux Annexes I et II.

C'est ainsi que, Dr DIOP Mika Samba consultant international en gestion des Ressources et Aménagement des pêcheries, soulignera l'importance de la formation efficace des agents chargés d'appliquer la loi et d'autres

agents concernés pour leur permettre d'identifier et ou contrôler les espèces de requins et raies inscrites aux annexes de la Convention (CITES) dans les différentes frontières du pays. Des programmes efficaces de lutte contre toutes sortes de pratiques frauduleuses.
Les travaux se poursuivent à Conakry sous la présidence du représentant de la ministre Assiatou BALDE en compagnie du Directeur National de la Conservation Colonel Namory KEITA.

Transmis par la Cellule de Communication du MEEF

MT

MINISTERE DES TRANSPORTS

Transports aériens: signature de convention entre Guinea Airlines et Ethiopian Airlines.

Le Ministre d'Etat aux transports s'est rendu la semaine dernière à Addis-Abeba, dans la capitale éthiopienne pour procéder à la signature d'un accord de partenariat entre Ethiopian et Guinea Airlines. Après une année d'intenses négociations facilitées par le département des transports, les deux parties sont finalement tombées sur un accord.

Dans cette convention, la compagnie éthiopienne doit équiper Guinea Airlines en trois avions de type Boeing et Daff. «Il y a un an mon département a mis les bouchés doubles pour aboutir aujourd'hui à ce partenariat entre la compagnie Guinée Airlines et Ethiopian Airlines», s'est réjoui Monsieur Oyé Guilavogui, ministre d'Etat aux transports. «Vous savez la compagnie Ethiopian Airlines est une grande compagnie, en Afrique, c'est la meilleure et la dixième compagnie aérienne dans le monde», a-t-il ajouté.

Le ministre s'est par ailleurs félicité de la volonté de deux parties d'honorer leur part d'engagement. «La compagnie nous a rassuré qu'au mois de juin les 3 avions seront à Conakry, il s'agit d'un Boeing et de deux Daff qui vont desservir les capitales régionales, notamment Boké, Labé, Faranah, N'Nzérékoré et Kankan, ensuite, le Liberia, la Sierra Leone, Abidjan et le Sénégal», a révélé Monsieur Guilavogui.

La réhabilitation des aéroports régionaux est la principale condition pour l'acquisition de ces trois avions. «Il y a cette occupation anarchique et illégale des aéroports régionaux par nos compatriotes, donc, il y a lieu de les faire déguerpir de toute urgence avant le mois de Mai», explique le ministre en parlant des défis.

Pour Monsieur Oyé Guilavogui, l'arrivée de ces trois appareils pourrait atténuer la souffrance des Guinéens du pays profond désirant se rendre à Conakry pour rejoindre par exemple la Mecque pour le pèlerinage. Un autre point encourageant, cet accord marque la concrétisation d'un partenariat sud-sud recommandé par les partenaires internationaux.

Transmis par le Service Communication du MT

MTP

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Communiqué relatif à l'agression du réseau routier

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
Conakry le 09 Février 2018.

Le Ministère des Travaux Publics constate avec regret, les agressions répétées dont le réseau routier fait l'objet lors des manifestations postes électorales sur la route le prince, la contournante de Nongo derrière le Stade, dans la commune de matam etc.... (Brûlure des pneus et des ordures sur la chaussée).
En effet, Madame la Ministre des Travaux Publics rappelle que cette situation malheureuse a un impact négatif sur la longévité de nos routes.
Ces infrastructures socioéconomiques de base, indispensables au bien-être collectif des citoyens, acquises aux prix des efforts et sacrifices consentis par le Gouvernement et le peuple de Guinée devrait être jalousement préservées par tous.
Le comportement rationnel voudrait qu'on préserve l'existant puis on pourra augmenter.
Par ailleurs, la Ministre voudrait rappeler que ces actes sont réprimés par les lois de la République et invite les parties prenantes à l'application effective des sanctions
Madame la Ministre regrette les désagréments des manifestants et invite au même moment les citoyens à la sauvegarde du réseau routier.

MDN

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

L'armée guinéenne au secours des élèves de l'école primaire camp Almamy Samory Touré.

L'armée Guinéenne vient d'offrir 50 tables bancs et un forage équipé des bornes fontaines aux élèves de l'école primaire du camp Almamy Samory Touré. La cérémonie de remise officielle de ces dons s'est déroulée ce jeudi 08 février 2018 dans enceinte de ladite école.

En présence des autorités éducatives de kaloum et la hiérarchie militaire du bataillon du quartier général.
Satisfait du geste de la grande muette, Mme la Directrice de l'école primaire du camp Almamy Samory TOURÉ a rendu un vibrant hommage aux forces armées guinéenne avant de revenir sur l'importance de l'eau qui est une denrée indispensable dans la vie des êtres humains. Ce trésor a disparu dans la cour de cette école depuis belle lurette. Aujourd'hui les enseignants et élèves de cet établissement se réjouissent de ce cadeau de l'armée guinéenne.

Pour la directrice de l'éducation communale de Kaloum ce geste humanitaire permet l'amélioration du cadre de vie et de travail Corps enseignants de cette école. C'est pourquoi,» je voudrais inviter la direction, le personnel et les élèves à veiller jalousement sur cet acquis en le préservant de la saleté qui est l'ennemie de la santé». Quant au représentant du chef d'état-major général d'aviation Sidy Yaya CAMARA, a au nom du chef d'état-major général des forces armées, réaffirme la volonté des forces armées guinéennes pour leurs soutiens dans le cadre de leur participation à la promotion de l'enseignement et de l'éducation de notre pays.»

Ces mobiliers et cet ouvrage permettront certes à votre école d'être mieux outillées, ils constituent un moyen d'améliorer les conditions de travail des élèves et du corps des enseignants sans oublier que cela profiterait aussi aux parents d'élèves et à la population civile. J'en suis convaincu que vous ferez bon usage». A-t-il martelé.

La Cellule de Communication du Ministère de la Défense

MASPFE

MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION FEMININE ET DE L'ENFANCE

Le Gouvernement et les Nations Unies harmonisent les idées pour l'autonomisation des femmes guinéennes.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME: le Gouvernement et les Nations Unies harmonisent les idées pour l'autonomisation des femmes guinéennes.

La Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance a présidé ce jour une réunion de cadrage des différentes activités prévue dans le cadre de la journée internationale des femmes avec le système des Nations Unies en Guinée.

Cette année, la Représentation du Système des Nations Unies s'engage au côté du Gouvernement Guinéen à travers le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance pour une autonomisation effective des braves femmes de Guinée. La célébration cette journée qui commémore la femme s'inscrit dans le fil d'un mouvement mondial sans précédent en faveur des droits des femmes et de leur autonomisation. La Journée des femmes 2018, est l'occasion pour le Gouvernement guinéen de transformer cette dynamique en action, de favoriser l'autonomisation des femmes dans les contextes ruraux et urbains et de célébrer les activistes qui travaillent sans relâche à revendiquer les droits des femmes guinéennes.

Pour impulser une nouvelle dynamique à la journée de la femme en Guinée, le département de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance avec le soutien de la Représentation du Système des Nations Unies dans le pays harmonise les idées pour la réalisation de certaines activées au profit des braves femmes de Guinée à savoir :

- La réalisation d'un film documentaire sur l'autonomisation des femmes ;
- Remise du trophée du Président de la République d'autonomisation de la femme en Guinée ;
- La validation du pré rapport sur l'autonomisation des femmes qui sera présenté lors de la 62ème session de la condition de la femme des Nations Unies à New York.

Pour la ministre Diaby Mariama Sylla, il est question de faciliter l'accès des femmes guinéennes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, qui est un instrument de promotion et d'autonomisation des femmes. C'est pourquoi elle se félicite du travail réalisé par son homologue des Postes, Télécommunication et de l'Economie Numérique dans ce sens, qui va permettre à la Guinée d'avoir une position commune lors de la 62ème session de la condition de la

femme des Nations Unies à New York.
Poursuivant, la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance dira que l'aspect majeur de la célébration de cette année sera la valorisation de la femme rurale qui ne sait ni lire, ni écrire mais qui a réussi à émerger de la vulnérabilité de la pauvreté dans laquelle elle se trouve, sans oublier le poids des pesanteurs socio culturel et les formes de discriminations à son égard.

Pour finir, la ministre Diaby Mariama Sylla a affirmé que ces activités faisant écho au thème prioritaire de la 62èmesession à venir de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, la journée des femmes attirera également l'attention sur les droits et l'activisme des femmes rurales, qui représentent plus d'un quart de la population mondiale et une majorité des femmes travaillant dans le secteur agricole, dont la proportion dans la main-d'œuvre agricole mondiale est de 43 %.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Un émissaire du Fonds d'Abu Dhabi reçu par la ministre Mariama Camara.

Conakry, le 19 Février 2017 : M. Hasan Al Redani, employé de la société Mubadala Investment Company, a eu de fructueux échanges avec la ministre de l'Agriculture, Mme Mariame Camara autour du Projet d'Appui au Développement Agricole du pôle G (PADAG), qui sera financé par le Fonds d'Abu Dhabi.

« Je suis venu au nom du Fonds d'Abu Dhabi. Avec Madame la Ministre de l'Agriculture, les échanges portent sur de nouvelles améliorations apportées au projet PADAG que le Fonds d'Abu Dhabi a fait don à la Guinée à hauteur de 28 millions de dollars américains » explique Al Redani.

En faisant le point de la mise en œuvre du projet PADAG avec les autorités guinéennes, trois axes de la feuille de route ont été passés au peigne fin à savoir la mise en place du comité de pilotage, celle de l'unité de gestion et l'assistance technique. En novembre dernier, au terme d'environ 72 heures de travail pour finaliser le PADAG, une importante mission conjointe du Fonds d'Abu Dhabi a signé une Aide-mémoire avec le Ministère de l'Agriculture et le FIDA, marquant le démarrage du projet.

Le chef du Département Finance du FADD, Saeed Al Dhaheri, avait lancé ce jour qu'il revenait désormais à chacune des parties de jouer sa partition. Dans cette logique, la Guinée avait jusqu'à la fin janvier 2018 pour mettre en place le Comité de pilotage du PADAG et soumettre au FADD pour approbation, et le plan d'exécution du projet.

L'émissaire émirati s'est dit rassuré des dispositions prises pour le démarrage du projet «cette année » en tenant compte de ce document déjà signé par les parties.

«Madame la ministre de l'Agriculture a été très active… Elle demandé à ce que l'équipe de projet en Guinée commence à travailler. De notre côté, le gouvernement d'Abu Dhabi veut vite réaliser ce projet en faveur des populations guinéennes » poursuit-t-il.

Comme toutes les initiatives agricoles présidentielles, le PADAG s'inscrit dans le cadre de la sécurité alimentaire et les cultures de rente pour améliorer les revenus des paysans. Il vise 40 mille producteurs du Pôle G dans les filières riz et huile de palme, ainsi que les cultures maraichères. Ce projet, dont les études de faisabilité ont été réalisées par le FIDA-Guinée, couvre les préfectures de Kissidougou, Gueckedou et Macenta, en région forestière.

Le PADAG est divisé en trois composantes : Valorisation des filières ; Relance des cultures et revalorisation du palmier à huile avec 205 mille hectares en jeu ; le développement des infrastructures, le financement agricole et la promotion de l'entreprenariat féminin et jeune.

Transmis par le Service de Communication du MAG

MVAT

MINISTERE DE LA VILLE ET DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Visite du Ministre à la direction régionale de la ville et de l'aménagement du territoire de Nzérékoré.

A la tête d'une grande délégation, le Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, son Excellence Dr Ibrahima Kourouma a choisi, en ce début d'année 2018, de faire l'état des lieux de l'efficience (efficacité) de tout le personnel de la structure administrative foncière des régions de Nzérékoré, Kankan, Faranah, Mamou et Labé.
Le mercredi 21fevrier 2018, première étape de sa visite, Monsieur le Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire a été accueilli par les cadres des directions préfectorales de Beyla, Guéckedou, Lola, Nzérékoré et Yomou au bureau régional de Nzérékoré.

Par la voix du Directeur régional de la ville et de l'aménagement du territoire de Nzérékoré, les cadres régionaux et préfectoraux ont exprimé leur joie et leur profonde reconnaissance pour la visite solennelle de travail que Monsieur le Ministre leur a rendu. Par la même occasion, Monsieur le Directeur régional a présenté au Ministre la structure administrative foncière et la situation du personnel. L'ensemble du personnel de la région est

de 115 agents dont 46 sont titulaires et 69 stagiaires. Les 46 sont titulaires sont repartis comme suit : Direction régionale 6 agents, Bureau de la conservation foncière 03 agents, les directions préfectorales de Beyla 3 agents, Guékedou06 agents, Lola 05, Macenta 03, Nzérékoré 18 agents et de Yomou (2).

Dans un discours de fermeté, Monsieur le Ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, Dr Ibrahima Kourouma a axé sa communication sur la sécurisation des réserves foncières déjà identifiées, les aménagements Clandestins et la confiscation des plans et la non maitrise ou l'abandon par les cadres des outils de la gestion foncière, la pléthore des stagiaires dans les services et d'éventuelles sanctions contre ceux qui ne respecteront plus les règlements d'urbanisme dans le lotissement.

« Je voudrais commencer par ce que vous avez fait pour le Ministère de la ville et de l'aménagement du territoire. Quand nous arrivions à la tête de ce département, les problèmes qui se posaient étaient la création des réserves foncières de l'Etat. Quelques mois après ma prise de fonction, nous avons constaté que lorsque l'Etat a besoin d'investir dans la création des infrastructures, le Département a du mal à identifie un ou des sites.

Toutes les réserves foncières étaient bradées par des tierces personnes. En conséquence, il fallait démarcher pour avoir des sites pour l'Etat. Tous les équipements étaient morcelés.

Nous avons décidé d'envoyer une mission dans toutes les régions pour identifier et sécuriser les réserves foncières de l'Etat, nous avons été bien accueillis par les responsables locaux. Ceci nous a permis de faire un travail acceptable.

Aujourd'hui, je suis heureux de dire qu'avec votre appui, au niveau de la région administrative de Nzérékoré, nous avons une réserve foncière qui s'étend sur une superficie de 486 hectares dont 454 sont encore non bâtis ou nous pouvons réaliser des équipements. Nous vous en félicitons, mais nous voudrions que vous créiez d'autres réserves pour faire face à l'explosion démographique dont notre pays fait objet. Sous l'ordre du Président de la République, le Pr Alpha Conde, le MVAT fait de la récupération des réserves foncières de l'Etat, sa principale mission.

Je voudrais informer tous les services déconcentrés et décentralisés que ces réserves déjà identifies sont sécurisées à travers leur immatriculation au nom de l'Etat, des plaques en bétons seront plantes dans toutes ces réserves pour prévenir tous et toutes que ces sites sont des propriétés de l'Etat.

En écoutant le Direction régional, je voudrais lui dire d'arrêter de culpabiliser les autres, mais les vrais problèmes sont à l'intérieur du Ministère de la ville et de l'aménagement du territoire. Nous avons trois codes qui ont été vulgarises en 1992 le code l'urbanisme, le code foncier et domanial et le code de la construction et de l'habitat. Ces codes sont des outils de gestion foncière dans notre pays. Malheureusement, ces codes ne sont pas connus. Si nos cadres n'ont pas la maitrise de ces codes ou la volonté d'appliquer ces codes dans la gestion foncière, cela va entrainer une occupation ou un morcellement anarchique des domaines de l'Etat. Si nous voulons faire des villes nouvelles avec des conditions de vie descentes nous devons respecter ces outils dans la planification, dans les opérations d'aménagement et dans la construction des équipements urbains.

Une approche de vulgarisation de ces différents codes comme par exemple réunir les chefs de quartiers, les responsables locaux et l'administration publique ne coutera rien à la Direction préfectorale ou régionale de la ville et de l'aménagement du territoire. Il faut que ça change, nous allons veuillez pour que ça change.

Je voudrais vous rassurer chers collaborateurs, je suis un homme de terrain, je viendrai régulièrement. Cette réunion que nous faisons maintenant, nous ferons d'autres réunions périodiquement pour évaluer nos décisions. Nous n'accepterons plus qu'il y ait bradage.

Tous ceux qui seront impliqués dans le dradage auront à assumer leur responsabilité. Nous sommes dans une situation aujourd'hui où il y a des aménagent clandestins réalisés par des gens que vous appelez des stagiaires. Quand vous prenez des gens que vous apprenez à faire des aménagements clandestins sans le respect des règles de la procédure d'aménagement durable et, vous dites ce sont des stagiaires. Non ce sont les responsables de la Direction préfectorale et régionale qui sont responsables des aménagements clandestins.

Aujourd'hui il y a un schéma national d'aménagement du territoire du territoire (SNAT) qui existe, bien qu'il soit caduc, mais il faut en tenir compte dans les aménagements. Il y a également douze villes dont Nzérékoré qui ont un schéma directeur d'aménagement. Est-ce que vous en savez. Vous ne tenez pas compte des outils de la gestion foncière. En conséquence, sur un même site il peut y avoir deux ou trois aménagements différents faits par le même département, ces conflits sont renvoyés devant les tribunaux

Vous parlez de personnel, est ce que ce personnel est qualifié pour faire ce travail. Le président de la République le Pr Alpha Conde a donné l'ordre de mettre fin à cette pagaille et, nous mettrons fin à cette pagaille. Ceux qui ne voudront pas nous accompagner dans cette démarcher, nous nous débarrasserons d'eux. Ceux qui veulent faire des domaines réserves foncières de l'Etat leurs propriétés, ils nous trouveront sur leurs chemins. Je reviendrai autant que je voudrai, la route ne m'effraie pas.»

Après son discours, Monsieur le Ministre a reçu séparément les Directeurs préfectoraux et leurs différents cadres.

Transmis par la Cellule de Communication du MVAT.

MESRS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Lancement du programme de renforcement des compétences en français dans les universités guinéennes.

Conakry 21 Février 2018 - Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a procédé ce mercredi au lancement du programme de renforcement des compétences en français à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry. Ce programme porté par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, vise à améliorer le niveau en français des étudiants Guinéens. Il illustre la mise en œuvre concrète d'un projet de la coopération française dans le secteur de l'enseignement supérieur guinéen.

Pour le Ministre Abdoulaye Yéro Baldé, ce programme de renforcement de compétences en français constitue un enjeu majeur pour notre système éducatif. « En effet, aux différents paliers de notre système éducatif, il se pose réellement à la fois, le problème de l'appropriation d'un outil international de communication, mais également celui du maintien d'un moyen d'accès à une formation scientifique et technique donnant accès à des opportunités d'insertion socio-professionnelle future », dit-il.

Au regard du fait qu'il soit un outil indispensable à la communication, le Ministre a souligné que ce programme a obtenu l'adhésion du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de l'emploi et du travail en faveur des institutions pour l'enseignement d'apprentissage dans les écoles normales d'instituteurs.

« Nous avons décidé d'introduire dans les programmes de Licence de toutes les formations des différentes institutions de formation, des modules de renforcement en français avec pour objectif de qualifier l'apprentissage, l'enseignement et la recherche », déclare le ministre de l'enseignement supérieur.
Avant de terminer, le Ministre Abdoulaye Yéro Baldé a interpellé les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette formation particulièrement les enseignants et les étudiants, pour l'atteinte des objectifs assignés.

Pour sa part, l'ambassadeur de France a rappelé que le soutien de l'ensemble du système éducatif guinéen représente l'une des priorités de la coopération française en Guinée. Grace à cette coopération, le système éducatif guinéen va bénéficier sur la période 2016-2020 près de 45 millions d'Euro de financement par l'agence française de développement et le service de coopération de l'ambassade de France.

Transmis par la Cellule de Communication du MESRS.

MPTEN
MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Le lancement de l'IXP ouvre la voie à la souveraineté numérique.

Conakry, le 23 Février 2018.

Le Ministre des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique Moustapha Mamy Diaby a présidé ce jour la cérémonie de signature des statuts visant à mettre en place l'association pour la gouvernance du point d'échange internet (IXP) national. L'objectif de cette association est de veiller à la gouvernance du point d'échange internet ou point de Peering.

En effet, les consommateurs de services Internet de Guinée pourront bientôt accéder à une connectivité plus rapide et à des coûts bien meilleurs. Cette amélioration de leur expérience de consommation et de leur pouvoir d'achat, découlera du point d'échange Internet national dont le pays est maintenant doté. Entamé en 2012, le point d'échange Internet va permettre une connectivité plus rapide dans le pays grâce à une interconnexion de différents fournisseurs d'accès qui échangent du trafic Internet entre leurs réseaux grâce à des accords mutuels dits de peering. Le point d'échange Internet de la Guinée est une composante du programme régional d'infrastructure de communications pour l'Afrique de l'Ouest. Il a été financé par la Banque mondiale à hau-

teur de 3,5 milliards de Francs guinéen (387 000 dollars US).

Avec une connectivité data boostée, le Gouvernement à travers le ministère des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique entend donner à sa population l'opportunité de faire de l'Internet un outil de développement. Le haut débit, au centre de nouveaux usages, aura en effet et un impact sur divers secteurs, notamment l'économie, l'éducation et les autres services de l'administration.

Avec la mise en place du point d'échange internet, le coût de la communication va considérablement baisser ainsi que la rapidité, quant à elle, va augmenter. Un message envoyé entre les opérateurs n'a plus besoin de passer par le Portugal où un pays d'Europe, il lui suffit juste de passer par le serveur de Kipé et revenir à qui de droit. De même l'IXP permettra d'augmenter les performances de l'internet local par la réduction du temps de latence. De réaliser des économies d'exploitation pour les adhérents, de promouvoir le développement des contenus locaux, d'inciter à l'innovation et à la recherche et d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance et de développement.

Pour Cellou Diallo, Conseillé Télécommunication au ministère des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique, ce point d'échange internet est une infrastructure additionnelle physique qui permet aux fournisseurs d'accès à internet de s'interconnecter entre eux et d'échanger les informations et sa mise en place effective, contribuera à l'amélioration des conditions de connectivité qui jusque-là, ne répond pas à la grande satisfaction des populations guinéennes.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MOIS DE MARS

ACTIONS PHARES DU GOUVERNEMENT ET ACTIVITES DANS NOS MINISTERES

MASPFE

MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION FEMININE ET DE L'ENFANCE

L'autonomisation de la femme guinéenne au cœur de la célébration de la Journée Internationale des Femmes.

Le Président de la République Alpha Condé, a pris part à la célébration de la journée internationale des femmes. Cette commémoration qui met en avant les femmes, a connu la présence de la Première Dame de la République, des membres du Gouvernement, du corps diplomatique accrédité en Guinée et des Présidents des différentes institutions républicaines.

En cette année 2018, la journée internationale des femmes, s'inscrit dans un mouvement mondial sans précédent en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice.
Le harcèlement sexuel, la violence et la discrimination à l'encontre des femmes, ont fait la une des médias et ont fortement suscité un débat public stimulé par une détermination affirmée à instaurer un changement. Faisant écho au thème prioritaire de la 62ème session de la Commission de la condition des femmes des Nations Unies, la Journée internationale des femmes a mis en avant les droits et l'activisme des femmes rurales qui, bien que représentant plus d'un quart de la population mondiale, sont laissées pour compte dans chaque aspect du développement.
En Guinée, ce 8 mars 2018 a été l'occasion de transformer la dynamique en actions, favorisant l'autonomisation des femmes dans les contextes ruraux et urbains, célébrant les activistes qui travaillent sans relâche à la revendication des droits des femmes, pour valoriser leurs potentiels.
Le Gouvernement guinéen, à travers le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, apporte son soutien aux femmes rurales qui sont des piliers de la réalisation des changements économiques profonds, environnementaux et sociaux, nécessaires au développement durable. Les femmes rurales étant largement représentées dans la main-d'œuvre agricole, leur autonomisation est essentielle non seulement pour le bien-être des personnes, de la famille et des communautés rurales, mais également à la productivité économique générale.
« Une commission tripartite, pour l'optimisation des festivités, a élaboré un thème national qui favorise l'autonomisation, à l'exemple des mutuelles financières des femmes africaines ''MUFFA'' » a déclaré Mariama Sylla Diaby, qui ajouta qu'avec l'implication du Président de la République, les MUFFA ont permis à 30.000 femmes de diversifier et dynamiser les petites et moyennes entreprises.
Pour sa part, la Coordinatrice du Système des Nations Unies en Guinée, a assuré du soutien inconditionnel de son institution pour l'amélioration des conditions de vie des femmes guinéennes ! Mme Séraphine Wakana dira ensuite que pour la première fois au sein des Nations Unies, la parité est appliquée au niveau du Secrétariat

Général, bientôt étendue à l'ensemble des Nations Unies.

En prenant part à la célébration de cette journée dédiée aux efforts des femmes, le Chef de l'Etat a rappelé que c'est au regard des difficultés rencontrées par les femmes que dès son investiture à la tête du pays, il a pris l'initiative de dédier son mandat aux femmes et aux jeunes de Guinée. Pour lui, le combat, le courage et la détermination des guinéennes doivent être salués au-delà de nos frontières.
La commémoration de la journée internationale a pris fin par la remise de présents, à cinq femmes rurales qui œuvrent pour l'autonomisation effective des femmes guinéennes.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MAEGE

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

Clôture des travaux des journées du service protocolaire.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, a présidé mercredi la cérémonie de clôture des journées du protocole. C'était en présence de certains membres du gouvernement, du corps diplomatique et consulaire et des représentants des différentes organisations internationales.

Ces journées s'inscrivent dans le cadre du renforcement des capacités mais aussi de la cohérence dans le travail de l'action diplomatique dans le domaine des compétences protocolaires en Guinée. Cette session de formation de trois jours a été l'occasion pour l'ensemble des participants de discuter avec des spécialistes et anciens directeurs de protocole de toutes les questions liées au protocole diplomatique, de la pratique diplomatique selon leurs couleurs nationales. La pratique diplomatique et le protocole diplomatique varient en fonction des pays, c'est pourquoi les participants ont été initiés aux contours du protocole chinois, anglais et français.

Avec l'offensive diplomatique menée par le Président de la République depuis 2010, la Guinée se doit d'avoir un service protocolaire performant, à l'image des autres pays à travers le monde. Durant ces trois jours de formation intense, les séminaristes ont parcouru l'historique, et les perspectives liées au service protocolaire en Guinée. Depuis la ratification par la Guinée de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en janvier 1968, le protocole de la Guinée a toujours œuvré pour le renforcement et la consolidation des relations d'amitiés et de coopération avec les pays amis à travers le monde.

Pour le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, ces trois jours de travaux et d'échanges, ont été fructueux et bénéfiques pour les séminaristes. Selon Mamadi Touré, l'organisation de ces journées a permis de procéder à un examen approfondi de la pratique protocolaire et envisagé les voies et moyens pour une adaptation au contexte actuel.

Pour la professionnalisation du service protocolaire, un guide sur le rôle et la mission d'un protocole a été mis à la disposition de chaque participant. Ce guide va leur servir désormais à harmoniser l'organisation d'une part, des voyages officiels à l'intérieur et à l'étranger, et d'autre part des cérémonies officielles à travers toute l'étendue du territoire national.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MDB

MINISTERE DU BUDGET

le département et ses partenaires techniques et financiers s'activent pour l'atteinte des objectifs de l'Assistance MADAO.

Le Ministre du Budget a reçu Mercredi 7 mars 2018, des représentants de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et de la Banque Mondiale en visite de travail en Guinée. L'objectif de leur mission conjointe est de mettre à disposition de nouveaux outils, afin d'assurer la facilitation des échanges des acteurs du secteur privé et publique.

Ce séjour de travail s'inscrit dans les objectifs de l'assistance pour la Modernisation des Administrations Douanières de l'Afrique de l'Ouest « MADAO ». Il illustre la volonté du gouvernement d'innover et de collaborer pour répondre aux normes internationales notamment, afin de rehausser l'image de la Direction Générale des Douanes et autonomiser son administration. Cette revalorisation passe par l'identification des priorités de l'administration douanière guinéenne en général.

Pour le Ministre Dr Doumbouya, il s'agit spécifiquement du renforcement des contrôles, pour faciliter les échanges et la création d'une zone sécurisée favorable au commerce entre pays frontaliers. Cette sécurité permettrait également la protection de l'environnement douanier. Adhérent à cette politique de réforme, le Directeur Général des Douanes qui a conduit cette visite, précisera également que renforcer les capacités des services douaniers permettrait d'identifier et anticiper tous risques en matière de sécurité ou un risque environnemental quelconque.

Pour la facilitation des échanges, la Douane représente

80% des provisions techniques, d'où l'importance de rehausser ses capacités en mettant en place un système de gestion des risques, afin d'assurer la connectivité pour une bonne coopération douanière avec les autres membres de la CEDEAO.
Les experts de la Banque Mondiale et de l'Organisation Mondiale des Douanes ont enfin exprimé le souhait de mettre en place un comité consultatif au Port Autonome de Conakry. La démarche permettrait d'avoir une plateforme pour les partenaires et ainsi pousser les initiatives douanières de modernisation afin d'avoir en Guinée un outil de mesure de performance, appelé « l'étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée ». Se soumettre à cet exercice et publier ses résultats, est surtout une manière pour la Guinée de s'aligner dans la politique de transparence mais aussi de garder des données et de voir les potentielles évolutions ou régressions.

La Cellule de Communication du Gouvernement.

MJ

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Les Chefs de Services du Ministère de la Jeunesse devant le Pool d'évaluateurs à la Primature.

Dans le cadre de l'évaluation périodique des départements ministériels, le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse M. Sidiki Touré, a conduit le 8 mars 2018, la délégation du département devant prendre part à l'évaluation annuelle, des départements ministériels, initiée par la Primature.

Cette rencontre présidée par le Conseiller Spécial de M. le Premier Ministre M. Kader BARRY, et également Président du pool d'évaluateurs, a enregistré la présence de tous les Chefs de services du Ministère chargé des questions de jeunesse.

Après le tour de table, il est revenu au Directeur du Bureau de Stratégie et Développement (BSD) du Ministère, M. Boubacar Baldé, de présenter les tableaux de programmation et d'évaluation comportant les grands axes du Département.

Dans son intervention, le présentateur a indiqué que le Programme de Travail Annuel (PTA) du Ministère de la Jeunesse pour l'année 2017 a été élaboré sur la base de la lettre de mission adressée par le Premier Ministre, et le Programme National d'Insertion économique et sociale des Jeunes (PNISEJ) adopté par le gouvernement, le tout adossé au Programme National de Développement Economique et Social (PNDES).

Ce PTA, poursuit-il, synthétise les objectifs prioritaires et les actions phares, identifiés et présentés au séminaire gouvernemental tenu à Conakry les 7 et 8 avril 2017, à la demande du Premier Ministre.

La présente évaluation annuelle porte sur ces actions dont la mise en œuvre a substantiellement contribué à la création d'opportunités d'auto-emplois et à l'inclusion sociale des jeunes, ajoute le Directeur du BSD.

Il a noté toutefois, que le problème de ressources financières notamment, constitue un sérieux handicap dans l'exécution des projets et programmes particulièrement au niveau des investissements publics.

Aussi, la non signature de certains actes (décrets notamment) n'a pas permis d'avancer sur plusieurs actions.

Cette présentation a été suivie par une série de questions et réponses sur les documents présentés.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MCSPH

MINISTERE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Un Premier Inventaire des Percussions Guinéennes réalisé par le C.I.P (Centre International de Percussions).

Le Centre International de Percussions, en abrégé CIP, est un établissement public administratif à caractère artistique et culturel, doté de personnalité morale et jouissant de l'autonomie administrative et financière, placé sous l'autorité du Ministère de la Culture.

Le Centre International de Percussions est un Centre ressource qui a pour mission la promotion nationale et internationale des percussions guinéennes.

L'inventaire du Patrimoine des percussions guinéennes, Objectif N°1, prioritaire de la lettre de mission adressée au Ministère de la culture, des Sports et du Patrimoine Historique en 2016, a permis de recenser et de documenter 126 Rythmes, 126 danses traditionnelles, 29 types d'instruments, 26 masques et des points d'excellence en matière de danses traditionnelles comme : Koumana pour le Doundoumba, N'Kompan pour le Makrou, Benna pour le Manè, Kankan pour la Mamaya, Katako pour le Sorsornet.

Prévu pour le 9 Mars 2018 à 9h, au Centre Culturel Franco-guinéen, cet évènement placé sous l'autorité du gouvernement connaitra la présentation des photos, des masques et instruments traditionnels des différentes régions naturelles du pays, la projection d'un film de 35mn sur les danses traditionnelles de Guinée, la présentation de la Base de données du CIP et l'interprétation de quelques rythmes traditionnels par certains groupes de percussions.

Soyez-y, chers amis de la culture.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MESRS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Célébration de la Journée Internationale des droits de la femme à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia.

Vendredi 09 mars 2018, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Abdoulaye Yéro Baldé a présidé la cérémonie de lancement des séries de conférences, initiées par son Département en collaboration avec les antennes ''genres'' dans les institutions d'enseignement supérieur. Il était entouré de plusieurs personnalités dont entre autres, Mme Gnalen Condé, Directrice de Cabinet de la Primature, Mme Zeinab Camara, Cheffe de Cabinet du MESRS, etc.

Le thème retenu cette année est : « Acquis et perspectives de l'autonomisation des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche »

Au début de la cérémonie, c'est le Recteur de l'UGLCS, Pr. Amadou Oury Koré Bah, qui a prononcé le discours de bienvenue en exprimant sa satisfaction de recevoir dans son institution cet évènement pour la promotion des femmes. Il a terminé en rappelant aux femmes et aux étudiantes en particulier, que leur autonomisation ne s'obtiendra jamais gratuitement ; mais avec le mérite résultant de longs et difficiles labeurs.

Ensuite, ce fut au tour de la Cheffe du service Genre et équité du MESRS, Mme Aissatou Mbara Diallo, de prendre la parole pour dresser un bilan de la situation des femmes dans l'enseignement et la recherche. Elle a surtout mis l'accent sur les actes posés par le Ministre

en vue de promouvoir le genre dans le secteur. Pour terminer, Mme Mbara a posé des doléances auprès des autorités du Département et des IES. Il s'agit entre autre, de rendre plus opérationnel le Fonds de renforcement des capacités et de promotion des filles/femmes dans les carrières d'enseignement et de recherche, pour promouvoir l'image des enseignantes et/ou chercheures, etc.

Prononçant le discours d'ouverture des travaux de ladite conférence, le Ministre Abdoulaye Yéro Baldé s'est réjouit de la mobilisation des femmes enseignantes chercheures en vue de discuter des questions cruciales sur leur autonomisation dans l'enseignement. Ensuite, il a félicité les organisatrices pour le thème choisi de cette année. Pour lui, cette conférence permettra non seulement de faire le bilan mais aussi de réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre et surtout les actions à mener pour créer les conditions idoines pouvant favoriser l'autonomisation des filles et des femmes dans l'enseignement et la recherche.

Avant d'ouvrir la conférence, le Ministre a exprimé son engagement ainsi que celui du Gouvernement, à œuvrer pour le rayonnement des filles et des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Après avoir fait l'état des lieux de la situation des femmes dans l'enseignement supérieur, Dr Djenabou Barry, conférencière, a sollicité des autorités plus d'investissements dans les formations, et exhorté les femmes ayant bénéficié d'un appui à la formation de se mettre au service de l'enseignement pour renforcer la qualité des apprentissages, puis elle s'est prêtée à une série de questions réponses.

Prenant la parole pour clôturer la conférence, la Cheffe de Cabinet du MESRS, Mme Zeinab Camara, s'est réjouie que cette initiative ait rassemblé autant de monde. Pour elle, c'est la preuve que les droits des femmes, et en particulier la lutte pour la promotion du genre dans les institutions d'Enseignement supérieur et les centres de recherche, interpelle tous les acteurs. Poursuivant son intervention, Mme Camara a surtout insisté sur l'importance d'organiser cette série de conférences dans les IES pour la promotion du genre dans l'enseignement et la recherche. Elle a également indiqué que le changement peut être une réalité dans ce domaine encore plus que dans d'autres, il s'agit de volonté, de détermination et d'énergie.

Pour clore, Mme Zeinab Camara a remercié et félicité les initiatrices de la rencontre, tout en encourageant les enseignantes chercheures des autres IES à faire de même.

Il faut noter que cette conférence avait mobilisé toutes les femmes cadres du Département, des Institutions d'enseignement supérieur publiques, des fondatrices des universités privées, des étudiant(e)s etc.

La Cellule de Communication du MESRS

MVAT

MINISTERE DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Visite du Ministre à Kindia.

Le 1er février 2018, à 11h35mn, une rencontre a eu lieu dans les locaux du Gouvernorat de Kindia, entre les membres de la délégation conduite par le Ministre, et la Direction régionale, les Directions préfectorales et de l'aménagement du territoire de Télémilé, Forécariah, Coyah et Dubréka. Ont participé également le Gouverneur de la région de Kindia, Madame Sarangbè Camara, le Préfet de Kindia, Monsieur N'Fasoumane Touré, le Directeur de Cabinet, Monsieur Doma Traoré, le chef de Cabinet, Dr. Ditinn Diallo, le Secrétaire Général de la Commune, Madame Joséphine Man Doré, Madame Mariama Chérif, Conseillère à la Présidence, les chefs de quartier, les Imams, les notables et le représentant des ressortissants de Kindia, Dr. Fodé Soumah.

Cette rencontre axée sur l'évaluation de l'efficience des services déconcentrés en termes d'aménagement viable et de vulgarisation des outils de la gestion foncière (le code foncier et l'urbanisme, le code de l'urbanisme et le code de l'habitat et de la construction) dans la région administrative de Kindia, a été animée par les communications du Directeur régional de la ville et de l'aménagement du territoire, de celles du Gouverneur et du Ministre, ainsi que les bénédictions du religieux Kabinet Camara.

Dans sa communication, le Directeur Régional de la ville et de l'Aménagement du Territoire, a souhaité la bienvenue à la délégation et a mis un accent particulier sur l'obtention de 5.555 hectares de réserves foncières à date déjà levées, immatriculées et versées dans le portefeuille de l'Etat, et de 100 hectares sis à Baritodé dans la commune rurale de Kouria, préfecture de Coyah, domaine proposé pour une décharge contrôlée.

Madame le Gouverneur, a mis l'accent sur leur retraite dans la préfecture de Dubréka, au cours de laquelle, un état des lieux de chaque localité a été fait ; elle a relaté la non vulgarisation des codes afférents à l'occupation des sols, le manque de collaboration entre les services impliqués directement ou indirectement dans la gestion foncière notamment, l'Habitat, les Travaux Publics, l'Environnement et l'Administration du Territoire.

Elle a aussi ajouté l'envahissement des domaines de l'Etat, le non-respect de la hiérarchie dans l'administration avec de graves dysfonctionnements profonds, constatés, que la maitrise des textes peut atténuer contre les malversations.

En prenant la parole pour son discours, le Ministre Ibrahi-

ma Kourouma a commencé par remercier les autorités de la région, l'ensemble des élus locaux, pour l'accueil chaleureux réservé à sa délégation et a également loué les efforts fournis par les autorités et les services techniques, pour la mise à disposition de 6886 hectares de réserves foncières, et précisé que lesdits domaines sont déjà immatriculés.

Parlant du code de l'Urbanisme (1998), du code foncier et domanial (1992) et du code de la construction et de l'habitat (2016), le Ministre a apprécié le constat réel de Madame le Gouverneur, par rapport à ces codes qui tardent à être vulgarisés ; il a ajouté que plus de 90% des dossiers en traitement à la justice, sont issus des conflits domaniaux, avec pour conséquences les cadres de l'habitat souvent impliqués, voire compromis à la justice.

Le bradage des sites réservés aux équipements, entrainant l'inexistence dans les quartiers, de cimetières, de lieux de culte, d'écoles, de centres de santé, d'aires de jeux etc…, a été également signalé par le Ministre qui a relaté un fait vécu lors du parcours de sa mission : l'enterrement d'un cadavre le long d'une route nationale.

Au regard de ces comportements néfastes, le Ministre a réitéré sa ferme volonté de récupérer tous les équipements bradés et promis d'être régulier sur le terrain pour des évaluations. Il ajoute que chacun doit faire du sérieux dans les préservations des réserves foncières en vue d'être au rendez-vous du projet Grand Conakry vision 2040, dont la préfecture de Kindia est l'une des polarités Urbaines.

Enfin, les bénédictions ont été faites par Elhadj Kabinet CAMARA.

La réunion technique sous la direction du Ministre, a concerné la Direction régionale et les quatre Directions préfectorales. Au cours de cette rencontre, il a été demandé à chaque structure de décliner son effectif, les postes occupés et ceux non pourvus, et de soumettre un organigramme et faire des propositions au niveau des postes vacants. Le Ministre a rappelé que le régional joue un rôle de conception et de coordination et invite à l'arrêt de tout nouveau lotissement en attendant la transmission à la DATU avant le 15 mars 2018, l'ensemble des plans d'aménagement en vue de leur clarification.

Toutes les Directions ont signalé l'insuffisance de personnel qualifié, le manque de locaux, d'équipement de bureaux (tables et outils informatiques etc.), de matériels topographiques et de moyens logistiques.

Transmis par la Cellule de Communication du MVAT

MATD

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

Transfert des compétences aux collectivités : Tenue de l'atelier de restitution/validation du rapport d'étude sur l'évaluation du processus.

Il s'est tenu le 5 mars 2018, au Conseil Economique et Social, l'Atelier de restitution/validation du rapport d'étude sur l'évaluation du processus de transfert des ressources sectorielles liées au transfert des compétences, en faveur des collectivités locales. C'était sous la présidence du ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Général Bouréma Condé, en présence de hauts cadres des départements sectoriels, de la représentante de COGEFED, du coordinateur du PACV III.

L'objectif global de cet atelier est la validation par les bénéficiaires des mesures, des scenarii de modalités de transferts et des projets d'actes d'application proposés par l'expert non principal en charge de l'étude.

Après l'allocution de Mme Mortier, chef d'équipe Gouvernance à la Délégation de l'Union Européenne, l'honneur est revenu au ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de prononcer le discours d'ouverture de l'atelier.

« Une étape importante de notre démocratie locale vient d'être franchie avec l'organisation des élections communales le 4 février 2018. Bientôt, mesdames et messieurs les conseillers élus désigneront à leur tour, par élection, des chefs des exécutifs appelés à se mettre aussitôt au travail, eu égard à l'immensité des défis qui les attendent ; et ceci en relation avec la fourniture aux populations locales de services sociaux de base (eau potable, centre de santé, école, routes communautaires) », a indiqué le général Bouréma Condé. Il s'est dit persuadé que cette phase se déroulera également sur le terrain sans de grandes difficultés dans la compréhension et la concorde mutuelles.

« Vous comprendrez dès lors que c'est avec un grand plaisir que je viens ouvrir, ce lundi 5 mars 2018, l'Atelier de restitution et de validation de l'étude sur la mise en œuvre des transferts de ressources liées aux transferts de compétences. Cet atelier vient à point nommé car il s'agit d'étudier et de doter toutes les collectivités locales de notre pays de ressources humaines, de ressources financières et de ressources matérielles qui leur permettront de s'autogérer, de créer des richesses et de se développer durablement », a-t-il poursuivi. Le ministre a rappelé qu'en novembre dernier, le Président de la République a pris le décret portant création de l'Agence nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC), qui est chargée de gérer le Fonds national de développement local.

Pour lui, toutes ces actions témoignent de la volonté affirmée du gouvernement à accorder une priorité à la mise en place de la Lettre de politique nationale de décentralisation et à la déconcentration.

« Le gouvernement, avec l'appui de l'UE, a décidé de lancer cette étude sur l'évaluation du processus de transfert des ressources et des compétences. J'espère que l'étude a débouché sur des propositions concrètes et réalistes en conformité avec le code des collectivités locales. Et je vous exhorte, mesdames et messieurs, à apprécier toutes ces propositions, à les amender pour nous permettre de les valider », dit-il.

Pour terminer, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, a exprimé, au nom du chef de l'Etat et de son Premier ministre, sa gratitude aux partenaires techniques et financiers, notamment l'UE, à travers l'assistance technique dans la mise en œuvre du Programme d'appui sectoriel à la décentralisation et à la déconcentration.

Des échanges fructueux se sont engagés, à l'issue de la présentation des livrables produits par le consultant Ahmadou Tall, entre participants.

Transmis par le Service de Communication du MATD

MPCI

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Ouverture du Bureau de L'Agence Internationale de la Coopération Japonaise (JICA) en Guinée.

Le 28 Février 2018, le Bureau de la JICA a ouvert ses portes en République de Guinée, sous la haute autorité de Monsieur Mamady Youla, Premier Ministre, qui avait à ses côtés la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale.

Au début de la cérémonie, Excellence l'Ambassadeur du Japon en Guinée a remercié le Premier Ministre pour avoir bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie. Il a également remercié la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, ainsi que l'ensemble des participants, avant de céder la parole au Directeur Pays du Département Afrique de la JICA, basé à Dakar.

Ce dernier, a d'abord félicité le Gouvernement guinéen à travers la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, pour l'élaboration du PNDES 2016-2020 et l'organisation de la réunion du Groupe Consultatif les 16 et 17 novembre 2017 à Paris.

Il a ensuite rappelé que la coopération avec la JICA a commencé en 1979 et s'est déroulée dans les domaines primaires qui sont les Services sociaux de base : l'agriculture, l'eau potable et les infrastructures routières.

Il a également rappelé les différentes réalisations du Japon en Guinée, avant de remercier au nom de la JICA, le Président de la République pour l'ensemble des efforts fournis pour la facilitation de l'installation du Bureau de la JICA en Guinée.

La Ministre a, dans son discours, salué la présence du Premier Ministre, avant de remercier chaleureusement Son Excellence l'Ambassadeur, pour tous les efforts qu'il ne cesse de déployer dans le cadre du raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre le Japon et la République de Guinée, et pour la réussite de cette cérémonie consacrée à l'ouverture officielle du Bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale en Guinée.

Elle a ensuite souhaité la bienvenue, en terre Africaine de Guinée, au Directeur Général du Département Afrique de la JICA et à Madame Hitomi Yamazaki, désormais représentante de l'antenne JICA de Guinée.

Elle a souligné que la présence des personnalités à cette importante cérémonie, illustre toute l'importance que revêt la Coopération Guinéo-Japonaise qui se concrétise aujourd'hui par l'ouverture du Bureau de la JICA en Guinée, ce qui permettra de raffermir et d'intensifier davantage les relations entre les deux pays.

Elle a rassuré la Représentante de la JICA, de la disponibilité de l'ensemble du Gouvernement à collaborer afin de faciliter l'accomplissement de sa mission. Elle a noté que la présence de la JICA en Guinée permettra aussi de renforcer le suivi rapproché des projets et programmes de développement économique et social, financés par le Japon.

Elle a enfin, réitéré à Excellence l'Ambassadeur, les remerciements du Président de la République, du Gouvernement, et de l'ensemble du peuple de Guinée.

Quant au Premier Ministre, il a remercié l'Ambassadeur avant d'indiquer que sa présence à cette cérémonie consistait à apporter le soutien du Gouvernement et du Président de la République, pour l'excellence des efforts du Japon.

Il a indiqué que désormais les projets et programmes financés par le japon seront bien suivis.

Le Service Communication du MPCI

MJ

MINISTERE DE LA JUSTICE

Conférence de presse du Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Maitre Cheick Sako.

Vendredi 2 mars 2018, s'est tenue dans la salle de conférence de la nouvelle chancellerie du Ministère de la Justice, un point de presse animé par le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Me Cheick SAKO, en présence du représentant du Parquet Général près la Cour d'Appel de Conakry, des Procureurs de la République près les Tribunaux de Première Instance de Conakry et du Président de l'Association des Magistrats de Guinée autour des points suivants :

- Attaques dont les magistrats font l'objet suite aux élections locales du quatre Février;
- Rôle et pouvoirs des magistrats dans les CACV ;
- Violences post-électorales et saisine des tribunaux.

Avant de se prêter aux questions des journalistes, le Ministre d'Etat a fait un exposé liminaire sur plusieurs points.

Abordant le 1er point, le Ministre d'Etat a tout d'abord remercié les invités et rappelé l'importance de la presse dans la démocratie, avant de répondre aux allégations dont sont victimes la justice en général, et les magistrats en particulier en ces termes :

« Les Magistrats font l'objet d'attaques injustes, incompréhensibles et irresponsables ».

Sur ce point, Me Sako a fustigé le comportement de certains politiques vis-à-vis des Magistrats et de l'institution judiciaire en général et notamment Dr. Faya MILLIMONO, Président du Bloc Libéral qui a fait la déclaration suivante adressée aux juges de Yomou et de Lola : « Si j'étais devant vous Monsieur le juge, je vous aurais giflé, la Justice Guinéenne me donne une envie de vomir ».

Le Ministre d'État a qualifié ces propos d'outrageants, d'irresponsables et déloyales.

Dans le même sillage, le président de l'Association des Magistrats de Guinée, a exprimé sa déception face aux propos du sieur Faya Millimouno.

Maitre Sako a également fustigé la réaction du Chef de file de l'opposition, Président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, qui déclare par rapport à ces élections locales ; « Il faut recenser tous les Magistrats qui ont géré les CACV, mettre cette liste sur la place publique et exiger leur destitution » en sachant parfaitement que ni le Ministre de la Justice, ni le Président de la République ne peuvent destituer des magistrats, mais pourraient simplement les suspendre. La révocation appartient à un organe que la loi organique a mis en place dans ce pays : C'est le Conseil Supérieur de la Magistrature,

qui seul, pourrait révoquer un magistrat, ou confirmer les sanctions du Ministre de la Justice.
Sur le deuxième point relatif au rôle des magistrats dans les CACV, Maitre Sako a précisé que « les CACV sont composés de quatre membres dont le Président, qui est Magistrat de l'ordre Judiciaire, le Vice-président qui est un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire, le Rapporteur qui est désigné par la CENI et deux assesseurs tirés au sort parmi les représentants des candidats ou des listes des candidats ».
Plus loin il a rappelé que le Magistrat ne prend pas tout seul des décisions; la décision est prise après avis de son vice-président, du rapporteur ainsi que des deux assesseurs.
Poursuivant son allocution, le Ministre de la Justice a précisé que la CACV n'est pas un département de la Justice, ni de la Cour Constitutionnelle, mais plutôt un organe créé par le code électoral et qui statue de façon collégiale. L'article 90 du code électoral révisé dispose que «La totalisation des résultats effectuée par la CENI, est l'addition des suffrages exprimés en faveur de chaque candidat ou liste de candidats, au niveau de l'ensemble des circonscriptions électorales. Le Président de la CENI rend publique cette totalisation en proclamant les résultats provisoires ».
Un deuxième constat doit être relevé : «les résultats issus des CACV sont provisoires tant que la CENI ne les aura pas publiés. La CENI rectifie le travail des CACV ; les réclamations comme les conclusions. La CENI dans le cadre des élections locales, proclame les résultats définitifs ».

Troisième constat : « quand les résultats sont publiés à titre définitif, ils acquièrent force de loi »
Dernière remarque : «Les décisions Judiciaires sont définitives et sans appel ».
Maitre Sako précise que la CENI ne peut pas changer les résultats, et tout ce qu'il entend dans les médias, ou auprès de certains acteurs politiques, est destiné à amuser la galerie.
Pour finir avec ce point, Maitre Sako a déclaré ce qui suit : « concernant le sieur Faya Millimouno, il répondra de ses actes ou déclarations devant les tribunaux du pays, à la demande des juges incriminés, conformément à l'article 739 du code pénal ».
Quant au Président de l'UFDG, le sieur Cellou Dalein Diallo, Maitre Sako affirme s'inscrire en faux contre les allégations portées sur les Magistrats ; s'il a des griefs contre des Magistrats, il connait parfaitement quel organe saisir !

Sur le dernier point relatif aux violences postélectorales et saisines des tribunaux, le Ministre d'Etat, Maitre Sako, a donné la parole aux différents procureurs afin de faire le point sur la situation.
Intervenant en premier, l'Avocat Général a fait le point : « Le tribunal de Kindia a été saisi suite aux violences postélectorales : 24 personnes dont deux dames, ont été déférées pour troubles à l'ordre public, destruction de biens privés, incendie, coups et blessures volontaires». Une autre procédure est ouverte suite au décès d'un citoyen à côté du bureau de centralisation des votes.
Une autre procédure est ouverte à Dubréka, dans la Zone de Kétaya, suite à un incident au cours duquel une voiture de Police a été brulée, deux boutiques vandalisées conduisant à l'interpellation de cinq personnes.

Le Procureur de DIXINN, a expliqué avoir examiné deux catégories de dossiers :
• Des infractions ayant troublé le processus électoral, pour lesquelles 10 prévenus ont été jugés et condamnés à des peines d'emprisonnement assorties de sursis ;
• Des violences post-électorales pour lesquelles, 30 prévenus ont été jugés, tous relâchés pour délits non constitués.
Sur le même point, le procureur de KALOUM a rappelé l'interpellation de 15 jeunes par le TPI de KALOUM, qui ont aussitôt été relâchés au niveau de la sureté urbaine de Conakry.
Quant au procureur de Mafanco, il n'a fait état d'aucun cas d'interpellation.
Avant de se prêter aux questions des journalistes, Maitre Sako a conclu le point de Presse, en informant l'auditoire qu'il se tenait concomitamment, un point de presse, par le parquet Général de KANKAN.

Le Service de communication
du Ministère de la Justice

MEEF
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX ET FORÊTS
La Banque Mondiale reçue en audience par la Ministre.

La Banque Mondiale envisage le financement d'un projet d'appui à la gestion durable des ressources dans le moyen Bafing. Le Coût est estimé à près de 20 Millions de dollars. L'annonce a été faite Lundi 5 Mars, par Madame Maria Sarraf Lead Environnement Economist de la Banque Mondiale, lors d'une audience avec la Ministre de l'environnement et des eaux et forêts.
La délégation de la Banque mondiale a été introduite lundi 5 Mars 2018, par l'office guinéen des parcs et réserves, en présence du Chef de Cabinet, du Conseiller des Eaux et Forêts, de la conseillère juridique et du directeur général de l'inspection au département des eaux et forêts.
C'était une rencontre d'information et de prises de contacts avec les autorités de l'environnement, sur la disponibilité de la Banque mondiale à accompagner le secteur de l'environnement à travers la réalisation d'un projet d'appui à la gestion durable des ressources dans le moyen Bafing. L'occasion pour Maria Sarraf de l'institution financière, de faire une présentation sommaire de l'idée de projet axée sur trois principales composantes.

1- La première composante portera sur l'élaboration d'un plan de développement intégré à long terme ;

2- La seconde portera sur le renforcement des capacités d'intervention des cadres de la Direction Générale de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves et élargir leur intervention sur l'ensemble du territoire national ;

3- Aide à la direction générale du Bureau guinéen d'étude et d'évaluation environnementale (BGEEE) dans l'exécution des plans de gestion environnementale, la planification et la supervision.

Une présentation succincte qui a permis aux cadres présents de poser certaines questions de compréhension sur les procédures de gestion des fonds et des appuis à apporter notamment à l'OGUIPAR, ainsi que la prise en compte par la Banque des travaux effectués dans le cadre de la gestion des aires protégées terrestres frontalières à la Côte D'Ivoire, au Mali et au Sénégal.
Des réponses satisfaisantes et rassurantes ont été données par la délégation par rapport à toutes les préoccupations émises.
Pour finir, la ministre de l'environnement, Assiatou Baldé, a souhaité le renforcement du Partenariat Public Privé (PPP) à travers le gouvernement. Elle poursuivra que, son département fera tout pour que le Projet prenne forme, par la réalisation des études environnementales et sociales d'impacts.
Elle a enfin remercié les partenaires pour les accompagnements envisagés et l'établissement des échanges fructueux profitables à toutes les parties.

La Cellule de Communication du MEEF

MC

MINISTERE DU COMMERCE

Un groupe d'opérateurs économiques Malaisiens de la société Qnet et V-global, reçu en audience.

Le ministre du commerce a reçu, le 2 mars, sur demande de l'ambassadeur de la Malaisie, un groupe d'opérateurs économiques Malaisiens de la société Qnet et V-global. Les responsables de ces sociétés évoluant dans le domaine du commerce électronique, sont venus faire une prise de contact avec le département en charge du commerce, mais aussi faire la promotion de leurs produits.

Au cours de cette rencontre, la délégation conduite par le chargé des affaires de l'ambassade de la Malaisie en Guinée, a présenté la société Qnet qui fournit des opportunités dans le cadre de l'entreprenariat, et contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le ministre du commerce a pour sa part, apprécié l'initiative qui va dans le cadre du développement de entrepreneuriat et de la création de richesses. Par ailleurs, Marc Yombouno a invité les sociétés à prendre attache avec les services compétents du ministère, en vue de la certification de leurs produits avant leur mise sur le marché mais aussi, pour le respect de la procédure. « Toutes les activités liées au commerce, sont réglementées en Guinée » dit-il.

Ces opérateurs ont pris l'engagement, de travailler désormais avec les cadres du département dans le souci de mieux faire. Par conséquent, la société a invité le ministre à participer à l'une de leurs activités, prévue à 17h dans la salle des sports du stade du 28 septembre, afin de voir comment ils travaillent.

Transmis par le service de communication du MC

MT

MINISTERE DES TRANSPORTS

La Guinée à la 11ème session du Conseil d'administration de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) à Lomé au Togo.

Le ministre d'Etat, ministre des Transports Oyé Guilavogui, à la tête d'une forte délégation composée du Directeur national adjoint de la Marine Marchande, de la Directrice générale de la Société Navale, de la Directrice générale adjointe du Port autonome de Conakry et de l'Attaché de cabinet du Ministère des transports, a représenté la Guinée à la 11ème session du Conseil d'administration de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) à Lomé au Togo.

Après les discours prononcés du haut de la tribune de cette instance sous régionale, le ministre d'Etat aux Transports sortant, et le PCA entrant, se sont retirés pour analyser le rapport des experts.

Durant des heures, les ministres ont revu et apporté quelques modifications au rapport, pour le bien de l'ensemble des pays membres.

Le problème clé dans ce rapport, est le non-paiement de la cotisation par un certain nombre de pays membres. Pourtant, sans cotisations et contributions, cette institution risque de fermer portes ; d'où la nécessité de venir en aide à la Côte d'Ivoire, le pays qui abrite le siège de l'ARSTM.

L'ARSTM, est une académie régionale en charge de la formation maritime, portuaire, industrielle et des questions de sécurité et de sûreté maritime des quinze pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Son siège se trouve à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Conformément à ses statuts, l'administration de l'Académie est assurée par un Conseil d'administration composé des ministres en charge de la marine marchande de 8 pays, dont la Guinée.

C'est ainsi que le Ministre d'Etat aux Transports, Oyé Guilavogui, a passé le témoin à son homologue des Infrastructures et des transports de la République du Togo, en lui précisant qu'il prend la tête de ce Conseil d'administration à un moment où l'ARSTM éprouve beaucoup de difficultés.

S'exprimant au nom de ses pairs, devant les nombreux professionnels de la Marine présents à cet événement, le ministre d'Etat, Oyé Guilavogui a déclaré : « les débats qui se sont déroulés autour des thématiques sur des sujets actuels du monde maritime, ont mis en relief l'importance de l'ARSTM au moment où le secteur maritime

et portuaire est appelé à jouer un rôle de plus en plus important au sein de nos économies ».
Le ministre d'Etat a également souligné «la nécessité de doter l'Académie des moyens techniques et financiers conséquents, lui permettant d'accomplir efficacement les missions qui lui sont dévolues. Sur ce point, nous devons reconnaitre que des défis importants restent à relever notamment en ce qui concerne le paiement régulier de nos contributions au budget de l'Académie. »

Pour l'avenir de l'Académie, le ministre d'Etat a insisté sur la nécessité de relever le défi financier.
« C'est pourquoi, durant l'exercice du mandat que vous avez bien voulu me confier, je me suis employé à sensibiliser nos Etats sur la nécessité qui s'attache au règlement de cette épineuse question. Il y va de notre crédibilité et de la survie de notre institution. Malheureusement, force est de reconnaitre que les espoirs nés des promesses de paiement sont restés sans lendemain. Et n'eut été le soutien inestimable et constant du pays hôte, la République sœur de Côte d'Ivoire et de certains partenaires techniques et financiers, l'avenir de notre institution serait fortement compromis », a affirmé le Ministre Oyé Guilavogui qui a rappelé que lors de la 10ème session tenue à Conakry en République de Guinée, le pays hôte a encouragé l'Académie à redoubler d'efforts et d'imagination pour identifier des sources de financement complémentaires et réduire ainsi la trop forte dépendance aux contributions des Etats dont les contributions sont de plus en plus hypothétiques.
Le ministre d'Etat, ministre des Transports a lancé un vibrant hommage à celui qui est appelé à diriger désormais le Conseil d'administration de l'ARSTM, en ces termes : « Nous connaissons les qualités professionnelles du ministre Ninsao Gnofam, et surtout l'attachement des autorités togolaises, singulièrement du président Faure Gnassingbé Eyadéma à l'intégration de nos Etats par la promotion d'institutions régionales fortes au service de nos peuples. Ces atouts seront d'une grande utilité pour l'ARSTM. C'est pourquoi, j'invite la Direction Générale à ne ménager aucun effort pour faciliter l'accomplissement de la mission du président du Conseil d'Administration entrant. Je voudrais à cet égard lui dire qu'il pourra compter sur le soutien sans faille de la République de Guinée ».

Le président entrant de l'ARSTM, le ministre togolais des Transports Ninsao Gnofam, a promis de défendre les intérêts de l'ARSTM.
Il a adressé ses « sincères reconnaissances à l'endroit du ministre d'Etat guinéen des Transports, qui a dirigé ce conseil pendant un an avec les difficultés ».
Le successeur du ministre Oyé Guilavogui sait compter sur sa contribution et son soutien pour l'avenir de l'institution. « Nous connaissons tous que le vrai problème de notre institution est le non-paiement de nos cotisation », a souligné le ministre togolais des Transports. « Il est (donc) impérieux pour tous les pays, de s'acquitter de leur droit d'adhésion pour que l'ARSTM puisse former des cadres marins pour le maintien de l'ordre dans nos eaux ».
Un appel qui ne tombera pas dans des oreilles sourdes, espère le nouveau président du CA de l'ARSTM.
L'ARSTM a été créée en 1997 pour valoriser les métiers de la mer et lutter efficacement contre toutes les formes de fléaux qui gangrènent le secteur maritime du continent et du reste du monde.

La République de Guinée assurait jusqu'à ce 1er mars 2018 la présidence du Conseil d'administration de l'ARSTM. Une instance qui se réunit annuellement dans l'un des pays membres, le pays hôte assurant alors la présidence du conseil pour un an.

Le service de communication du MT

MS

MINISTERE DE LA SANTE

Dons de médicaments et de kits médicaux par le gouvernement du Japon

Dans le cadre de la clôture du projet de renforcement de l'offre des services de santé dans les districts sanitaires victimes d'Ébola de la région de N'zérékoré, la Guinée a reçu le 9 Mars, des échantillons de médicaments et kits médicaux, distribués dans les 77 centres de santé de la région sanitaire de Nzérékoré. Cet appui du Gouvernement Japonais, a été présenté de manière symbolique par l'Ambassadeur du Japon en Guinée, Excellence Hisanobu Hasama. C'était en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Santé, Dr Sékou Condé, de l'Ambassadeur de la Guinée au Japon et du Représentant de l'UNICEF en Guinée, Marc Rubin.

Le projet de renforcement de l'offre des services de santé dans les districts sanitaires affectés par l'épidémie à virus Ébola de la région de N'Zérékoré, a été financé par le Gouvernement japonais pour un montant de 636 mille USD et mis en œuvre par la Direction Régionale de la Santé de N'Zérékoré, avec l'appui technique de l'UNICEF.

Du 1er avril 2017 au 28 février 2018, ce projet avait pour objectif principal de contribuer au renforcement du système de santé et à la réduction de la survenue des épidémies. Il a permis notamment :

- d'améliorer la qualité des soins, y compris le maintien de la prévention de l'infection et les règles d'hygiène des services de soins de santé primaire ;
- de renforcer le système de monitorage et de surveillance à base communautaire ;
- d'accroître l'engagement communautaire pour l'adoption des comportements favorables à la santé, et de renforcer les mécanismes de gouvernance locale et le mécanisme de redevabilité.

En réceptionnant ce don, le secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique a, au nom du Gouvernement Guinéen, remercié le Japon pour son appui constant. Sékou Condé a rassuré que ces interventions à haut impact, vont bénéficier à tous les niveaux opérationnels de la pyramide sanitaire, et notamment aux cases de santé.

Avant de terminer, le secrétaire Général a saisi l'occasion pour exhorter l'ensemble des acteurs impliqués à renforcer la sensibilisation, l'accueil, et la prise en charge adéquate des patients, en vue de maximiser les résultats.

Abondant dans le même sens, le diplomate japonais a par ailleurs félicité le gouvernement Guinéen pour ses

efforts inlassables dans le cadre de l'amélioration du système de santé. Monsieur Hisanobu Hasama a fait le souhait que ce don accordé dans le cadre de la coopération japonaise, contribue effectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations guinéennes et au renforcement des relations d'amitié entre le Japon et la Guinée. L'ambassadeur du Japon, a salué l'UNICEF pour les gros efforts déployés, parfois dans des conditions difficiles, pour la bonne exécution de ce projet. À ce jour, le financement du Japon a contribué à l'atteinte de quelques résultats préliminaires suivants :

- Dotation de 77 centres de santé en médicaments essentiels d'une valeur de 60 000 dollars ;

- Prise en charge de près de 100 000 enfants de 0 à 5 ans, souffrant de paludisme, d'infections respiratoires aigües, et de diarrhée à l'aide de médicaments essentiels (Amoxicilline, Sels de Réhydratation Orale, et Zinc) ;

- Suivi de 1 500 femmes enceintes dans 77 centres de santé renforcés pour l'offre des soins obstétricaux d'urgence.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MEH

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Présentation de l'étude de faisabilité et d'impact environnemental et social de la ligne de transport Linsan-Fomi.

L'Etude de faisabilité et d'impact environnemental et social de la ligne de transport Linsan-Fomi, a été présentée le 7 mars 2018 à Conakry, aux cadres du ministre de 'énergie et de l'Hydraulique pour estimer la quantité d'énergie à transporter sur la ligne Linsan-fomi. Trente participants venus du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique étaient présents à ces travaux organisés par la direction générale de l'EDG, avec la supervision technique duGOPA International Energy Consultant (INTEC).
Au cours de cette rencontre, plusieurs présentations seront faites comme :

- les résultats de l'étude par INTEC ;
- les prévisions de la demande et l'Etude de l'offre ;
- la conception des lignes et postes ;
- les coûts d'investissement et planning de réalisation-du projet.

Le poste de Linsan est réalisé dans le cadre du projet de l'OMVG (Organisation de la Mise en Valeur du fleuve Gambie) avec la construction de la centrale hydro-électrique de Sambangalou et de la centrale Hydraulique de Kaléta. Le poste de Linsan se situe à proximité de la localité de Linsan pratiquement à mi-chemin entre les localités de Kindia et Mamou.
Quant au poste de Fomi, il a été défini dans le cadre du projet d'interconnexion 225 kV des réseaux électriques de la Guinée et du Mali. Il est situé sur la rive droite du fleuve Niandan, affluent rive droite du Niger, à 32 km à l'amont de son confluent. Le site se trouve à 45 km à l'Ouest de la ville de Kankan, à 8 km au Sud de Barogare et au voisinage du villagedu même nom dans la région de Kankan.
Rappelons que la demande est celle du chapitre ''prévision de la demande au niveau du réseau interconnecté guinéen'' de la présente étude. Six scénarios ont été développés dans le rapport, pour la demande :
trois scénarios appelés Fort, Moyen et Faible pour la demande, hors celle des mines et trois scénarios avec la demande des mines.
La réalisation de cette ligne d'interconnexion permettra à la Guinée d'améliorer sa desserte en électricité.

Transmis par la Cellule de Communication du MEH

MTP

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Bitumage de la route Siguiri Kintinia.

Le 10 mars 2018, Madame Oumou CAMARA, Ministre des Travaux Publics, était sur les chantiers de l'entreprise Hénan Chine, chargée de la réalisation de la route Siguiri-Kintinia longue de trente kilomètres, auxquels s'ajouteront cinq km de voiries dans la ville urbaine de Siguiri.

Cette œuvre du gouvernement guinéen et des partenaires miniers, est une bouffée d'oxygène pour les citoyens de ces localités qui peinent à se déplacer dans le centre-ville.

Par ailleurs, les travaux de construction de la base vie au niveau de siabada, et le concasseur, à franwalia, avancent à pas de géant, car 80% de réalisation sont visibles sur le terrain.

Ensuite, il faut préciser que l'entreprise Hénan Chine, manœuvre pour le respect du délai prévu dans le contrat. Ce qui réjouit les populations de Bouré pour lesquelles le mauvais état de cette route ne sera bientôt plus qu'un vilain souvenir.

Transmis par le Service Communication du MTP

MEF

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Rencontre avec les contrôleurs financiers.

« Le contrôleur financier a un rôle crucial à la fois de contrôle et de conseil, auprès des ordonnateurs ». C'est en ces termes que le Ministre de l'économie et des finances a introduit la rencontre tenue le 12 mars avec l'ensemble des contrôleurs financiers.

Cette rencontre visait à partager le dispositif permettant d'améliorer la régulation budgétaire, et de qualifier les dépenses. Le Ministre a rappelé l'importance de la régulation budgétaire pour contrôler le flux de dépenses en amont. La régulation faite lorsque les dossiers de dépenses parviennent au Trésor, n'est que le reflet d'un échec de la régulation en amont.

Le Ministre a également fait part, des actions entreprises au niveau du budget, et des finances pour renforcer la coordination entres les comités d'engagement et de trésorerie. A cet égard le Ministre a précisé le rôle attendu des contrôleurs financiers dans cet exercice où ils veilleront désormais au respect des plans d'engagement trimestriels approuvés par le budget. Ils devront aussi veiller à ce que certains secteurs engagent les dépenses en temps et en heure (subventions aux hôpitaux par exemple). Ce qui se traduit par la promotion de leur rôle de conseil auprès des ordonnateurs.

Le Ministre a également insisté sur la nécessité que les quatre membres du pool financier, travaillent en bonne intelligence. «Chacun doit jouer sa partition, savoir où commencent ses tâches et où elles se terminent », a indiqué le Ministre. Il est également nécessaire de promouvoir les formations où les membres du pool sont ensemble, afin que tous comprennent les rôles de chacun.

La session s'est ensuite poursuivie par un échange avec les contrôleurs financiers, séance qui a permis d'identifier des rappels à faire à l'ensemble des acteurs de la chaîne de la dépense sur certains points particuliers.

Pour conclure le Ministre a assuré les contrôleurs financiers de tout son soutien pour relever le défi d'une meilleure maîtrise et qualification des dépenses.

Le Service de Communication
du Ministère de l'Economie et des Finances.

MFPREA

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ETAT ET DE L'ADMINISTRATION

Atelier de validation des textes d'application de la Loi L/028.

Dans le cadre du programme de Réforme de l'Etat et de Modernisation de l'Administration, le ministère de la Fonction publique a procédé le 12 mars 2018, au Lancement de l'atelier de validation des Textes d'application de la loi L/028, portant statut général des fonctionnaires dans sa version révisée. C'est le Mess des officiers du Camp Samory Touré qui a servi de cadre pour le lancement des travaux de cet atelier.

Solidarité gouvernementale obligeant, l'ouverture de la rencontre a été faite par Madame Diakité Hadja Kany, chef de cabinet du ministère de l'Action sociale de la promotion féminine et de l'enfance.

La rencontre a pour objectif :

de présenter les projets de Décrets d'application, élaborés par la commission technique;

de recueillir les avis et les amendements des participants sur les projets de textes;

de formuler les recommandations, les intégrer et valider l'ensemble des textes.

L'atelier a mobilisé les cadres de l'administration centrale, notamment tous les chefs de service du Ministère de la Fonction publique de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration, les gestionnaires des ressources humaines des différents départements ministériels, l'assistance technique de l'union européenne et l'unité de gestion du projet d'appui sectoriel à la décentralisation et à la déconcentration.

Réalisés grâce à l'appui de l'union européenne, treize projets de textes seront soumis aux participants du 12 au 16 mars 2018, pour faire une analyse approfondie et critique, afin d'obtenir de meilleurs textes à soumettre à l'autorité dans le souci d'une meilleure gestion des ressources humaines de l'Etat.

La Cellule de Communication du MFPREA

MPAEM

MINISTERE DES PÊCHES, DE L'AQUACULTURE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

le PRAO Guinée vers un investissement sur le port de Koukoudé.

Le projet sous régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO/Guinée) compte investir sur le port artisanal de Koukoudé dans les prochains mois ! C'est un projet qui a pour objectif, le renforcement des capacités des acteurs de la pêche artisanale, la lutte contre la pêche illicite, la facilitation de la surveillance participative par la cogestion des ressources halieutiques, la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur de la pêche artisanale.
C'est dans ce cadre que le PRAO/Guinée a initié, au mois de février dernier, une visite de terrain sur le site de Koukoudé avec le Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, et les membres de son Cabinet.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une prise de contact avec les autorités dudit port et les pêcheurs artisans sur place.
C'est dans une ambiance festive que Frédéric Loua et sa délégation ont été accueillis par les populations de cette localité à majorité pêcheurs. Koukoudé est l'un des neuf districts de la sous-préfecture de Douprou avec une population de 13739 habitants.
Soucieux du bien-être des femmes, le PRAO/Guinée compte investir dans la construction des hangars de fumages et de vente de poissons. Au-delà de ces hangars, il est aussi prévu la rénovation des bâtiments administratifs et la construction des fours modernes de fumage de poissons à l'image de ceux de Téminètaye. Des fours qui produisent peu de fumée et qui donnent une meilleure qualité aux produits.
Et pour cela, les femmes fumeuses, suivront une formation, par rapport à cette nouvelle méthode de fumage.

Le Projet compte aussi doter la CONAPEG d'une pirogue école, pour permettre aux pêcheurs artisans de Koukoudé d'apprendre les nouvelles méthodes de pêche dont ils n'ont pas la maîtrise.
Selon le coordonnateur du PRAO/Guinée, Monsieur Youssouf Hawa Camara, le budget de ces travaux de construction et de rénovation s'élèverait à deux millions cinq cents mille dollars (2.500.000 $).

Pour le Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime, dans la mise en œuvre du plan d'action 2018 du département, plusieurs missions de ce genre sont prévues à l'intérieur du pays. Koukoudé

constitue donc la première étape des séries de visite de terrain qu'il compte entamer dans les prochains mois.
Au cours de cette visite de terrain, quelques pêcheurs artisans ont énuméré quelques difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain dans l'exercice de leurs activités quotidiennes. Il s'agit entre autres du manque de latrines pour les besoins biologiques, du manque d'eau potable et du mauvais état des routes pour le transport rapide et efficace des produits.
Le Ministre Frédéric Loua affirme avoir pris bonne note de tous ces problèmes soulevés et promet de consulter la base pour trouver au plus vite solutions à ces problèmes.

La Cellule de Communication du Gouvernement

MENA

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Rénovation des écoles AFRICOF, une priorité du Ministre Ibrahima Kalil Konaté qui poursuit ses visites de terrain.

Les écoles AFRICOF de Guinée présentent depuis un certain temps, l'image d'infrastructures en ruines loin d'abriter des enseignements/apprentissages de qualité.
Ce constat est réel dans tout le pays et retient l'attention de tous les acteurs de l'éducation. C'est pourquoi, nommé en février 2017, le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation a placé parmi ses priorités, la remise en état de toutes ces écoles AFRICOF de Guinée. Cette nécessité impérieuse a été exprimée dans une communication du département de l'éducation adressée au gouvernement en vue d'obtenir son accord et son soutien.
Après satisfaction sur ce point, la première étape de la démarche a consisté pour le Ministre Ibrahima Kalil Konaté, à entamer une visite de terrain pour mieux s'enquérir du niveau de dégradation des bâtiments. Des solutions immédiates sont envisagées dans un programme qui tient compte du déroulement normal des cours.

Dans le complexe scolaire de Yimbaya par exemple, le démarrage des travaux de rénovation a donné lieu au déménagement des élèves et de leurs enseignants dans un bâtiment privé pris en charge par l'état.
Élèves et enseignants de ces écoles ont exprimé leur soulagement et leur réelle satisfaction par rapport au nouveau cadre qui leur a été offert.
Quant au département de l'éducation, il affiche sa ferme volonté de poursuivre ce programme pour le bien être des élèves et des enseignants.

Transmis par le Service de Communication du MENA

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT
BDG

BDG - N°24 / Edition Spéciale

LA GUINEE A L'ETRANGER

La Guinée en Italie

Mohamed Chérif Diallo

Ambassadeur de la Guinée en Italie

Après une vingtaine d'années de rupture, la politique étrangère du chef de l'état, Pr Alpha Condé, a privilégié le rétablissement de nos relations diplomatiques avec l'Italie. La capacité à exercer une diplomatie est l'un des éléments déterminants des États, la diplomatie se pratiquant probablement depuis le début de la civilisation. Un Ministre des Affaires étrangères (voire un ambassadeur, et tout membre d'un corps diplomatique), doit être doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche avant toute discussion de jamais se compromettre. Il faut la faculté d'être habile jusque dans le choix des distractions. Il faut avoir la conversation simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve, en un mot, ne pas cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des Affaires étrangères. Plusieurs facteurs rendent aujourd'hui complexe le recours aux négociations et à la diplomatie. Parmi ces facteurs, on identifie le « discours de l'urgence ». Les diplomates sont confrontés à un temps médiatique qui tend à supprimer le temps nécessaire à la diplomatie. Or, la diplomatie demande du temps, car la résolution de certains problèmes peut prendre plusieurs décennies, comme on le voit avec le réchauffement climatique.
Interview de Monsieur Mohamed Chérif Diallo, Ambassadeur de Guinée en Italie.

Bonjour, Monsieur DIALLO. Depuis mars 2012, vous êtes l'Ambassadeur de la République de Guinée en Italie. Pouvez-vous nous préciser les contours et aspects des relations diplomatiques entre Rome et Conakry ?

Je vous remercie pour l'opportunité que vous me donnez de m'exprimer dans ce bulletin. En réalité, c'est depuis mars 2015 que je suis Ambassadeur de la République de Guinée à Rome, et cette mission diplomatique couvre non seulement l'Italie, la Grèce, la Slovénie, la Croatie et l'Albanie, mais elle est aussi accréditée auprès des institutions des Nations Unies basées à Rome (FAO, FIDA et PAM).
Concernant les relations entre l'Italie et la Guinée, je peux affirmer qu'elles ont pris une dynamique nouvelle avec des perspectives meilleures. Vous savez, l'Italie a été très tôt aux côtés de la Guinée, après son indépendance, et les relations s'étaient bien consolidées, faisant de ce pays l'un des tout premiers partenaires de notre pays dans les années 80. Cette évolution avait pourtant connu une régression à la fin des années 90, conduisant à la fermeture de l'Ambassade italienne à Conakry en 1998, et à l'abaissement du niveau de la représentation diplomatique guinéenne à Rome.
De nos jours, les niveaux de représentation sont revenus au plus haut niveau, de même que les concertations bilatérales. Ainsi, le Président de la République, Pr Alpha Condé, a effectué une visite officielle à Rome, du 11 au 16 juillet 2016, répondant ainsi favorablement à l'invitation du Gouvernement italien au sommet du G7, qui s'est tenu en mai 2017, à Taormine (Sicile).
Ces visites ont été l'occasion de discuter de la coopération bilatérale avec les plus hautes autorités italiennes.
Au niveau gouvernemental, le Chef de la diplomatie guinéenne a participé à la première session de la conférence ministérielle Italie-Afrique, tenue le 18 mai 2016 à Rome, en marge de laquelle de fructueuses rencontres et discussions ont eu lieu avec, en toile de fond, un événement exceptionnel : la

première table ronde à Rome sur les investissements en Guinée ! Une centaine d'acteurs de la vie économique Italienne, à l'occasion (pouvoirs publics, entreprises, patronats, chambres de commerce, cabinets de conseils…), ont eu des échanges prolifiques avec les experts de l'APIP, de la Présidence et de la Primature, sur les opportunités d'investissement et l'environnement des affaires en Guinée. Nous comptons dupliquer cette action à Conakry, dans le format d'un forum bilatéral des affaires.

Dans le même cadre, le Ministre d'Etat Secrétaire général de la Présidence, a été invité à la conférence internationale sur les villes d'Afrique, tenue le 15 novembre 2017 à Rome. Il avait été précédé par le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, qui a eu une séance de travail avec le Vice-Ministre italien des Affaires Etrangères, dans le cadre d'une tournée de mobilisation des partenaires en faveur de la réunion du Groupe Consultatif sur le PNDES à Paris.

Par ailleurs, le Ministre d'Etat chargé de la Justice, a pris part en 2016 et 2017 à Rome, à la conférence internationale des ministres de la justice, organisée annuellement par la Communauté Sant Egidio.

Du côté italien, le Vice-Ministre chargé de la Coopération Internationale (alors Secrétaire d'Etat), a visité la Guinée en janvier 2016 tandis que le Ministre italien des Affaires Etrangères était en janvier 2018 à Conakry. Ces visites préfigurent celle en projet du Président du Conseil Italien en Guinée.

Les coopérations sectorielles connaissent également une relance prometteuse, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture et du renforcement des capacités. Les consultations se poursuivent pour d'autres secteurs comme la coopération culturelle, la coopération militaire et la coopération décentralisée. Les deux parties affichent les ambitions d'un partenariat stratégique au regard du potentiel existant.

En janvier 2016, une délégation italienne avait procédé à la signature d'un protocole d'accord avec le gouvernement guinéen, sur l'annulation de la dette Guinéenne de 25 millions d'euros envers l'Italie ! Dans quel cadre rentrait l'annulation de cette dette ?

C'est un protocole qui s'inscrivait dans le cadre de l'application des recommandations du Procès-verbal (PV) agréé au Club de Paris, au mois d'octobre 2012, à la suite de l'atteinte par la Guinée du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Il convient de souligner, à cet égard, que nous avons fait de la finalisation de ce dossier une de nos priorités, dès notre prise de service en juin 2015. C'est ainsi qu'en janvier 2016, les deux parties (guinéenne et italienne) ont procédé, à Conakry, en présence du Chef de l'Etat, à la signature du protocole d'accord sur l'annulation de la dette de la Guinée à l'égard de l'Italie, d'un montant de 25 millions d'euros.

La signature de cet accord a un double avantage. D'une part, elle donne la possibilité au Gouvernement Guinéen d'affecter les ressources préalablement destinées au paiement de la dette italienne, au financement des actions et programmes relatifs à la réduction de la pauvreté, conformément à la philosophie du PPTE. D'autre part, elle offre techniquement la possibilité à la Guinée d'accéder aux prêts concessionnels de l'Etat italien. Globalement, le non-paiement de la dette d'un partenaire est source de restrictions et de difficultés à coopérer normalement avec ce partenaire. C'est dans cette dernière optique d'ailleurs qu'il a été signé le 10 janvier 2017, entre les deux gouvernements, un protocole d'accord relatif au projet « Soutien au Système Sanitaire National de la République de Guinée », d'un montant de 20 millions d'Euros, et d'un don de 800.000 Euros, pour la réhabilitation des infrastructures sanitaires. Le programme va entrer dans sa phase exécutoire, après la ratification de l'accord par les parlements des deux pays.

L'Italie a décidé de rouvrir son Ambassade à Conakry, après 18 ans de fermeture ! Peut-on connaître les causes de cette décision ?

La réouverture de l'Ambassade d'Italie à Conakry après vingt ans de fermeture, était une priorité absolue depuis notre prise de fonction et je peux vous dire que ce n'était pas gagné d'avance ! Le contexte d'austérité budgétaire au niveau italien, la concurrence d'autres pays africains qui souhaitaient la même chose, le fai-

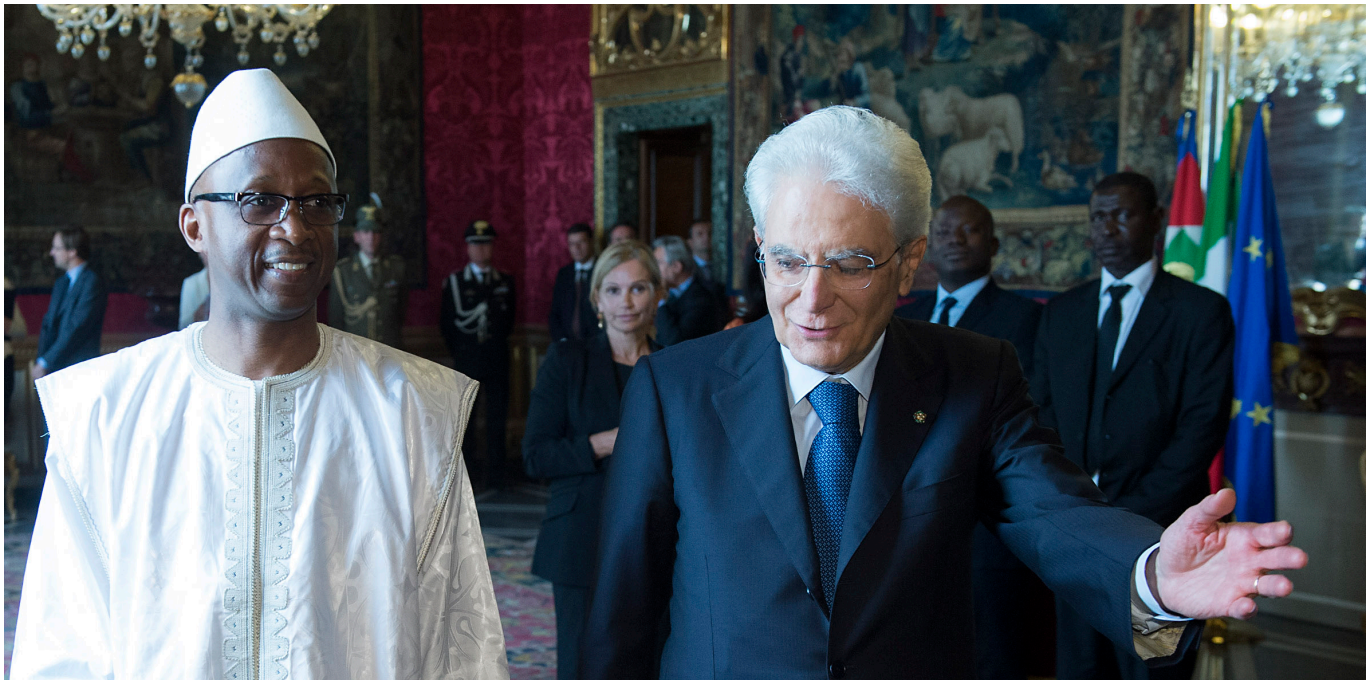

ble volume des relations entre les deux pays étaient, entre autre, les éléments de pression. Tactiquement, il a fallu susciter le regain d'intérêt en faveur de la Guinée auprès des autorités politiques et administratives du pays partenaire, sans oublier les acteurs économiques et la société civile italienne. Bref, un véritable travail de fonds a été fait avec l'implication personnelle du Président de la République.
Concernant les motivations de l'Italie, vous savez très bien que cela relève de la discrétion de son Gouvernement, mais j'estime que les réformes conduites en Guinée, l'image redorée du pays, ainsi que le dynamisme qu'il affiche désormais, ont été des facteurs déterminants dans le choix de Conakry.

L'Italie et la Guinée viennent de relancer leur coopération. Quelle stratégie faut-il adopter pour développer davantage les relations bi et multilatérale et quels seront les domaines prioritaires de cette nouvelle coopération entre les deux pays ?

Il faut dire que notre priorité reste la relation bilatérale, sans préjudice, bien entendu, pour la multilatérale qui continuera avec les instances dont les deux Etats sont membres. Sous la supervision du Chef de la diplomatie guinéenne, notre stratégie pour renforcer ces relations, repose sur la vision du Chef de l'Etat d'une diplomatie de développement qui s'appuie sur la mobilisation des ressources économiques, techniques et humaines de l'Italie en direction de la Guinée. Cela demande un travail en Italie et en Guinée. Dans cette optique, les réformes structurelles et la volonté politique dans notre pays constituent un tremplin, et le travail de suivi des services de l'administration le socle.

Les secteurs prioritaires du partenariat restent l'agriculture où nous sommes en négociation pour la participation de l'Italie au financement du PASANDAD (Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable), avec un package prévisionnel de 15 millions d'Euros. Nous avons ensuite l'énergie, eu égard au potentiel en Guinée et l'intérêt du secteur privé italien. Nous travaillons également à intégrer d'autres secteurs conformément aux potentialités.

Votre mot de la fin, Excellence ?

Je voudrais remercier le Département pour l'initiative du Bulletin « INFODIPLO », qui est une plateforme qui offrira un plus à la visibilité de l'action diplomatique et contribuera à améliorer la communication non seulement au sein du réseau, mais aussi entre le citoyen guinéen et sa diplomatie.

Je voudrais enfin réaffirmer notre détermination à ne ménager aucun effort, conformément aux orientations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, et aux directives de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, en vue de raffermir le bon élan pris par nos relations avec l'Italie, un pays dont le tissu économique, dominé par les PME et PMI, constitue une source d'inspiration et de partenariat pour la Guinée. Je vous remercie.

BDG - N°24 / Edition Spéciale

INTERNATIONAL

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Pr Georges Alfred Ki Zerbo

Représentant de l'OMS
en République de Guinée

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est l'institution spécialisée des Nations Unies pour la santé. Fondée le 7 avril 1948, l'OMS dépend directement du Conseil économique et social des Nations unies et son siège est en Genève, en Suisse. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples du monde au niveau de santé le plus élevé possible, la santéétant définie comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Nous accueillons dans la rubrique ''INTERNATIONAL'' de ce numéro, le Professeur Georges Alfred Ki Zerbo, représentant de l'OMS en République de Guinée.

Dans la lutte contre l'Ebola, l'OMS a joué un rôle essentiel en Guinée pour vaincre cette épidémie. Trois années après cette crise, que peut-on dire aujourd'hui de l'état sanitaire du pays ?

Merci. Je vais commencer par saluer le leadership qui a été démontré par la Guinée lors de la lutte contre l'épidémie à virus Ebola. Le 4 Mai 2017, la Directrice sortante de L'OMS, Dr Margaret Thiam et la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, ont rendu une visite à l'occasion d'une conférence de haut niveau sur Ebola. Cette réunion de haut niveau a constaté les sacrifices, ainsi que les résultats obtenus par la Guinée, et les pays affectés, et toute l'implication de la communauté scientifique et celle du développement, pour éradiquer l'épidémie au cours de laquelle nous avons appris des leçons importantes, notamment celle de l'implication communautaire, essentielle pour le développement sanitaire, aussi bien que pour le développement en général. Nous avons appris également, que la sécurité sanitaire dans chaque communauté, est liée à la sécurité sanitaire au niveau mondial.

Une convention a été ratifiée par la Guinée, pour l'interdiction du trafic de produits illicites. Voilà donc, quelques résultats qui ont été obtenus suite aux leçons tirées de la maladie à virus Ebola mais il reste beaucoup à faire, comme par exemple la couverture vaccinale qui doit être améliorée car, un enfant sur quatre actuellement n'est pas couvert. La mortalité maternelle, reste également une préoccupation. Des plans en train d'être mis en place, avec l'aide de tous les partenaires, avec le Ministère de la Santé, visent à aller plus loin dans ces avancées-là.

Avec ces avancées, peut-on dire aujourd'hui que la Guinée est à l'abri d'éventuelles crises ?

La sécurité sanitaire est une question complexe qui ne dépend pas d'un seul pays ; tous les pays sont reliés entre eux mais la Guinée a fait des efforts conséquents pour renforcer la surveillance des maladies à tous les niveaux surtout celle à base communautaire, en renforçant les enquêtes en cas de rumeur, ou de maladie suspecte. Donc ce réseau-là s'est renforcé mais les épidémies sont une probabi-

lité, et ce qu'il faut faire, c'est de renforcer la résilience pour être capable de les détecter le plus tôt possible et d'y répondre mais sur le long terme, le renforcement de la résilience et du système de santé à tous les niveaux, et l'implication des communautés, peuvent permettre sinon d'éliminer complètement les risques d'épidémie, mais de les Rendre moins probables et d'y répondre à temps pour en atténuer les impacts.

En Guinée, l'OMS est le Chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de la Santé. En quoi consiste ce rôle de chef de file ?

Le rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers de la santé, se place dans le cadre de l'harmonisation de l'aide au développement. La déclaration de Paris invite les partenaires au développement à aligner et à harmoniser leurs actions sous le leadership des pays et de leurs autorités. La redevabilité entre les partenaires et les gouvernements est mutuelle. Il est important que, dans chaque secteur, les partenaires harmonisent et coordonnent leurs efforts aux politiques, aux stratégies, aux programmes initiés par le gouvernement. C'est dans ce cadre que l'OMS s'active à aider au dialogue public dans le domaine de la santé, à harmoniser et coordonner des partenaires. Chef de file ne se traduit donc pas au sens de chefferie de dominants à dominés. Nous avons des réunions mensuelles de coordination des partenaires, où nous examinons, avec le département de la Santé et tous les autres départements connexes les questions prioritaires liées à la santé.

Sur quoi repose la stratégie de coopération de l'OMS avec la Guinée pour la période 2016- 2021 ?

Les objectifs et priorités de l'OMS sont clairs ; la sécurité sanitaire, le renforcement et la résilience pour la couverture sanitaire universelle donc quel que soit l'âge, ou le lieu d'habitation, ou le statut économique et social et en particulier les groupes les plus vulnérables. Sur la base de ces principes et de ces valeurs, l'OMS qui est présente en Guinée depuis 1961, développe avec le Gouvernement de la République de Guinée des programmes quinquennaux de coopération, et celui qui est en cours de 2016 à 2021, a pour priorités essentiellement 5 domaines :

- le renforcement du système de santé à tous les niveaux, y compris avec les soins de santé primaire et la politique de santé communautaire qui est un programme phare du Ministère de la Santé ;

- le renforcement du système de santé pour le rendre résiliant afin que nous n'ayons plus de chocs similaires à ceux connus pendant la maladie à virus Ebola ;

- Protection de la santé à toutes les étapes de la vie: santé maternelle, santé néonatale, infantile, juvénile, mais aussi santé des adultes et des personnes âgées ;
- lutte contre les maladies transmissibles, les maladies infectieuses prioritaires comme le paludisme, la tuberculose ou encore le VIH-SIDA, mais aussi les maladies tropicales négligées comme la lèpre, la trypanosomiase appelée aussi maladie du sommeil ;

- Et nous avons aussi la lutte contre les maladies non transmissibles.

On constate de nos jours qu'il y a plusieurs maladies non transmissibles. Quels en sont les facteurs de risques ?

Il faut savoir que les maladies non transmissibles ne sont pas liées à des microbes mais plutôt à des comportements ou à des facteurs de risques comme le tabac, la consommation excessive de sucre, de sel, l'alimentation malsaine ou alors l'absence d'exercice physique ; ces maladies sont le diabète, l'hypertension, le cancer, l'accident vasculaire cérébral, etc. qui sont en hausse sur la Planète. L'OMS tient un secrétariat des états membres dont elle suit les résolutions à son assemblée mondiale chaque année à son siège de Genève.

Quelle appréciation faites-vous de la politique de santé du Gouvernement ?

L'OMS apprécie les efforts faits par le gouvernement de la République de Guinée pour la mobilisation de ressources domestiques en santé pour arriver à une protection sociale. Les efforts de recrutement de près de 4000 agents de santé cette année, les efforts pour renforcer leurs capacités et aussi les efforts de mobilisation de ressources avec les partenaires extérieurs comme le Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose, le paludisme, l'initiative Gavi vaccins pour tous, sont à saluer. Mais il faut renforcer cette gouvernance du système de santé et établir des plateformes à l'intérieur du système en renforçant les institutions au niveau central afin que le secteur de santé soit bien structuré à tous les niveaux (central, régional préfectoral). Tout ceci s'appuyant sur une base d'agents de santé communautaires bien formés, rémunérés, et au niveau du sommet, le leadership du gouvernement peut s'appliquer pour transformer la santé en un domaine productif.

Je vous remercie.

BDG - N°24 / Edition Spéciale

FEMMES
D'ICI & D'AILLEURS

Kadija Bah

Directrice d'exploitation des Blue Zone de Conakry

Souriante, silhouette longiligne et élégante, Kadija Bah est une figure distinctive de l'engagement féminin dans notre pays. A la tête des Blue Zone depuis plusieurs années maintenant, comme dans sa vie privée, celle qui se définit également comme une artiste, n'hésite pas à donner de sa personne pour la promotion de la jeune fille et de la Femme. A l'occasion de ce numéro du BDG, nous sommes allés à sa rencontre..

Madame Kadija Bah, vous êtes la Directrice d'exploitation des Blue Zone de Conakry depuis quatre ans ; Quel a été auparavant votre parcours professionnel ?

Mon parcours professionnel est une somme d'expériences entre la Guinée, la France et le Canada. Pour faire court, je commence par mon retour en Guinée en 2011. Je me suis d'abord remise à l'entreprenariat en relançant mes activités dans le domaine culturel et la communication. C'est à cette époque que j'avais commencé mon émission télévisée : le Kadija Show. En 2013, j'ai été recrutée par le Groupe Bolloré comme Responsable de Communication et de Développement durable jusqu'en 2014 où j'ai contribué à la création des blue zones dont je suis devenue la Directrice d'exploitation.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontées au cours de votre parcours ?

Vous savez, les difficultés sont les mêmes partout ; il faut une période d'adaptation. Il m'a fallu du temps pour m'adapter au pays que je croyais connaitre, mais qui avait beaucoup changé en 10 ans.
Quand, j'ai intégré le groupe Bolloré, c'était pour moi un tremplin d'une année, avant de retourner à l'entreprenariat. Disons que j'ai eu beaucoup de chance de travailler avec un Directeur à l'époque qui m'avait permis de montrer mes compétences. Et cinq ans après, je suis toujours chez Bolloré.

Que représente pour vous, la célébration du 8 mars et quelle place occupent les femmes guinéennes de nos jours ?

Pour moi le 8 mars est l'occasion de rappeler aux femmes les combats qui ont été menés pour la défense de leurs droits et les incitations à continuer à se battre pour non seulement préserver les acquis, mais aussi gagner de nouveaux combats afin d'éliminer à jamais les discriminations liées au sexe.
Pour moi la place qu'occupe la femme dans la société guinéenne est loin d'être satisfaisante.
Beaucoup d'efforts ont été fournis pour améliorer la place de la femme dans nos sociétés, mais le plus dur reste à faire : le changement des mentalités. Nous avons encore le poids des traditions qui ne sont pas en faveur du développement de la femme. Et il y a même des textes de loi, qui violent clairement les droits des femmes, sans compter les violences qui leur sont faites quotidiennement.

Pour terminer Madame, quels seraient les leviers d'actions, et vos pistes de solution pour améliorer le niveau de représentativité des femmes à tous les niveaux, leur permettant d'accéder à davantage de postes de responsabilités ?

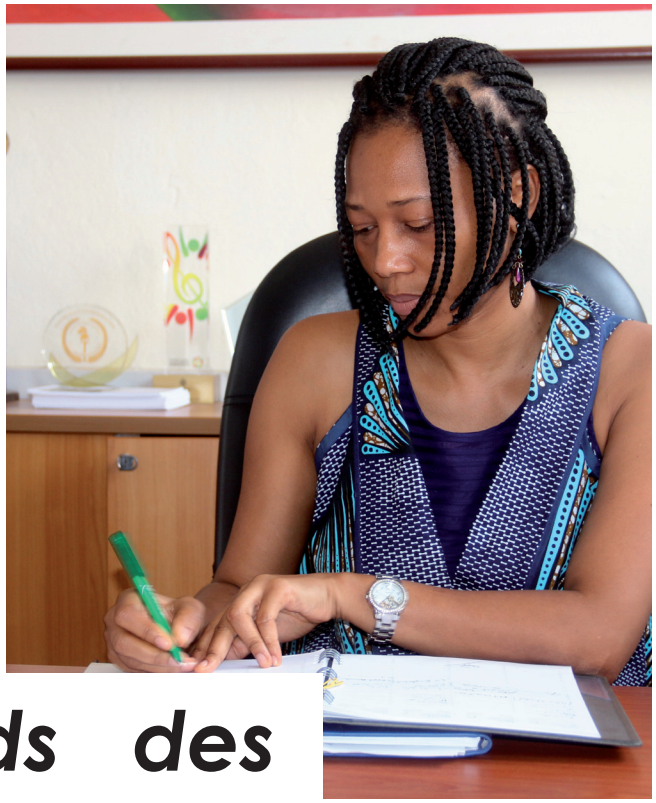

La contribution égalitaire des femmes et des hommes dans toutes les sphères de l'activité humaine est un préalable de la société démocratique. Nous devons donc intégrer la dimension du genre dans toutes les activités, politique, sociale, économique, culturelle etc., pour une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision.

Dans l'immédiat il faut poser des actes significatifs :
- Mettre en place des systèmes de quotas pour favoriser la représentativité des femmes au sein des instances décisionnelles et ce dans tous les secteurs publics et privés.
- Promouvoir l'accès des femmes à la politique en respectant la parité.
- Faire de la discrimination positive ; à compétences égales, favoriser les femmes.
- Donner des postes de responsabilités aux femmes dans des secteurs dits d'hommes ; on a aujourd'hui une femme ministre de l'économie, pourquoi pas une femme premier ministre ?
- Donner des formations spécifiques pour sensibiliser les femmes et les hommes sur les ségrégations liées au genre.

Et pour le long terme, investir dans l'éducation de la petite fille ; combattre les stéréotypes dès l'enfance, en donnant aux petites filles les mêmes chances qu'aux petits garçons.

Je vous remercie !

...le poids des traditions qui ne sont pas en faveur du développement de la femme....

BDG - N°24 / Edition Spéciale

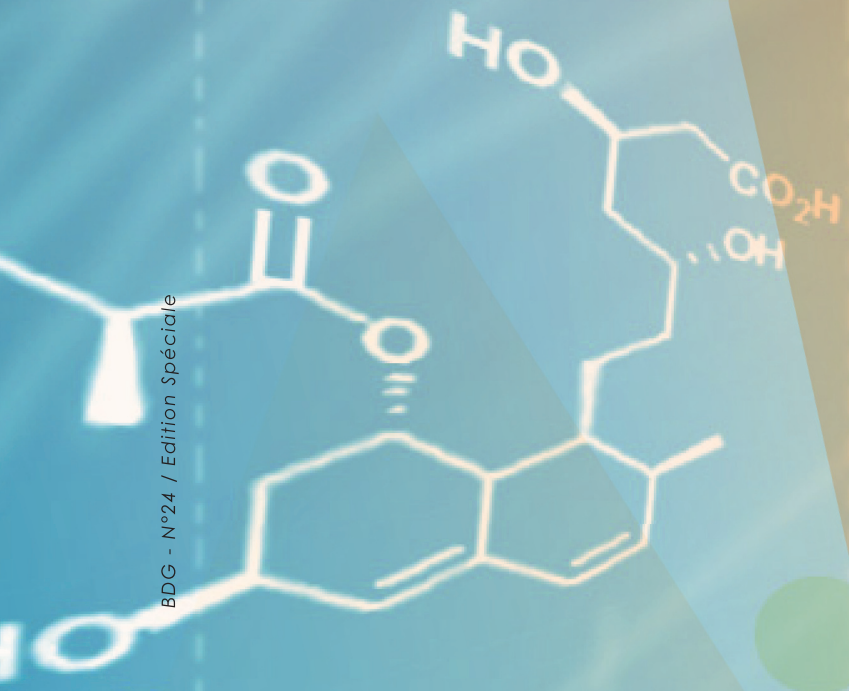

ESPACE SANTE

La Gynécologie, une spécialité médicale

Dr H. Ayelama Traoré

Gynécologue,
Responsable du volet Gynécologie/ Prévention Transmission Mère-Enfant au Service Maternité de l'Hôpital National Donka / CMC Bernard Kouchner

La gynécologie est une spécialité médicale, mais avec également quelques versants chirurgicaux. Exercée par un gynécologue, elle est dédiée à l'étude et aux traitements des divers problèmes et maladies de l'appareil génital féminin. La gynécologie s'occupe notamment des problèmes féminins hormonaux, que ce soit des problèmes de règles ou la ménopause, de la contraception, des maladies du sein, de l'utérus, des ovaires, des trompes utérines et des organes génitaux externes et bien sûr les cancers de la femme.Elle prend également en charge le dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus, avec la réalisation tous les 3 ans chez les femmes ayant des rapports sexuels et jusqu'à 65 ans, du frottis cervico-vaginal. Notez que ces frottis sont réalisables par les médecins généralistes. Une variante de la gynécologie, est l'obstétrique, réalisée par un gynécologue obstétricien, qui est le spécialiste de la grossesse et de l'accouchement. Dr H. Ayelama Traoré est notre invitée de ce mois.

Bonjour Dr Haidara Ayelama Traoré ; de façon générale, en quoi consiste votre travail ?

Je suis Dr Haidara Ayelama Traoré, Gynécologue, Responsable du volet Gynécologie/ Prévention Transmission Mère-Enfant au Service Maternité de l'Hôpital National Donka / CMC Bernard Kouchner. Je joue le rôle de coordination de suivi de la prise en charge de ces femmes, du début de la grossesse jusqu'à l'accouchement, et même du suivi de l'enfant exposé à la Maternité Donka, et maintenant au Centre Médical Communal Bernard Kouchner

Il existe plusieurs formes d'infections auxquelles les femmes sont exposées. Quelles sont les plus fréquentes de nos jours, ainsi que leurs modes de transmission?

Réponse : Les infections gynécologiques sont les plus fréquentes chez les femmes de nos jours (infections vaginales, cervicales, à VIH/SIDA, ou dues au cancer .....). En général, elles se transmettent lors des rapports sexuels non (ou mal) protégés, que ce soit par voie vaginale, anale ou orale. Elles peuvent également se transmettre par voie sanguine (utilisation de seringues usagées) et de Mère à Enfant lors de la grossesse.

Parmi ces infections, quelles sont celles qui sont transmissibles de mère à enfant ?

Réponse : Comme déjà dit plus haut, la forme transmissible de Mère à l'Enfant existe ; comme dans le cas du VIH.SIDA qui peut survenir lors d'accouchement de la Mère séropositive à son bébé, ou pendant l'allaitement par une mère séropositive.

Comment traitez-vous ces cas?

Chaque pathologie est traitée en tenant compte du terrain et de cas particuliers. Par ailleurs, dès qu'une femme est diagnostiquée séropositive lors d'une consultation, elle rentre immédiatement dans le programme de PTME. La PTME est la Prévention/Transmission/Mère/Enfant du VIH/SIDA. La prise en charge de la grossesse et des nouveaux

nés de femmes enceintes séropositives pour le VIH présente des spécificités, et il est nécessaire que ces patientes soient confiées à des équipes spécialisées multidisciplinaires.
Ces cas sont donc suivis après un counseling réalisé afin qu'ils puissent suivre correctement la prise des ARV (anti- rétroviraux et adopter un bon changement de comportement.

Quelles sont vos recommandations pour prévenir les infections chez la femme pour le cancer du sein, ou du col de l'utérus ?

Réponse : Le cancer du col de l'utérus demeure un problème majeur de santé publique ; c'est la deuxième cause des cancers féminins, après le cancer du sein. C'est pourquoi, pour prévenir les infections chez la femme, il est nécessaire de multiplier la sensibilisation au sein des communautés à la base, afin de faire comprendre aux femmes l'importance de se faire dépister à temps.

Il existe aujourd'hui en Guinée, grâce à l'effort de nos gouvernants et de nos partenaires, un Centre Ouest Africain de Prise en charge des pathologies du col utérin et des seins situé dans l'enceinte du CHU Donka /Maternité, et certaines ONG aussi œuvrent fortement dans la prise en charge de ces fléaux, dans le cadre de la réduction de la mortalité maternelle dans notre pays.
J'invite donc nos responsables à tous les niveaux, malgré les efforts déjà fournis, de mettre à la disposition de ce centre des moyens afin de réduire les coûts des traitements auxquels sont confrontées les femmes souffrant de ces pathologies à un stade avancé, et qui ne peuvent pas se rendre dans la sous-région pour suivre des séances de Radiothérapie.
J'invite toutes les femmes de briser les tabous, de venir vers les centres malades pour se faire dépister à temps, afin que ces fléaux ne deviennent une fatalité.
Je ne saurais terminer sans demander aux hommes d'accepter d'accompagner leurs femmes pour se faire dépister à temps, pour permettre au couple de jouir pleinement de leur vie près de leurs enfants.

Que Dieu nous protège.

Je vous remercie.

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT

BDG

BDG N°24 / Edition Spéciale

LUCARNE SUR...

La Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre

La Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre

Marie Touré

Directrice Nationale
de la Promotion Féminine
et du Genre

Les inégalités ne sont plus inéluctables, pas plus que les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Un nouveau paradigme qui se construit sur le rejet des causes naturelles, permet de contester l'organisation d'une société naturellement genrée qui avait traversé jusqu'ici l'histoire sans opposition. Dans sa rubrique LUCARNE, l'invitée du mois du BDG est la directrice nationale de la Promotion Féminine et du Genre.

Bonjour Madame Touré ; Vous êtes la Directrice Nationale de la Promotion Féminine et du Genre. Pouvez-vous édifier nos lecteurs sur le rôle et la mission assignée à votre direction ?

Le rôle et le mandat assignés à ma direction sont la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale de promotion féminine et du genre, sous l'égide du MASPFE.
Nous avons pour mandat de vulgariser, appuyer l'appropriation de la politique nationale de la promotion féminine et du genre, de prendre en charge toutes les femmes, toutes catégories confondues afin qu'elles puissent répondre aux contraintes de la vie, qu'elles puissent renforcer leurs capacités pour être autonomes pour avoir leurs choix de vie, de mariage, de procréation. Il faut qu'elles sachent qu'elles ont des droits. 78% des femmes de la Guinée sont analphabètes ou semi-alphabétisées et en général, elles vivent en zones rurales. Par rapport aux hommes, elles sont 51,7% de la population
Notre politique, nos programmes, notre projet est fondé sur cet idéal. Vous savez, quand on parle de promotion de la Femme il faut l'entendre en terme juridique, en tant qu'économiste, en terme de formation et en terme d'autres capacitations qui ne sont pas nécessairement liées, même dans le cadre de l'environnement, quand vous prenez femme et énergie, vous savez ce qu'elles endurent quand elles vont puiser de l'eau, quand elles vont prendre du bois, je parle évidemment des zones rurales Et c'est en cela que notre direction est interpellée, pour œuvrer à ce que la femme puisse retrouver son salut.

Vous venez d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre les mariages et les grossesses précoces ; quelle est votre stratégie pour la vulgarisation auprès des populations et quelle impact escomptez-vous ?

Vous touchez à un aspect de la problématique sociétale qui est extrêmement ancrée dans les mœurs et coutumes lorsque vous parlez des mariages précoces, des grossesses précoces. Nos grands parents ne prenaient pas cela comme un problème, il suffisait que la femme puisse recevoir l'homme autrement pour qu'on dise qu'elle a atteint l'âge du mariage. C'était inconscient mais ce n'est pas bien ; pour nos parents, c'était normal, donc c'est inscrit dans leur subconscient et malheureusement une grande partie de la population le conçoit encore comme tel. Le défi aujourd'hui c'est de se battre pour que les mentalités changent. On demande aussi à la femme de faire autant d'enfants que son corps peut supporter, alors que ça l'épuise et l'expose à toutes sortes de maladies et de complications. La cause de nombreuses morts de femmes est due au mariage précoce. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont ceux où il y'en a le plus.
En ce qui concerne les Stratégies, le problème de ma-

riage précoce a été pris à bras le corps il y a quelques années, lorsque la Guinée a été invitée à Lusaka pour participer à la rencontre consacrée à ce fléau. Et là-bas nous avons pris des engagements en tant que nation libre, pour éradiquer ces fléaux, nous avons donc fait une étude pour dégager des stratégies efficaces, avec l'appui de L'UNICEF. Nous avons élaboré une stratégie de lutte contre les mariages précoces, et ce matin même, nous étions en réunion avec nos partenaires à ce propos. Mais le fond de la stratégie réside dans une action concertée entre les ministères de la Santé, de la Justice, de la sécurité et le MASPFE. Tous ces acteurs se réuniront la semaine prochaine, pour débattre des mariages précoces et des violences.

Les femmes représentent 51,7 % de la population guinéenne avec une croissance démographique de l'ordre de 3,2%. Quel est le niveau d'autonomisation des femmes dans notre pays ?

Niveau d'autonomisation, c'est un peu trop dire. On n'a pas d'instruments de mesure de ce niveau chez les femmes mais nous avons des tendances. Nous savons que l'autonomisation des femmes c'est leur capacité à se prendre en charge d'abord, à pouvoir se référer à elles même quand il s'agit de prises de décision importante qui concerne sa vie. Choisir l'homme qu'elle veut épouser, dépenser pour ses besoins propres sans regard dominant car, elles sont les piliers des familles. Elles font tout pour leur foyer, leurs enfants (scolarité, soins, nourriture) mais l'autonomisation reste relative. Près de 70% des femmes évoluent dans le secteur informel qui n'est pas structuré pour l'épargne; c'est pour cela entre autre qu'on ne leur accorde pas de crédit. Elles peuvent tout perdre, alo
rs qu'elles ont beaucoup de charges. Le PRG est monté au créneau ; il s'est engagé pour cette autonomisation, en décidant de mettre des fonds à la disposition des femmes, à travers les mutuelles financières des femmes africaines (MUFFA). Depuis 5 ans elles évoluent aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Maintenant on veut parler aussi d'autonomisation en terme de santé, il faut bien que la femme puisse s'occuper de sa santé, quelle ait le réflexe de bien nourrir sa famille.

...près de 70% des femmes évoluent dans le secteur informel

Les techniques de l'information et de la communication étaient au cœur cette année de la célébration de la journée internationale de la femme. Pensez-vous que l'instauration des TIC dans le quotidien des femmes pourra favoriser l'autonomisation définitive des femmes guinéennes, et particulièrement celles des milieux ruraux ?

Absolument ; nous en sommes convaincus. Rien ne peut plus se cacher de nos jours grâce aux TIC. C'est un exercice inédit.
Les femmes ont besoin d'écouler leurs produits et ce n'est possible qu'avec des outils modernes et efficaces. Par exemple, les tomates que les femmes produisent aujourd'hui à Mamou, sont proposées à leurs homologues en Côte d'Ivoire qui à leurs tours proposent leurs productions locales et ainsi elles se font des offres, marchandent et concluent les ventes dans des délais records grâce aux outils de la modernité sans le moindre déplacement, évitant ainsi accident et fatigue.
Dans le domaine de la santé, les jeunes filles vont sur Google, et voient toutes les informations par rapport aux maladies, leurs symptômes, les diagnostics, les traitements ; elles peuvent prendre des initiatives. Les TIC sont vraiment un outil indispensable d'autonomisation. Nous espérons aujourd'hui moins d'exposition aux risques des femmes en milieu rural, même le transfert d'argent Orange Money a fait une révolution totale, elle peut envoyer et recevoir de l'argent sans déplacement.

Malgré les efforts du Gouvernement, la Guinée occupe encore la 2ème place, juste derrière la Somalie, pour la pratique des mutilations génitales féminines. De quels moyens dispose votre direction aujourd'hui, pour mettre fin à toutes les formes de MGF dans notre Pays ?

Notre direction n'est qu'une actrice dans le processus de lutte contre les MGF ; Cette lutte est engagée depuis une bonne vingtaine d'années. On a essayé de mettre en place des mécanismes, y compris en dehors de la Guinée notre pays étant représenté par Mr Morssanda Kouyaté dans le comité inter africain. Nous privilégions la synergie avec les ONG comme TOSTAN SABOU, pour renforcer les capacités.

Nous collaborons et appuyons les ONG et autres organisations de la société civile, pour être nos relais. Nos directeurs préfectoraux de l'action sociale ont les capacités renforcées pour appuyer les initiatives d'information et de sensibilisation à la base. Ce sur quoi nous voulons vraiment mettre l'accent dans les prochaines années, c'est l'aspect juridique. Aujourd'hui nous disposons d'articles qui punissent la pratique de l'excision dans le code pénal révisé, la justice est censée condamner ceux qui la pratiquent, des gens vont crier parce qu'une femme de 50-60 ans est condamnée. On est dans une société quelque peu multiforme, nous n'avons pas le même niveau de compréhension des choses et c'est pour cela que nous procédons beaucoup plus à la sensibilisation pour éviter que les uns et les autres y laissent des plumes. Le taux est passé de 97 à 91% et nous continuons à solliciter l'office de promotion et de protection des mœurs et du genre pour poursuivre la lutte.

La problématique sur la parité en Guinée a fait couler beaucoup d'encre et à cet effet, il faut saluer la persévérance du forum des femmes parlementaires de Guinée qui au sein même de l'assemblée nationale, ont conçu un projet de loi sur la parité. Ce sera la première loi instaurant un principe de parité entre les genres adoptées en Guinée. Ça s'étendra ensuite aux autres instances, l'administration entre autres.

Je vous remercie.

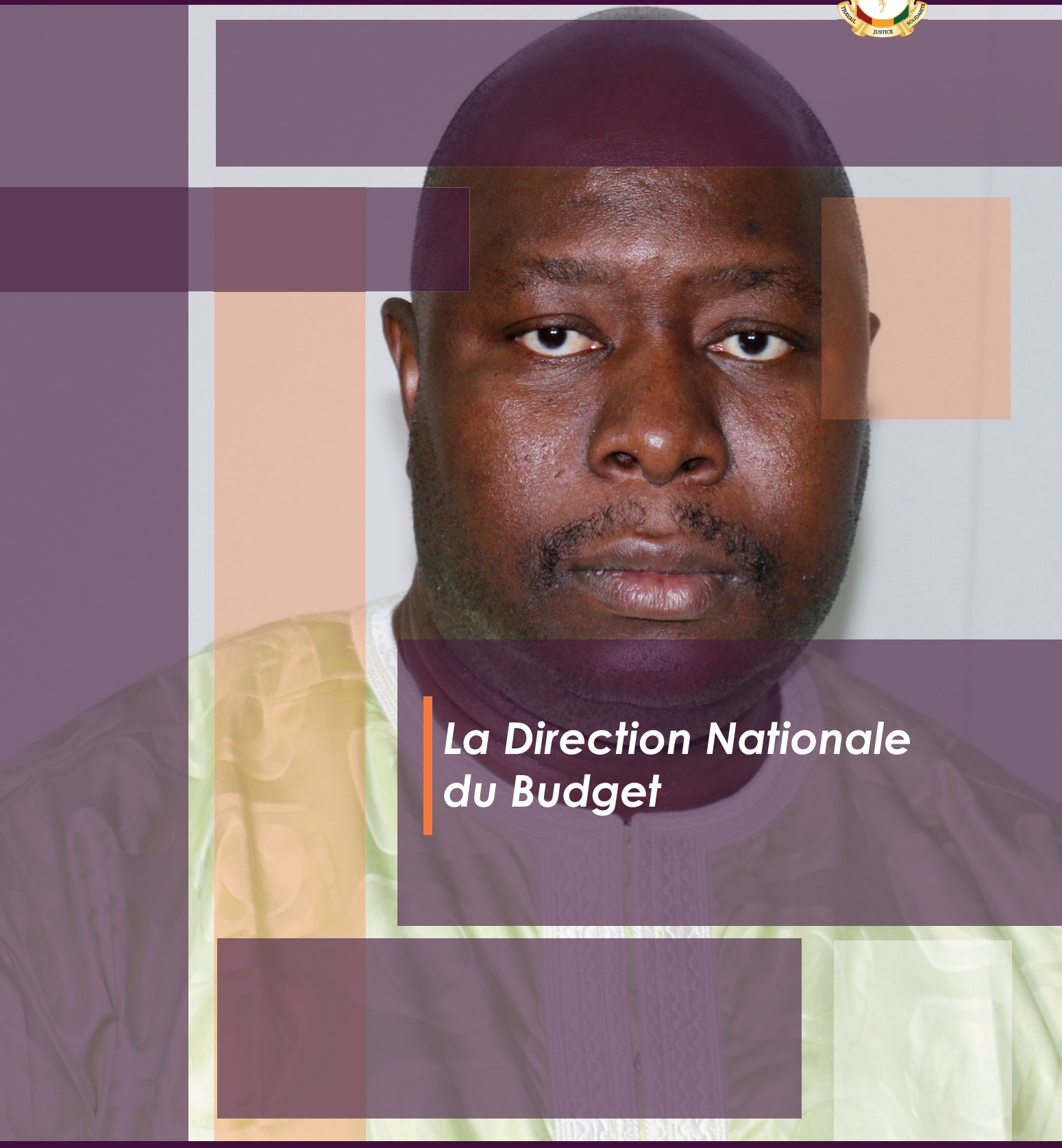

La Direction Nationale du Budget

La Direction Nationale du Budget

Abraham Richard Kamano

Directeur National
du Budget

La vocation profonde du département du Budget est de proposer une stratégie soutenable des finances publiques et agir dans ce cadre pour des politiques publiques performantes ! On peut décliner ses actions en sept missions principales : -proposer une stratégie globale des finances publiques inscrite dans le long terme ; - élaborer une programmation documentée pour mettre en œuvre cette stratégie ; - veiller à ce que la budgétisation annuelle s'inscrive dans la programmation et réponde à une logique de performance ; - s'assurer que la gestion infra-annuelle respecte les objectifs fixés en termes de soutenabilité financière et de performance ; - participer à l'élaboration du budget communautaire et à son cadrage pluriannuel ; - définir et faire vivre les principes et outils budgétaires et garantir leur bonne application ; - assurer la tutelle stratégique et financière des organismes publics. Nous recevons en Interview Monsieur Abraham Richard Kamano, Directeur National du Budget.

Bonjour Monsieur Kamano ; Vous êtes le Directeur National du Budget. Pouvez-vous édifier nos lecteurs sur l'importance de la nouvelle Nomenclature Budgétaire ?

Dans le cadre de la réforme budgétaire, une nouvelle nomenclature a été adoptée en 2014, afin de donner plus de transparence, plus de visibilité et de clarté dans la présentation du budget de l'Etat.

Cette nouvelle nomenclature est conforme aux standards internationaux en matière de classification des ressources et charges publiques du Manuel de statistiques des finances publiques 2001 du FMI.

Elle comporte 4 types de classification :

- Une classification économique
- Une classification fonctionnelle
- Une classification administrative
- Une classification programmatique

La classification économique catégorise les recettes du budget de l'Etat selon leur nature économique et éventuellement selon leurs sources en 3 catégories : les recettes fiscales, les autres recettes et les dons, legs et fonds de concours.

La classification économique présente 5 catégories de dépenses à savoir :

- Les charges financières de la dette
- Les dépenses de personnel
- Les dépenses de biens et services
- Les dépenses de transfert
- Les dépenses d'investissement.

La classification fonctionnelle est l'une des évolutions de la nomenclature budgétaire.

La Classification fonctionnelle trouve sa nécessité du fait que l'Etat a en charge des missions multiples et hétérogènes. C'est ainsi que la Division des Statistiques des Nations Unies a conçu et publié une classification fonctionnelle des administrations publiques (CFAP ou COFOG en Anglais). Elle s'applique aux dépenses des administrations publiques.

La ventilation des dépenses par fonction est faite selon la finalité de l'action publique envisagée.

La Classification Administrative présente les dépenses budgétaires selon les Ministères, Institutions Constitutionnelles, Directions ou services chargés de leur gestion. Elle indique le niveau de déconcentration ainsi que la situation géographique du service.

La classification des dépenses budgétaires par programme est un ensemble cohérent d'actions, représentatif d'une politique publique. Elle a pour objet d'isoler les crédits destinés à mettre en œuvre une action publique.

Cette nomenclature adoptée en 2014 est rendue opérationnelle à partir de l'exercice 2018. Pour y aboutir, il a fallu des travaux intenses de codification, de paramétrage de la chaîne informatisée des dépenses, des échanges de validation avec les PTF et les ministères sectoriels, etc.

Depuis 2010, plusieurs réformes ont été engagées dans le cadre de la sécurisation des ressources. Quelles sont les mesures mises en place par votre direction pour que les ressources destinées aux collectivités déconcentrées et décentralisées soient disponibles ?

En matière de déconcentration du budget, une circulaire de Monsieur le Ministre du Budget sur les règles et principes d'exécution du budget prise dès la notification des crédits par Décret du Président de la République interdit toute utilisation de crédits et tout transfert et virement de crédits des services déconcentrés au bénéfice des services centraux.
Instruction est, à cet effet, donnée par le Ministre du Budget à la Direction Nationale du Budget (DNB) et à la Direction Nationale des Services Informatiques (DNSI), d'empêcher une utilisation des lignes des crédits des services déconcentrés par le niveau central.
Par ailleurs, les ministres ordonnateurs sont tenus de notifier à l'ensemble de leurs structures déconcentrées les crédits ouverts en loi de finances en leur faveur et de procéder trimestriellement aux délégations de crédits dans les limites des plafonds des plans d'engagement.
Depuis 2017, les subventions de fonctionnement des collectivités locales sont débloquées trimestriellement et logées dans des comptes ouverts en leur nom à la BCRG et ses succursales ou dans des banques mandataires lorsque les localités en sont dépourvues.
Aussi, le ministère du budget s'emploie à envoyer régulièrement les recettes issues des impôts.

Vous venez de procéder à l'élaboration du document de Programmation Pluriannuelle 2018-2020. Que dit ce document stratégique et quelle est son importance pour la structure gouvernementale ?

Conformément aux dispositions des articles 12 à 15 de la LORF et du titre I du décret portant cadre de gouvernance des finances publiques, les documents de programmation budgétaire pluriannuelle (Cadre Budgétaire à Moyen Terme et Cadre des Dépenses à Moyen Terme) accompagnent le projet de loi de finances à l'Assemblée Nationale depuis 2017.
Le premier document porte sur la période 2017-2019 et le second sur la période 2018-2020.
Le document de programmation budgétaire pluriannuelle fixe, sur 3 ans, l'évolution des principaux agrégats des finances publiques (recettes, dépenses et soldes) d'une part et établit les cadres des dépenses à moyen terme décomposant pour les 3 années les grandes catégories de dépenses par fonction et par ministère.
L'élaboration de ce document fait intervenir les services du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Budget réunis au sein d'un Comité de Politique Budgétaire.
Après validation en Conseil des Ministres, ce document

sert à la préparation de la lettre de cadrage du Premier ministre qui fixe les enveloppes-plafonds notifiées aux ministères pour la finalisation de leurs CDMT sectoriels projets de budget.
Les deux documents de programmation budgétaire pluriannuelle sont également accessibles sur le site web du ministère du budget.

La Guinée a abrité au mois de février 2018, l'atelier Inter-

national sur la Transparence Budgétaire. Quel a été l'apport de la Guinée lors de ce rendez-vous ?

Dans le cadre des travaux du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (Open Government Partnership), l'Initiative Globale pour la Transparence Budgétaire (GIFT) et l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme budgétaire (CABRI) ont organisé les 22 et 23 Février 2018 à Conakry un atelier sur le thème : « vers plus de transparence, participation et redevabilité en Afrique ».
Cet atelier avait pour objectif d'établir les liens entre transparence, participation et redevabilité, à partir de cas pratiques d'expériences régionales/ internationales, et promouvoir les bénéfices de la transparence et de la participation pour une meilleure exécution des ressources et de meilleurs résultats dans la prestation des services publics.
Cet atelier a été l'occasion pour la Guinée de présenter les acquis du programme de réforme budgétaire, notamment l'élaboration d'une nouvelle nomenclature budgétaire, la publication du premier guide citoyen sur le budget de l'Etat, l'organisation du premier Débat d'Orientation Budgétaire. Ces résultats justifient l'engagement de la Guinée à adhérer à l'Initiative Globale pour la Transparence Budgétaire (GIFT) dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert au cours de l'année 2018. Cette volonté politique du Gouvernement pour une gestion efficace et équitable des finances publiques s'est déjà matérialisée par l'adhésion de notre pays au réseau CABRI.
En termes d'apports, il convient de noter l'opportunité offerte aux cadres guinéens (Gouvernement et Société civile) de partager avec leurs pairs de 15 pays africains et des représentants des organismes internationaux leurs expériences sur la transparence budgétaire et la participation citoyenne.

Je vous remercie.

...Cette volonté politique du Gouvernement pour une gestion efficace et équitable des finances publiques s'est déjà matérialisée par l'adhésion de notre pays au réseau CABRI.

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT
BDG

FOCUS

***Jeuxdis'Art** : pour que vive l'Art et la Culture !*

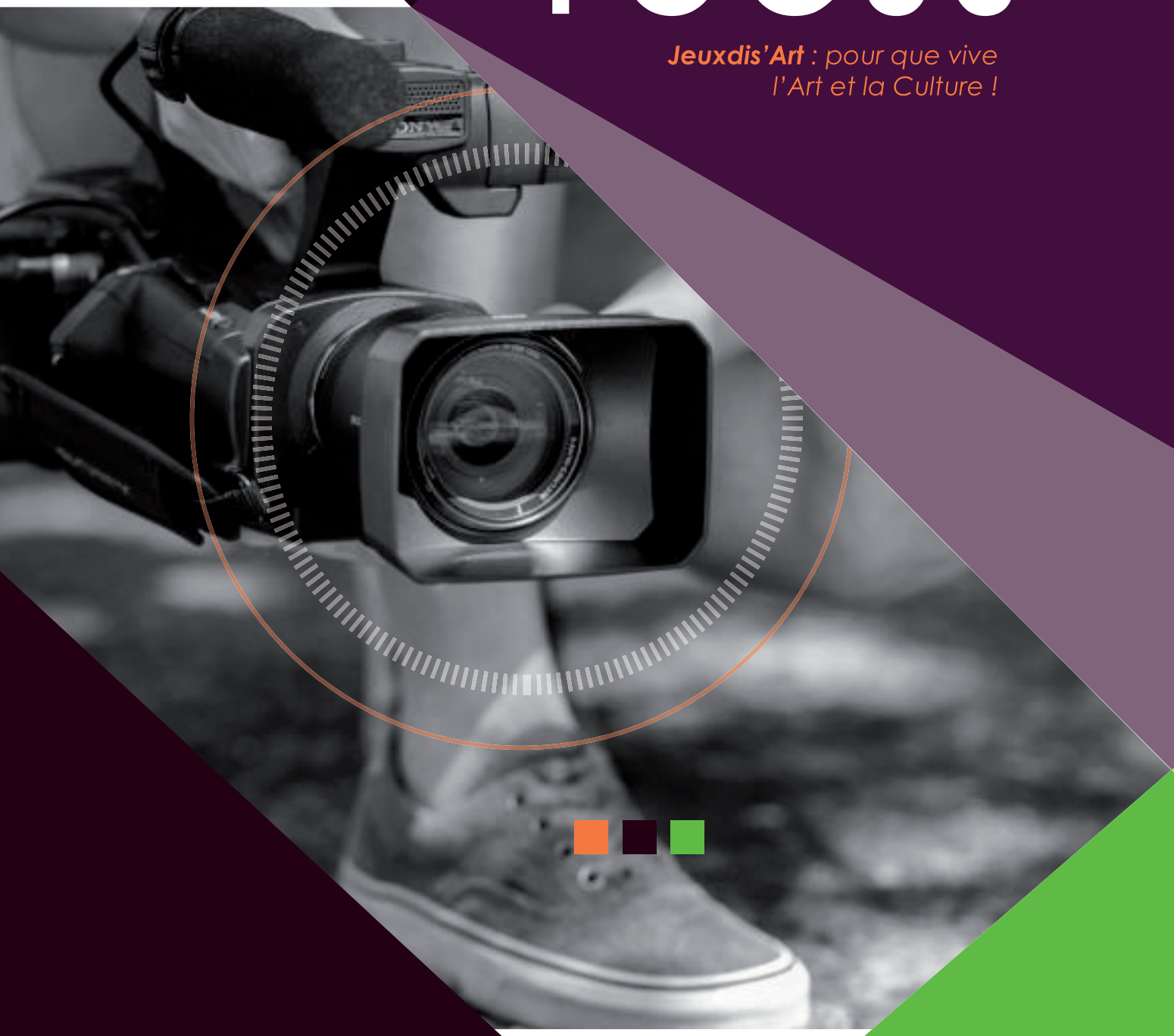

Jeuxdis'Art
...pour que vive l'Art et la Culture !

Ce jeudi, comme les précédents depuis plusieurs mois maintenant, le public est venu nombreux à l'appel des organisateurs des Jeuxdis'Arts. Lumière tamisée, musique traditionnelle en fond, les derniers sièges trouvent rapidement preneurs. Situé dans le quartier chic de La Minière, Les Studios Kirah fera une nouvelle fois le plein.

A l'initiative de l'Association Culturelle la Muse et l'Association les Jeux d'Arts, les Jeuxdis'Arts rassemblent hebdomadairement ce qui se fait de mieux en matière culturelle et artistique dans notre capitale. Ce soir là, les artistes invités se nommaient Ousmane Kouyaté et Marie Louise, accompagnés par des orchestres et des choristes.

Pour Marie-Louise et son groupe de « touche à tout » comme elle aime à se définir, ce rendez-vous est pour eux un espace d'échanges multiculturels, où les artistes de tous horizons et d'autres catégories socioprofessionnelles se croisent et créent des liens.

Quant à Bilia Bah, Directeur de l'établissement, il a y vu passer bon nombre d'événements et accueillis peintres, plasticiens, photographes, comédiens, musiciens, poètes, conteurs, humoristes, écrivains, réalisateurs et dramaturges venus de pays différents. Et il n'en est pas peu fier. Pour lui : « Ce qui importe, c'est l'état d'esprit positif et constructif des participants. Tous ceux qui passent ici contribuent en quelque sorte à soutenir les arts en Guinée. »

Au fil des heures, les prestations scéniques se sont enchainées dans une ambiance bon enfant avec une participation active du public. Ce qui fait dire à Habibatou Bah, comédienne et membre de l'équipe de gestion de l'établissement, que le concept des Jeuxdis'Arts, au delà de son aspect éducatif, est primordial pour son côté convivial : « Ici, tout le monde se mélange ! »

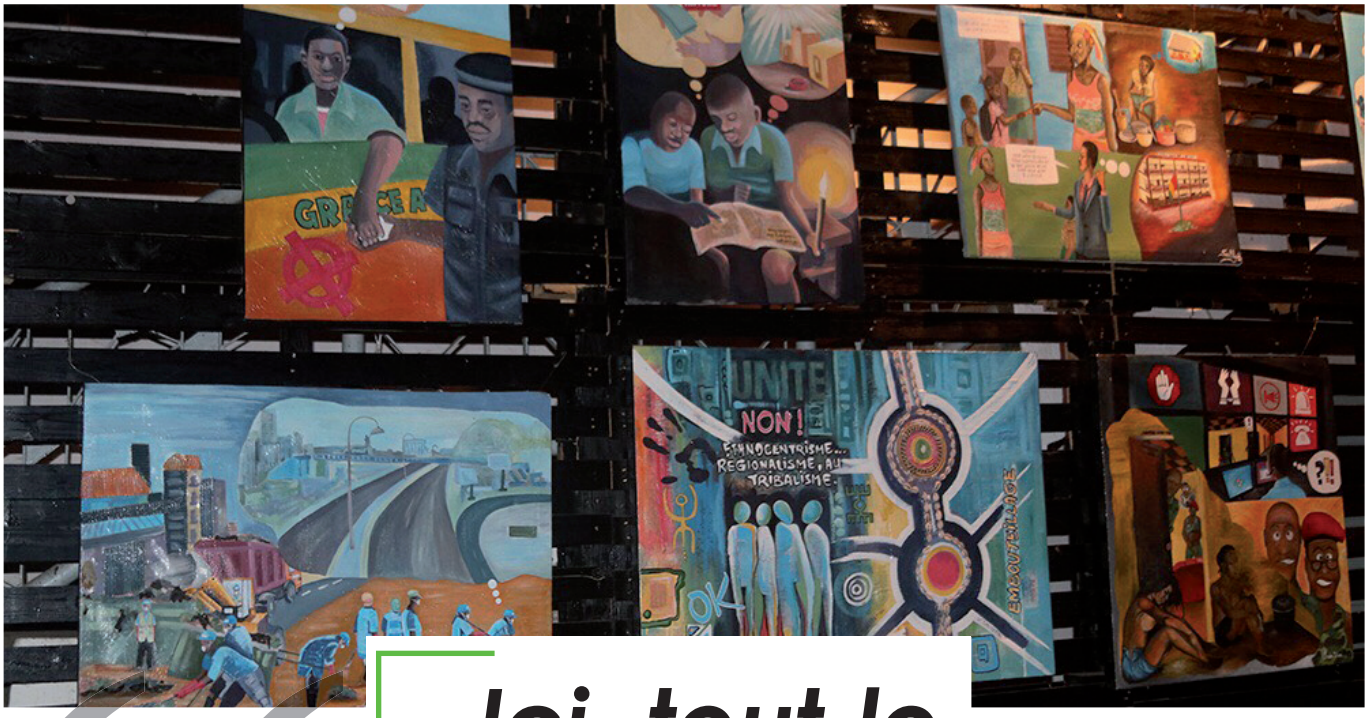

...Ici, tout le monde se mélange !

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT
BDG

BDG - N°24 / Edition Spéciale

PAROLE A UN POINT FOCAL

La Cellule de Communication du Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

La Cellule de Communication du Ministère de l'environnement des eaux et forêts

Mama Adama Kéita

Responsable du service de communication du Ministère de l'environnement des eaux et forêts

Les Points Focaux sont les collaborateurs directs de la CCG au niveau des Ministères ; ils sont chargés de collecter toutes les informations sur les activités et résultats de leurs départements respectifs, de les traiter et de les mettre à la disposition de la CCG, en vue de leurs larges diffusions. Les PF conseillent aussi la CCG sur les meilleures approches dans la collaboration avec les Ministères et appuient la CCG dans l'évaluation des impacts de sa communication sur la promotion de la bonne image et de la visibilité des actions gouvernementales. Ils participent également à l'élaboration des outils de communication de la CCG. Dans ce numéro du BDG, notre invitée est Madame Keita, du Ministère de l'environnement et des eaux et forêts.

Bonjour Madame Keita. Vous êtes la responsable du service de communication du Ministère de l'environnement et des eaux et forêts. Votre département se distingue pour la seconde fois par sa communication, au cours des derniers mois ! Quels sont vos ingrédients pour atteindre ces bons résultats ?

Je vous remercie de m'offrir l'opportunité de m'exprimer pour la seconde fois depuis l'opérationnalisation de la cellule de communication du ministère de l'environnement en 2015. Si vous estimez que notre cellule fait un travail remarquable, c'est à l'honneur de tous ses membres d'une part, et d'autre part c'est grâce à l'appui de la ministre, de son cabinet et des cadres des différents services. Ces résultats atteints m'honorent, me flattent mais surtout me motivent et m'encouragent en tant que responsable, à mieux faire.

La communication est un travail d'équipe où il faut impliquer tous les membres en vue d'une large couverture des activités réalisées par le Département, partager l'information en temps réel auprès des acteurs économiques et sociaux, ainsi que les politiques.

En moins de deux mois, dans le courant cette année 2018, la cellule a publié une quarantaine d'articles portant sur l'environnement ou en lien avec l'environnement. Comme ingrédients nous suivons la ministre et son staff dans ses activités à Conakry, tout comme à l'intérieur du pays, en nous servant des documents de projets que nous coordonnons pour collecter le maximum d'informations. Le ministère de l'environnement étant un département stratégique, nous traitons des thématiques qui impliquent d'autres secteurs comme la santé, la décentralisation, l'agriculture, l'élevage et même les finances. Nous profitons de cette interaction pour alimenter régulièrement la page Facebook et, heureusement que ces infos sont de facto relayées par les services de la cellule de communication du gouvernement.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes et institutions qui nous suivent dans notre travail à travers la page Facebook du MEEF. Aux autres, je les remercie d'avance de nous rejoindre en mentionnant ceci « ministère de l'environnement des eaux et forêts Guinée ». Les réactions et amendements sont attendus.

Peut-on savoir quels sont les objectifs de votre service à court et moyen terme ?

Comme tous les services de communication, le nôtre a pour objectif principal de rendre visibles les actions du MEEF. Informer et partager avec le public et les décideurs sur les avancées, les défis et les perspectives des projets et programmes comme le Projet de Conservation des Ecosystèmes, la Gestion Internationale de l'Union du Fleuve Mano, le Projet sur le renforcement de la résilience et l'adaptation aux impacts négatifs du changement climatique , celui de la Planification nationale sur la diversité biologique, le programme de renforcement de la gestion décentralisée de l'environnement pour répondre aux objectifs des conventions de Rio, etc.

Nous mettrons à court terme en œuvre des activités planifiées durant les trois premiers mois de 2018. Nous réaliserons à moyen terme la vulgarisation des textes et codes de protection de l'environnement et autres actions phares menées par les services. Il est également prévu de toucher des organes de presse pour un partenariat, pour d'avantage de visibilité.

Depuis vos premiers pas, qu'avez-vous accompli concrètement pour la visibilité des actions de votre département ?

Nous sommes allés lentement mais surement. De 2015 à

nos jours, nous avons pu établir des contacts réguliers de travail avec certains médias et journalistes de la place. Un partenariat qui nous a fait intervenir des directeurs et chefs de services sur des médias privés et la RTG, pour débattre des questions environnementales dont les changements climatiques, les préparatifs des COP, les restitutions de nombreuses rencontres sur des projets d'adaptation et d'atténuation notamment. Nous avons aussi réussi la publication de centaines d'articles rien que sur l'environnement.

Pour terminer, Madame Keita, quelle appréciation faites-vous de la communication gouvernementale ?

Loin de vous flatter, la cellule de communication gouvernementale depuis sa création, accompagne les cellules ministérielles dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations. Une collaboration sous tendue par des formations de mise à niveau et le suivi des actions phares au compte des différents départements ministériels.

Nous vous encourageons à continuer dans ce sens.

Je vous remercie.

*111*2*7#

sur le réseau

ORANGE

Gouvernement Guinéen Officiel
@GouvGN
Gouvernement Guinéen TV
www.gouvgn.tv
www.gouvernement.gov.gn

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT

B D G

Votre mensuel
d'informations sur
l'actualité
gouvernementale

www.bdg.gov.gn

Conçu et édité par
LA CELLULE DE COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

Tel: (+224) 626 82 10 25
Email : info@ccg-guinee.org
www.gouvgn.tv
www.gouvernement.gov.gn

Gouvernement Guinéen Officiel
@GouvGN
Gouvernement Guinéen TV

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

GUINEE